

GAZ DE
SCHISTE

Sonatrach ne mènera jamais une activité
nuisible aux citoyens ou à l'environnement

p.5

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 9 Février 2015 - 19 Rabie El Thani 1436 - N° 865 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Tunisie

57^E ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

Message du Président BOUTEFLIKA au Président Beji Caïd Essebsi : «Une journée historique»



p.28

M. MESSAHEL SE RÉUNIT AVEC LES AMBASSADEURS DES PAYS DE L'UE ACCRÉDITÉS À ALGER

La lutte antiterroriste: priorité absolue de l'Algérie

Boualem Branki

Une fois encore, l'Algérie a rappelé que la lutte contre le terrorisme et son éradication demeure un axe majeur et une priorité fondamentale pour dégager la voie au développement et la consolidation de la démocratie. Autant en Algérie qu'en Afrique et là où ce fléau s'est incrusté. C'est là le message délivré hier par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel dans son intervention devant les ambassadeurs de l'UE accrédités à Alger. M. Messahel, au-delà de la politique algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, son éradication et la mise en place des fondements d'une société ouverte au progrès et à la démocratie, a délivré un autre message: celui de dire que l'Algérie reste absolument tournée vers le rétablissement de la paix, la concorde civile et la sécurité sur le continent africain.

p.3



FINANCEMENT DU TERRORISME
L'Algérie accueillera
prochainement
une conférence
de haut niveau

ÉDUCATION NATIONALE

Benghebrit :
«L'intérêt des élèves
avant tout»

SANTÉ

DÉPRESSION
DE L'ADO

Comment
la repérer ?

Pages 14-15

HADJ 2015

Réunion
de coordination
de 45 agences
de voyages

p.7

IL SERA INHUMÉ
AUJOURD'HUI AU CIMETIÈRE
DE BEN AKOUN

Cheikh
Mohamed
Lakhal Chorafa
nous quitte



p.4

GRIPPE

SAISONNIÈRE

Recul

des cas de grippe
à l'hôpital
Mustapha-Pacha

FOOTBALL

LE CALME ET LE SANG-FROID:
ARMES FATALES CONTRE
LA VIOLENCE

ALORS QUE
CHACUN ASSURE
CE MINIMUM DE
CIVISME !

p.26

MARINE

Exercice
d'évacuation
médicale à bord
du navire
de transport
de voyageurs
Tassili II (MDN)

p.3

Météo



Régions Nord : 12° à Alger

Temps froid et nuageux sur les régions Centre et Est avec localement averses de pluies, excepté les régions de l'Ouest où l'on notera un temps généralement voilé en cours de journée avec quelques chutes de neige sur les reliefs du Centre et de l'Est dépassant 900 mètres d'altitude. Les vents seront en général modérés. La mer sera agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps voilé à localement nuageux de l'Extrême Sud vers le Sahara central, oriental, le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

CE MATIN DE 11H À 13 M^{me} Dalila Boudjemaâ invitée du Forum de la Radio



(des Martyrs Alger), M^{me} Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, pour débattre du plan national de l'aménagement du territoire et le rôle du ministère de l'Environnement dans le nouveau découpage administratif en faveur du Sud et des Hauts-Plateaux.

HIER À AÏN DEFLA Secousse tellurique de magnitude de 3,2

Une secousse tellurique de magnitude de 3,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 16h21 (heure locale), dans la wilaya de Aïn-Defla, a annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au sud-est de la localité de Tarek Ibn Ziyad, a précisé la même source.

Mobilis Lance le Pack Tablette Entreprises



A compter d'aujourd'hui 9 février 2015, Mobilis commercialise son nouveau Pack Tablette 3G++ Entreprises, en édition limitée, à destination de ses clients professionnels et entreprises. Un nouveau pack de haute qualité, composé d'une tablette, 7 pouces, munie de son étui et d'une SIM Data d'une connexion mensuel de 2Go offerte « Forfait découverte », pendant (6) six mois. Ainsi, le client pourra après les six mois de gratuité, choisir l'un des forfaits Internet à renouveler : Découverte (2 Go), Essentiel (05 Go) ou Confort (10 Go). Mobilis précise que le pack est soumis à une durée d'engagement de 12 mois selon la disponibilité du stock. Le « Pack Tablette Entreprises », est une offre dédiée aux professionnels, pour profiter pleinement du haut débit mobile à un coût très concurrentiel.

DEMAIN À 10H30 Le président du CNEA Abdelhamid Boudaoud invité du Forum de DK News



Le président du Collège national des experts architectes (CNEA), M. Abdelhamid Boudaoud sera l'invité du Forum de DK News dans le cadre d'une conférence-débat, demain mardi 10 février 2015 à 10h30. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Akger.



CE MATIN AU HILTON Rencontre d'évaluation des activités des services extérieurs du secteur du commerce

Dans le cadre du suivi des activités des services extérieurs du secteur du commerce, M. Amara Benyounès, ministre du Commerce, présidera ce matin à 9h30 à l'hôtel Hilton, une rencontre d'évaluation des activités des services extérieurs du secteur, au titre de l'année 2014. Cette rencontre regroupera les responsables centraux du ministère du commerce et des services extérieurs (directeurs régionaux et de wilaya de commerce), permettra d'évaluer les activités des directions régionales du commerce ainsi que celles des directions de commerce de wilaya.

COMMUNICATION Grine à Relizane

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera à partir d'aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Relizane et Mostaganem. Le ministre inspectera entre autres, les radios locales et les stations de télédiffusion.



FORMATION PROFESSIONNELLE Bedoui à Adrar



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Nouredine Bedoui, effectue depuis hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar.

JEUDI À 19H AU TNA El Gusto en concert



Le groupe de musique chaâbi, El Gusto, sera en concert jeudi 12 février à partir de 19h au théâtre national algérien (TNA).

AHD 54 Conférence ce matin d'Ali Fawzi Rebaïne



Le président du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaïne, animera une conférence de presse ce matin à partir de 11h au siège national du parti sis à Alger.

SIDI BEL-ABBÈS 100 femmes formées aux métiers d'artisanat

Plus de cent femmes et jeunes filles ont été formées aux métiers d'artisanat à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris dimanche lors d'une exposition organisée du 4 au 12 février à la maison de la culture Abdellah-Alloua de Tlemcen. Plus de 100 jeunes filles et femmes ont acquis un métier par le biais de l'association «Haoua el moustakbal» de Sidi Bel-Abbès, créée en 2012, et sont maintenant installées à leur compte, a indiqué à l'APS Benabou Fayza, présidente de cette association, à l'occasion d'une exposition, organisée par l'association «Bab Zir» de protection des métiers d'artisanat de Tlemcen. Cette association, offre aux jeunes filles et femmes en difficulté «un moyen de reprendre confiance en la vie et faciliter leur réinsertion sociale», a-t-elle souligné.

Horaires des prières

Lundi 19 Rabih El-Thani 1436

	Max	Min
Alger	12°	00°
Oran	15°	06°
Annaba	11°	06°
Béjaïa	11°	06°
Tamanrasset	26°	10°



ALGÉRIE - UE - SÉCURITÉ

FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Algérie accueillera prochainement une conférence de haut niveau

L'Algérie accueillera, durant le premier semestre de l'année en cours, une conférence de haut niveau sur le financement du terrorisme, a annoncé hier à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.



M. Messahel se réunit avec les ambassadeurs des pays de l'UE accrédités à Alger

Cette conférence «se penchera sur l'élaboration d'un projet de protocole additionnel à la Convention sur le terrorisme qui sera soumis aux Nations unies», a précisé M. Messahel lors d'une rencontre avec les ambassadeurs des pays de l'Union européenne (UE), rappelant que la tenue de cette conférence a été décidée par le sommet du Conseil de paix et sécurité de l'UA, tenu en septembre dernier à Nairobi.

Le ministre délégué a souligné, à cet effet, que la lutte antiterroriste constitue un «axe majeur» de la diplomatie algérienne, car a-t-il dit, le retour à la stabilité et à la sécurité est «un impératif pour la relance du développement économique et social et pour la consolidation des processus de démocratisation en cours dans nos pays».

Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des «échanges réguliers» entre l'Algérie et les pays de l'UE, M. Messahel a évoqué, par ailleurs, les derniers développements de la situation dans la région du Sahel et du Maghreb.

Il a, ainsi, rappelé le rôle que joue l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale pour le règlement de la crise au Mali, précisant, à ce propos, qu'*«un règlement, pour être durable, doit préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays et définir les règles d'une gouvernance renouvelée à même de relancer le développement économique et so-*

cial du pays». Le ministre délégué a rappelé également les efforts en cours de la médiation pour «circonscrire la tension qui prévaut actuellement au nord du Mali et préparer sereinement la reprise du dialogue intermalien à Alger, dans les jours à venir, afin de finaliser l'accord de paix soumis aux parties pour enrichissement et amendement».

S'agissant de la crise libyenne, M. Messahel a souligné que l'Algérie, à la demande des frères libyens, déploie des efforts pour rapprocher les points de vue des parties et préparer les conditions d'un dialogue inclusif, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tel par l'ONU.

L'objectif, a-t-il dit, est de «parvenir à une solution politique consensuelle qui préserve l'unité, l'intégrité territoriale du pays et la cohésion du peuple libyen et ouvre la voie à la mise en place des institutions chargées de gérer la transition».

Il a indiqué, à cet effet, que l'Algérie «est en contact avec des pays partenaires, aussi bien de la région que du monde, notamment les pays du voisinage, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, la Turquie, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et la Russie, pour forger un consensus sur les contours d'une solution politique inter libyenne négociée de sortie de crise». Les pays du voisinage, a-t-il ajouté, «se retrouveront jeudi prochain à N'djamena pour

poursuivre leur concertation sur la crise libyenne». Le ministre délégué a relevé, par la même occasion, que l'Algérie «soutient les efforts du représentant spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, avec qui la concertation est permanente».

M. Messahel a également évoqué, lors de cette rencontre, la situation au Sahara occidental, en relation avec la prochaine tournée dans la région, de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross.

Il a réitéré, à cet égard, le «soutien» de l'Algérie au secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel dans leurs efforts en vue de «parvenir à une solution politique mutuellement acceptable par les parties au conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario, qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU».

La présentation de M. Messahel a été suivie d'un débat riche qui a permis d'approfondir les échanges sur les questions évoquées.

Les ambassadeurs des pays de l'UE, qui se sont félicités de cette rencontre, ont exprimé la disponibilité de leur organisation à appuyer les efforts de l'Algérie et à apporter une contribution pour favoriser le règlement des crises qui secouent la région et mettent en péril la stabilité et la sécurité en Méditerranée.

La lutte antiterroriste, priorité absolue de l'Algérie

Boualem Branki

Une fois encore, l'Algérie a rappelé que la lutte contre le terrorisme et son éradication demeure un axe majeur et une priorité fondamentale pour dégager la voie au développement et la consolidation de la démocratie. Autant en Algérie qu'en Afrique et là où ce fléau s'est installé.

C'est là le message délivré hier par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel dans son intervention devant les ambassadeurs de l'UE accrédités à Alger. M. Messahel, au-delà de la politique algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, son éradication et la mise en place des fondements d'une société ouverte au progrès et à la démocratie, a délivré un autre message: celui de dire que l'Algérie reste absolument tournée vers le rétablissement de la paix, la concorde civile et la sécurité sur le continent africain. Elle reste également solidaire de tous les combats pour la promotion des droits de l'homme et l'émancipation sociale et économique des pays africains, outre la fin de toute forme de colonialisme, notamment au Maghreb. Pour ce faire, il a annoncé la tenue prochainement à Alger d'une conférence de haut niveau sur le financement du terrorisme.

Cette conférence «se penchera sur l'élaboration d'un projet de protocole additionnel à la Convention sur le terrorisme qui sera soumis aux Nations unies», a précisé M. Messahel. Car en fait, pour l'Algérie, la lutte antiterroriste est plus que jamais un axe majeur de la diplomatie algérienne.

Pourquoi? Tout simplement parce que l'éradication du terrorisme et le tarissement de ses sources de financement conditionnent le retour à la stabilité et à la sécurité des pays, outre le fait que la fin du terrorisme est une exigence sine qua non pour la relance et la consolidation du développement économique et social et des processus de démocratisation en cours en Afrique et ailleurs dans le monde, en particulier dans les pays arabes.

Car il est évident que le développement social et économique en Afrique, que ce soit au Sahel, au Maghreb arabe et ailleurs est tributaire d'une situation sécuritaire assainie, d'un climat social apaisé et d'une incrustation dans les sociétés politiques locales des principes de démocratie, de gouvernance et de progrès sociaux. Mieux, M. Messahel a fait comprendre aux diplomates européens que l'Algérie demeure résolument engagée sur le front de combat, et travaille avec ses partenaires pour arriver rapidement à un consensus régional, sinon international pour remettre de l'ordre dans l'actuelle configuration politique dans certains pays africains, pas seulement en Libye où la situation est vraiment inquiétante, mais sur tout le continent africain, à commencer par aider les partenaires de la paix au Mali à s'entendre sur une sorte de crise démocratique et consensuelle, allant dans le sens des efforts de l'Algérie pour le retour de la paix et la sécurité au nord de ce pays.

La situation est certes difficile, mais pas insurmontable, si tout le monde y met du sien. Tel est par ailleurs l'autre sens à donner au message de M. Messahel aux diplomates européens.

MARINE

Exercice d'évacuation médicale à bord dunavire de transport de voyageurs Tassili II

Le groupement territorial des gardes-côtes d'Annaba, a exécuté samedi un exercice d'évacuation médicale à bord du navire de transport de voyageurs Tassili II, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Le groupement territorial des gardes-côtes d'Annaba relevant de la façade maritime Est (5^e Région militaire) a exécuté le 7 février 2015 un exercice d'évacuation médicale à bord du navire de transport de voyageurs Tassili II, relevant de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV)», lit-on dans le communiqué.

Le scénario de cet exercice «consiste en la présence d'un blessé en état grave à bord d'un navire de transport de voyageurs se trouvant à 10 miles marins au nord des côtes d'Annaba, et ce, après l'appareillage dudit navire», a précisé la même source.

EL OUED ET BORDJ BADJI MOKHTAR

L'ANP sur les tracs des contrebandiers

• Des quantités de carburant et denrées alimentaires saisies, des contrebandiers arrêtés au sud du pays (MDN)

Des quantités de carburant et des denrées alimentaires ont été saisies par l'Armée nationale populaire (ANP) dans les régions d'El Oued et Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), faisant également état de l'arrestation de contrebandiers. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire), a saisi, hier 7 février 2015 à 11h00, suite à une patrouille près de la localité de Hassi El Djerrara, une quantité de huit cents (800) litres de carburant», a précisé le MDN. Le même jour et au niveau de la 6^e Région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar a intercepté deux (2) contrebandiers et saisi deux (2) camions chargés de trente-trois (33) tonnes de denrées alimentaires et 2200 litres de carburant destinés à la contrebande», a ajouté le commandant de l'ANP. APS

TRANSPORTS

Développer le rail sur les Hauts-Plateaux pour réduire la pression sur les routes

La future voie ferrée des Hauts-Plateaux entre Tébessa et Sidi Bel-Abbès permettra d'atténuer la pression sur les routes qui supportent 97 % du mouvement de marchandises et de voyageurs, a affirmé dimanche à M'sila le ministre des Transports, Amar Ghoul, au cours d'une visite de travail.

Le ministre qui intervenait sur les ondes de la radio nationale de M'sila a déclaré que cette voie de chemin de fer de 1.400 km permettra également de «réduire les coûts d'entretien des chaussées, de faire baisser le nombre d'accidents, de créer une synergie entre les différents modes de transport et de participer au développement de l'économie nationale».

Sur le même sujet, président une réunion avec les responsables de la partie de ce projet de voie ferrée des Hauts-Plateaux située entre M'sila et Boughezoul (Médéa) sur 150 km, aujourd'hui achevée à 80 %, M. Ghoul a indiqué que ce segment, susceptible d'être doublé ultérieurement, est doté d'équipements modernes de signalisation, de communication et de régulation du mouvement des trains. Des équipements dont le rôle est déterminant lorsqu'on sait que les convois circuleront, sur cette voie ferrée, à 160 km/heure», a-t-il ajouté.

Le ministre des Transports a également fait savoir que les mêmes équipements modernes ont été installés le long des voies ferrées Ain Touda-M'sila (pose achevée à 100 %) et M'sila-Bordj Bou-Arréridj (80 %).

S'agissant des deux études techniques en cours, en vue de la réalisation de chemins de fer entre M'sila et Djelfa via Boussâada et entre Aïn Lahdjel et Sour El Ghazlane (Bouira), M. Amar Ghoul a insisté sur une «coordination étroite» avec les autorités locales des wilayas concernées afin que les chantiers puissent fonctionner correctement. Le ministre qui a aussi appelé au lancement «dans les plus brefs délais» des trois ouvrages d'art devant enjamber la voie ferrée pour assurer la sécurité des automobilistes, a par ailleurs évoqué le nouveau plan de circulation dans la ville de M'sila pour souligner la nécessité de «matérialiser correctement le schéma de circulation en recourant à une signalisation adaptée et efficace».

M. Ghoul avait auparavant inauguré la nouvelle gare routière de Sidi-Aïssa, capable d'accueillir quelque 200 bus, avant d'inaugurer, dans l'après-midi, une infrastructure analogue dans la localité de Hammam Dhalaâ.

EAU

2.000 écoliers de Constantine et Annaba sensibilisés à l'économie et à la rationalisation de l'eau en 2014

Quelque 2.000 élèves des établissements scolaires de Constantine et Annaba ont été sensibilisés, en 2014, à l'économie et à la rationalisation de l'utilisation de l'eau, à l'initiative de l'Agence du bassin hydrographique Constantine-Seybouse-Mellègue, a indiqué hier à l'APS son directeur général, Abdallah Bouchedja.

Cette action avait pour but de développer dans les rangs de la société une «bonne culture de l'eau» et d'inciter chez les consommateurs à un changement des pratiques et du comportement vis-à-vis du précieux liquide afin de favoriser l'utilisation rationnelle de cette ressource et lutter contre son gaspillage, a déclaré le

même responsable. Des équipes de spécialistes, formées notamment d'ingénieurs hydrauliciens et de techniciens supérieurs ont été mobilisées pour assurer le bon déroulement de ces opérations de sensibilisation inscrites dans le cadre de la stratégie nationale de communication autour de l'économie de l'eau, a précisé M. Bouchedja. Des visites guidées au barrage géant de Beni-Haroun et à la station d'épuration des eaux usées (STEP) d'Ibn Ziad en faveur de 260 élèves des wilayas de Constantine et d'Annaba étaient également au programme de cette sensibilisation dont les grands axes se sont articulés autour de la consommation de l'eau pour

l'usage domestique, agricole ou industriel, a-t-il fait savoir.

L'année 2014 a également été marquée par l'établissement d'un plan directeur d'aménagement des ressources en eau (PDARE) dans les 14 wilayas de l'est du pays couvertes par l'Agence du bassin hydrographique Constantine-Seybouse-Mellègue, a ajouté la même source.

Faire aboutir une confrontation équilibrée entre l'offre et la demande en matière d'eau, à l'horizon 2030, demeure l'objectif principal de la mise en œuvre de ce plan considéré comme un outil de planification et d'aide à la décision à l'échelle d'un bassin, a-t-il conclu.

DÉCÈS DU CHEIKH MOHAMED LAKHAL CHORAFÀ HIER À L'ÂGE DE 90 ANS**Il sera inhumé aujourd'hui au cimetière de Ben Aknoune après la prière du Dohr**

Cheikh Mohamed Lakhal Chorafa est décédé, hier à Alger, à l'âge de 90 ans, a-t-on appris auprès de l'Association des oulémas musulmans.

Les amis et les disciples du défunt pourront jeter un dernier regard sur sa dépouille, ce matin de 10h30 à 12h00, au siège de l'association à Hussein Dey. L'enterrement aura lieu au cimetière de Ben Aknoune, après la prière du Dohr qui sera accomplie à la mosquée Malek-Ben-Babi, à la cité Maliki (Ben Aknoune).

Le regretté compte parmi les membres éminents de l'Association des oulémas musulmans algériens qui ont voué leurs vies au service de la religion et de la patrie. Né le 18 février 1925 dans le village d'Ighil Ali à Beni Chebana, daïra de Beni Ourtilane (wilaya de Sétif), Cheikh Mohamed Lakhal a appris le Coran à l'âge de 13 ans. Il entame son parcours scolaire à l'école d'éducation et d'enseignement de Batna, dirigée à l'époque par

ALGÉRIE-TUNISIE

M.Belaïz souligne à Sakiet Sidi-Youcef la volonté commune de renforcer la coopération algéro-tunisienne

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a souligné hier à Sakiet Sidi-Youcef (Tunisie) la volonté de l'Algérie et de la Tunisie de renforcer la coopération bilatérale et de la promouvoir au plus haut niveau.

Il a également fait part, à l'occasion de la commémoration du 57e anniversaire des événements de Sakiet Sidi-Youcef, de la même volonté d'activer les projets de développement sur la bande frontalière entre les deux pays. Accompagné de son homologue tunisien, Mohamed Najem Gharassi, ministre de la Défense nationale de Tunisie, Farhat Harchani, et du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, M. Belaïz a mis en exergue, dans son allocution, la portée de la commémoration de cette date historique qui reflète la profondeur de la fraternité et de la solidarité entre les deux peuples lors de la lutte de l'Algérie pour le recouvrement de l'indépendance.

Au cours de cette cérémonie à laquelle ont également assisté les walis des régions frontalières des deux pays, le ministre de l'Intérieur a également indiqué qu'au terme de discussions avec le ministre tunisien de l'Intérieur, il a été convenu d'organiser «dans de brefs délais» une réunion regroupant les walis algériens et tunisiens concernés pour «tracer et adapter une stratégie de développement de la bande frontalière». M. Belaïz a rappelé, dans ce contexte, à «tirer des leçons du combat commun de nos ancêtres» avant d'insister sur l'importance des relations his-



toriques qui doivent motiver davantage les deux pays à renforcer leur coopération et à activer les protocoles d'accords déjà établis.

Rappelant les tueries abominables commises par l'armée coloniale lors de ces événements qui ont causé la mort de dizaines de Tunisiens et d'Algériens, il a réitéré la reconnaissance de l'Algérie pour tout ce que la Tunisie a consenti comme sacrifices pour aider la glorieuse Révolution de Novembre.

Le ministre d'Etat, revenant sur les relations fraternelles liant les deux pays, a indiqué qu'il a été reçu, dans la matinée, avec le ministre des Moudjahidines, par le président de la République tunisienne, Béji Caïd Essebsi à qui il a remis une lettre du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la commémoration de cet événement historique.

Un message, a-t-il dit, dans lequel le chef de l'Etat exprime ses sentiments de gratitude au président tunisien à qui il souhaite le plein succès au service de la Tunisie, «pays cher au président Bouteflika», a-t-il affirmé. M. Belaïz a insisté sur l'importance de perpétuer

la commémoration de ces événements qui doivent demeurer «un repère-phare» pour les générations monantes qui doivent se nourrir de cette leçon historique reflétant la solidarité entre les deux peuples.

De leur côté, les ministres tunisien de la Défense nationale et de l'intérieur ont rappelé, en substance, les projets communs de coopération dans les domaines militaire et économique pour faire face aux défis de l'heure, et souligné que le futur plan d'action du gouvernement tunisien se base essentiellement sur la sécurité du peuple tunisien et la fixation des populations vivant dans les régions frontalières.

Un but qui ne pourra être atteint, ont-ils estimé, que par un développement global en collaboration avec l'Algérie à travers l'activation des différents accords entre les deux pays.

A leur arrivée à Sakiet Sidi-Youcef, en milieu de journée, les délégations ministérielles ont déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative comportant les noms des dizaines de victimes des bombardements du 8 février.

HADJ 2015

Réunion de coordination des agences de voyages

Le ministre des Affaires religieuses et des walas, Mohamed Aïssa a indiqué, hier à Alger, que les 45 agences de voyages chargées de l'encadrement de la saison du Hadj 2015, «se réuniront aujourd'hui à Dar El Imam (Mohamadia).

«45 agences de voyages ont été chargées d'encastrer la saison du Hadj pour cette année, dont deux relèvent du secteur public (l'Office National Algérien du Tourisme et le Touring Club d'Algérie), a indiqué M. Mohamed Aïssa dans un point de presse animé en marge de la rencontre préalable du Conseil scientifique national.

«Les autorités saoudiennes assureront cette année les repas aux hadjis algériens en vertu des accords qui seront conclus entre la partie algérienne et son homologue saoudienne» à l'occasion de la visite qu'effectuera en mars le ministre des Affaires religieuses dans les Lieux saints.

Sur le choix des sites d'hébergement des hadjis algériens, M. Mohamed Aïssa a indiqué qu'une commission composée de 12 membres se rendra lundi dans les Lieux saints pour prendre en charge cette question.

Concernant la question du choix du nouveau Directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), M. Mohamed Aïssa a indiqué avoir «recommandé une personne en remplacement de Cheik Berbara» ajoutant que «la décision de sa désignation n'a pas encore été prise par le président de la République».

Le ministre a indiqué que «la personne en question fait partie des 12 membres de la commission chargée du choix des sites d'hébergement des hadjis algériens».

APS

GAZ DE SCHISTE**Rachedi R.**

● La phase exploratoire du gaz de schiste dans le site d'Ahnét, qui a fait l'objet ces dernières semaines d'un vaste mouvement de protestation de la population d'In Salah, prendra fin dans les tout prochains jours, a annoncé hier le P-DG de Sonatrach, Saïd Sahnoun. Intervenant lors d'une conférence organisée au siège de l'entreprise dont l'objectif principal était de rétablir certaines vérités à propos de l'exploitation du gaz de schiste qui suscite une grande polémique. Le P-DG de Sonatrach a indiqué que l'entreprise ne s'engagera jamais dans un procédé qui risque de porter atteinte à ses employés, aux citoyens ou à l'environnement.

«Nous affichons une totale transparence et l'entreprise n'a rien à cacher. On aurait pu choisir un site isolé pour effectuer ces forages mais le gaz extrait n'aurait servi à rien. Par contre à In Salah, le gaz extrait sera utilisé pour alimenter la centrale électrique» a souligné M. Sahnoun.

Par ailleurs, qualifiés de satisfaisants, les premiers résultats reçus lors de cette première phase encouragent la société nationale des hydrocarbures à poursuivre sa démarche exploratoire de cette ressource non-conventionnelle. «L'Algérie et Sonatrach ne peuvent pas se permettre de rester en marge du développement. Le gaz de schiste constitue un potentiel remarquable que nous devons exploiter. Une fois l'exploration terminée on passera à la phase d'appréciation. Elle nous permettra d'avoir une visibilité et une assurance économique quant à la rentabilité de cette ressource. Cela nous donnera également une idée sur les délais de réalisation des forages, les niveaux de production et la durée d'exploitation», a indiqué M. Sahnoun qui a rappelé à cette occasion que Sonatrach s'est inscrit dans une logique d'exploration et éventuellement d'exploitation du gaz de schiste depuis 2009.

Des contrats ont été signés dans ce cadre avec 5 sociétés qui maîtrisent les techniques de fracturation.

Abordant l'aspect environnemental, M. Sahnoun a fait savoir que l'industrie pétrolière n'est pas démunie de risques. C'est pour cela qu'il faut selon lui faire preuve de plus de rigueur dans l'exploitation des ressources non conventionnelles. Le procédé de fracturation permet de fondre la roche. Le liquide utilisé est composé de 99% d'eau et de sable. Le reste c'est des produits chimiques, entre 7 et 8 produits qui entrent dans la fabrication des dentifrices, des colorants et de liquides vaisselles. Selon le P-DG de l'entreprise, la plupart des incidents enregistrés dans le monde sont dus à des puits défectueux à la mauvaise cimentation ou à la diversion des produits dangereux. Les ingénieurs de Sonatrach maîtrisent parfaitement le processus de la fracturation hydraulique et les risques d'incidents sont presque inexistant.

LE P-DG DE SONATRACH REMET LES PENDULES À L'HEURE **Le forage des puits-pilotes ne sera pas interrompu**

Le groupe Sonatrach ne va pas arrêter les travaux de forage menés dans les puits-pilotes du gaz de schiste à In Salah, a indiqué hier son P-DG par intérim, Saïd Sahnoun.

«Nous n'allons pas interrompre l'activité forage» des puits-pilotes de schiste à In Salah, a déclaré M. Sahnoun lors d'une conférence de presse animée à Alger.

Selon lui, Sonatrach va achever dans quelques jours le forage du deuxième puits-pilote de schiste à Ahnet, après le premier déjà réalisé dans le même bassin.

«Nous sommes sur le point d'achever cet ouvrage, c'est une question de quelques jours. Dès que nous terminerons, l'appareil (de forage) sera transporté vers un autre site d'exploration pour lequel il est programmé», a-t-il ajouté sans identifier le nom du deuxième bassin qui fera l'objet d'exploration après celui d'Ahnét.

«Demander l'arrêt du forage du schiste c'est demander l'arrêt de l'activité pétrolière en Algérie», a déclaré M. Sahnoun en réponse à une question relative au mouvement de protestation mené par la population d'In Salah qui demande un arrêt des activités d'exploration dans cette ville située dans la wilaya de Tamanrasset.

Selon lui, toute l'industrie des hydrocarbures présente des risques, mais Sonatrach «observe plus de rigueur» quant il s'agit des forages non conventionnels.

Sonatrach est une entreprise citoyenne qui ne mène jamais une activité qui puisse nuire à la santé des citoyens ou à l'environnement, a poursuivi M. Sahnoun qui a fait savoir que son groupe allait poursuivre sa campagne de communication en faveur de l'exploration du schiste.

«Sonatrach a même fait une offre à la population d'In Salah pour aller visiter le site



des forages (...) Sonatrach n'a rien caché» à ce propos, a-t-il lancé.

Par ailleurs, il a précisé qu'un plan de gestion environnemental avait été établi pour le bassin d'Ahnét qui a déjà fait l'objet, selon lui, de cinq (5) opérations d'inspection pour s'assurer de l'application de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

D'ailleurs, a-t-il avancé, une équipe de surveillance de Sonatrach sera dépêchée prochainement dès l'achèvement du deuxième forage à Ahnet pour évaluer, une fois de plus, l'impact environnemental de cette première activité d'exploration de gaz de schiste en Algérie.

Le premier responsable de Sonatrach a réitéré que ces forages allaient permettre d'évaluer le potentiel du schiste en Algérie et de connaître les paramètres d'exploitation de cette ressource non conventionnelle. A ce titre, les puits-pilotes devraient permettre à la compagnie nationale des hy-

drocarbures de connaître la faisabilité technique et commerciale du projet.

Interrogé sur les résultats de l'exploration des deux puits-pilotes d'Ahnét, M. Sahnoun s'est dit «satisfait» des premiers résultats mais s'est, toutefois, gardé de donner les détails du bilan de cette opération tant qu'elle n'est pas achevée.

A une question d'un journaliste quant à l'existence d'éventuelles pressions exercées sur l'Algérie par des compagnies internationales pour exploiter le gaz de schiste, le P-DG de Sonatrach a réfuté cette allégation en soulignant que la décision de Sonatrach d'opter pour cette ressource non conventionnelle a été dictée en premier lieu par le besoin de satisfaire la demande nationale en gaz qui doit passer de 35 milliards de m³/an en 2015 à 55 milliards de m³/an en 2025.

Répondant à une autre question sur une éventuelle participation du groupe français Total dans l'exploration du gaz de schiste, il a répondu que que cette compagnie n'avait jamais été impliquée dans une opération d'exploration ou de développement de gaz de schiste en Algérie.

Il a, par ailleurs, relevé que les années 2011-2012 ont constitué une période qui a été mise à profit par Sonatrach pour lancer plusieurs contrats avec cinq sociétés «ayant une expérience avérée et une maîtrise de la technologie du schiste», que sont Anadarko, BP, Shell, Eni et Talisman.

Il est à rappeler que Total a démenti, récemment, tout projet de développement du gaz de schiste en Algérie en faisant savoir qu'elle s'était retirée en 2012 de deux blocs d'exploration du tight gaz (gaz compact) à Ahnet.

BENYOUNÈS À PARTIR DE TLEMCEN

Le MPA pour l'exploitation du gaz de schiste une fois ses techniques développées

Le Mouvement populaire algérien (MPA) est pour le gaz de schiste comme alternative au gaz conventionnel, «mais dans une dizaine d'années et une fois que les techniques de son exploitation soient développées», a indiqué son secrétaire général, Amara Benyounès, samedi à Maghnia (Tlemcen).

«Le Gouvernement cherche actuellement à connaître la réalité des stocks de gaz de schiste du pays, classé à la 3ème place au plan mondial selon des prévisions», a souligné M. Benyounès lors d'un meeting animé au centre culturel de Maghnia en présence d'un nombre important des militants du MPA.

Les appréhensions quant à l'exploitation du gaz de schiste «n'ont pas de justification», a-t-il relevé, affirmant que «le Gouvernement ne peut en aucun cas prendre des décisions qui ne servent pas l'intérêt



du peuple». Concernant la chute des prix du pétrole, le SG du MPA a souligné «qu'il n'y a pas de recul dans la subvention des prix des matières de grande consommation» et que «l'Algérie n'est plus celle des années 80», expliquant que les réserves de change importantes dont jouit l'Etat actuellement «la mettent à l'abri de toute

turbulence dans les 3 à 4 années à venir, à condition de maîtriser les dépenses».

Après avoir rappelé les conséquences négatives de la contrebande de produits subventionnés, le secrétaire général du MPA a insisté sur la nécessité de stopper cette hémorragie.

Par ailleurs et dans un autre chapitre, M. Benyounès a souligné que «nous n'avons aucun problème avec le Maroc, mais nous n'abandonnerons pas le peuple sahraoui dans sa lutte pour son autodétermination et demandons l'exécution des résolutions de l'ONU».

Par ailleurs, M. Benyounès a évoqué l'évolution de la situation politique dans certains pays arabes suite au «printemps arabe», avant d'aborder la charte de la paix et de réconciliation nationale en Algérie «qui barre la route au parti dissous pour faire son retour sur la scène politique».

ALGÉRIE-VÉNÉZUELA

Sonatrach et PDVSA négocient la création d'une société mixte pour commercialiser leur pétrole

Le P-DG de Sonatrach par intérim, Saïd Sahnoun, a indiqué, hier à Alger, que son groupe était actuellement en négociation avec la société pétrolière vénézuélienne PDVSA pour la création d'une société mixte pour la commercialisation de pétrole.

Interrogé lors d'une conférence de presse sur une éventuelle cessation de livraison de pétrole par Sonatrach au groupe pétrolier public vénézuélien PDVSA, tel que rapporté récemment par un média britannique, M. Sahnoun a préféré parler de «l'avenir» des relations entre les deux compagnies en annonçant l'existence de discussions entre elles sur la création d'une société mixte pour commercialiser leur

brut. «Nous nous sommes engagés dans une relation de partenariat structurel avec PDVSA. Au lieu de nous limiter à lui fournir du pétrole, nous travaillons sur la création d'une joint-venture qui aura pour vocation de faire le (mélange) des pétroles algérien et vénézuélien et de les commercialiser ensemble», a-t-il déclaré.

Citant des sources au sein de PDVSA, un média britannique avait rapporté, jeudi dernier, que le groupe vénézuélien avait cessé ses importations de brut de l'Algérie, évoquant un éventuel désaccord sur le prix et un manque de logistique chez PDVSA.

À ce sujet, M. Sahnoun a affirmé: «Nous n'avons pas suspendu la coopération avec

le Vénézuela, nous travaillons dans un cadre structurel qui nous permet de mener une coopération à long terme. Les négociations sont en cours».

Pays membre de l'Opep, le Vénézuela renferme d'importantes réserves de pétrole lourd nécessitant d'être allégé avec un brut léger ou extra léger comme le Sahara Blend algérien.

Par ailleurs, le P-DG de Sonatrach a expliqué que la consignation du port de Skikda (arrêté de toutes les opérations portuaires) avait été à l'origine de la réduction des quantités de gaz liquéfié exportées par méthaniers.

APS

ODEJ DE SÉTIF Formation de secouristes volontaires

Azzedine Tiouri

Entrant dans le cadre du partenariat entre les différents secteurs au service du citoyen, notamment les jeunes, la Protection civile et l'Office des établissements de la jeunesse de la wilaya de Sétif, organisent des sessions de formation au profit de la jeune juvénile, des stages de secourisme pour les volontaires sous le thème de "un secouriste pour chaque famille", c'est ce qu'a déclaré le directeur de l'ODEJ, Adel Tedjar. Selon la même source, l'objectif de cette opération est la bonne préparation face aux risques majeurs d'accidents, notamment la participation de la société civile dans ce système et de contribuer ainsi d'une manière efficace à aider les citoyens aux cotés des institutions publiques lors des grands accidents dans des cas d'urgence, plus particulièrement lors des catastrophes, par l'organisation, l'encadrement et la surveillance.

Ce programme de formation inclut également la prévention et la préparation aux tremblements de terre, des inondations, des incendies, des secours lors des accidents domestiques etc. Ce programme étudié et élaboré par les deux directions s'étalera sur des cours de 26 heures, à raison de deux heures par jour, sanctionné par un certificat qui sera remis au candidat formé prouvant ses capacités en matière de secourisme. Cette opération a été lancée, jeudi dernier, avec deux groupes au niveau de la maison de jeunes Saïd Boukhriwa située au centre de la ville de Sétif. Tous les citoyens intéressés par cette importante formation de secouriste, sont invités de se rapprocher de la Protection civile ou des établissements de jeunesse disséminés à travers la wilaya de Sétif.

Depuis sa création et son lancement en 2010, cette initiative a permis la formation de plus de 2 400 secouristes à travers la wilaya de Sétif, grâce au programme élaboré conjointement entre les deux directions de la Protection civile et de l'ODEJ.

UNIVERSITÉ Un colloque sur les archives en Algérie en préparation à Oran

Des chercheurs de l'Université d'Oran s'attellent à la préparation d'un colloque sur les archives en Algérie, indiquaient hier les organisateurs de cette rencontre prévue en juin prochain à l'occasion de la Journée internationale des archives.

"Les archives en Algérie, lieux de recherche et lieux de pratique" constitue le thème générique de la manifestation scientifique qui a pour objectif "d'explorer les aspects théoriques, méthodologiques et techniques sur les usages actuels et futurs des archives", argumentent les mêmes sources dans l'appel à communication publié sur le site Web de l'université.

Le colloque qui se tiendra sous le slogan "Génération d'archivistes, mêmes lieux mais autres temps et autres enjeux", est initié par le Laboratoire de recherche sur les systèmes d'information et les archives en Algérie (LASIA). Les axes de réflexion d'ores et déjà retenus portent, entre autres, sur "la part des sciences humaines et sociales", "la formation, les pratiques pédagogiques et la réforme LMD", "la recherche en archivistique", "les nouveaux modèles d'organisation de l'archivage", et "la gestion et la conservation des documents électroniques à l'ère numérique".

Ce rendez-vous s'inscrit dans le prolongement de plusieurs séminaires organisées par le LASIA en collaboration avec des partenaires à l'instar du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et la Direction générale des archives nationales.

La précédente édition, tenue en juin 2014, avait été consacrée au thème "Les archives dans un contexte de mutation globale: Documents, patrimoine et mémoire", rappelle-t-on. La Journée internationale des archives est célébrée chaque année le 9 juin, date commémorant la création du Conseil international des Archives (9 juin 1948) sous les auspices de l'UNESCO.

SESSION PROFESSIONNELLE DE FÉVRIER 2015 Des offres importantes de formation pour les femmes au foyer à Tipasa

Des offres importantes de formation sont destinées aux femmes au foyer, durant la nouvelle session de la formation professionnelle, dont la rentrée est prévue le 1^{er} mars, a-t-on appris auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.



Dans le cadre de la consécration du principe de «l'égalité des chances» visant à offrir une formation au plus grand nombre possible de femmes au foyer, un quota de 1.165 offres de formation a été dédié à cette catégorie sociale, soit un taux de 15 % de la totalité de l'offre disponible pour cette nouvelle session estimée à 7333 places pédagogiques, a-t-on indiqué de même source.

Le nombre de places, venant juste derrière l'offre en mode apprentissage (1839 places) et en mode résidentiel (1700 places) illustre l'intérêt du sec-

teur de la formation pour la femme au foyer», a souligné la source, estimant que c'est également un «indice» de son «ouverture à l'élément féminin», particulièrement la «femme au foyer, dont les responsabilités familiales sont un empêchement pour intégrer un centre professionnel», «d'où la nécessité d'adaptation du secteur avec la situation de cette catégorie sociale, réputée pour son talent et dévouement au travail», a-t-on observé de même source.

Ces offres de formation sont réparties sur de nombreuses spécialités dont la broderie (fetla, chibika, macramé), le

décor floral, la couture, la confection de gâteaux, la coiffure et la restauration collective. Parallèlement, la même source a signalé une centaine d'offres de formation pour les femmes alphanabées dans les domaines de l'informatique, la poterie et la vannerie, entre autres.

Quelque 13.293 stagiaires, dont 7333 nouveaux inscrits, sont attendus à Tipasa durant la rentrée de mars prochain, au niveau des 19 établissements de formation de la wilaya, englobant un Institut national spécialisé, 14 CFPA et 4 annexes professionnelles.

BOUIRA

Des dizaines de propriétaires de fusils de chasse réclament la restitution de leurs armes

Des dizaines de propriétaires de fusils de chasse, saisis durant les années 1990, ont organisé, hier à Bouira, une marche de protestation pour réclamer la restitution de leurs armes, a-t-on constaté. Les protestataires, dont le nombre a dépassé la cinquantaine, ont observé un sit-in sur la place des martyrs de l'ancien centre-ville de Bouira, avant de se diriger vers le secteur militaire en vue de réclamer la restitution de leurs armes. Contactés par l'APS, les services de la Gendarmerie na-

tionale ont assuré que l'opération de restitution de ces armes, entamée en mai 2012, suit son cours et qu'il «ne reste que quelque 400 fusils qui vont être restitués à leurs propriétaires après l'accomplissement des procédures nécessaires».

«Pas moins de 1100 fusils ont été restitués à ce jour, à leurs propriétaires, et il reste quelque 400 fusils qui vont être restitués à leurs propriétaires après l'accomplissement des procédures nécessaires», ont-ils précisé.

INTEMPIÉRIES

17.500 bonbonnes de gaz butane écoulées à Tissemsilt

Plus de 17.500 bouteilles de gaz butane ont été écoulées dans la wilaya de Tissemsilt dans les trois derniers jours marqués par de fortes chutes de neige, a-t-on appris hier auprès du directeur de wilaya de l'énergie.

Le centre enfeuté de wilaya a livré un total de 5.800 bouteilles de gaz butane par jour à toutes les communes de la wilaya en accordant la priorité aux zones éloignées et non raccordées au réseau de gaz de ville, a indiqué à l'APS Ghaouti Reguieq.

Le même centre a mobilisé, durant les trois derniers jours, trois équipes travaillant en H/24 pour satisfaire la demande des habitants. La perturbation dans l'opération d'approvisionnement en gaz butane dans certains points de

vente à travers la wilaya et les longues files relevées devant le centre enfeuté du chef-lieu de wilaya sont dues à la demande croissante, notamment de la part des aviculteurs, a-t-il expliqué.

Les services communaux de Layoune, Bordj Emir Abdelkader, Sidi Abed et Khemisti ont mis leurs moyens de transport à la disposition du centre enfeuté de gaz butane en vue de faciliter l'approvisionnement en cette énergie au profit des zones éloignées, a-t-il ajouté.

Eu égard à la demande croissante sur le gaz butane dans la wilaya lors des dernières intempéries, une cellule de crise a été installée au niveau du centre enfeuté présidé par le premier responsable du secteur qui est assisté de

représentants de la Sûreté de wilaya, selon la même source. Les services de la direction de l'énergie ont pris, en collaboration avec le centre enfeuté et en prévision de la saison hivernale, des dispositions préventives pour un approvisionnement régulier en cette source énergétique dont celle de mobilisation de 18 camions de transport de bonbonnes de gaz par l'unité de wilaya de Naftal et de 16 camions pour le transport du gaz butane brut à partir du complexe de production à Arzew(Oran) vers le réservoir principal du centre enfeuté de bonbonnes du chef-lieu de wilaya.

Les présidents d'APC sont également appelés à offrir des moyens de transport nécessaires pour assurer un approvisionnement quotidien de la population.

CONSTANTINE

Une signalisation lumineuse du trafic pour le tramway

Le tramway de Constantine sera doté «dès cette semaine» d'un système de signalisation lumineuse du trafic (SLT) pour «gérer au mieux les flux de circulation automobile et piétonne au moment du passage des rames», a-t-on appris saudi auprès de la direction des Transports.

Cet équipement de signalisation moderne a été déjà installé dans les dix (10) carrefours par lesquels transite le tramway, a-t-on souligné de même source, mettant l'accent sur l'importance de ce système dans l'organisation de la circulation le long de la voie ferrée empruntée par ce moyen de transport urbain. La signalisation tricolore au niveau des carrefours sera d'abord testée, avant sa mise en fonction, a-t-on indiqué, précisant que des actions de sensibilisation et d'in-

formation à l'importance de cet outil de signalisation seront parallèlement menées en direction des usagers.

S'étirant sur une distance d'un peu plus de 8 km, la première ligne du tramway de Constantine qui relie le stade Benabdellah-Ramdane à la cité Zouaghi-Slimane, sera désormais gérée par des feux tricolores et des feux rouges clignotants.

Depuis la mise en service commercial du tramway de Constantine, le 5 juillet 2013, plusieurs accidents ont été enregistrés le long tracé, a rappelé la même source, soulignant que la majorité des incidents sont dus à l'imprudence ou à l'inattention des passants.

APS

MME BENGHEBRIT : «Le statut particulier des travailleurs de l'éducation ne doit pas être révisé sous la pression»

► Le ministère de l'Education favorable à un «examen graduel» du statut particulier dans la sérénité

Le statut particulier des travailleurs du secteur de l'éducation ne doit pas être révisé sous la pression ou avec précipitation, a indiqué hier à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, soulignant que la stabilité du secteur était une priorité majeure.

S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des mesures prises pour la prochaine rentrée scolaire, Mme Benghebrit a reconnu des «défaillances» constatées dans l'actuel statut particulier, revu en 2012 après une précédente révision en 2008, qu'elle a principalement imputées aux conditions de sa révision. «Je refuse de lancer la révision du statut particulier des travailleurs du secteur de l'éducation sous la pression ou avec précipitation afin d'éviter l'expérience de l'année 2012», a indiqué la ministre sur un ton ferme, ajoutant qu'un



statut particulier, d'une manière générale, «doit être établi pour le long terme», ce qui nécessite, a-t-elle souligné, de prendre une série de mesures et de dispositions. Elle a indiqué que la révision du statut particulier était tributaire de la stabilité du secteur de l'éducation nationale et avec l'effort de l'ensemble des acteurs, à savoir, enseignants, syndicats et pédagogues, notamment, précisant que cette révision ne pourrait se faire dans un délai inférieur à cinq années. Concernant les revendications socioprofessionnelles des travailleurs, notamment, celles émanant des sept syndicats autonomes, qu'elle considèrent comme des «pro-

blèmes, en majorité, d'ordre local», Mme Benghebrit a rappelé qu'elle a consacré, depuis sa nomination à la tête du ministère de l'Education nationale, plus de 500 heures de dialogue et de concertation, qui, a-t-elle dit, se poursuivent encore. A ce propos, la ministre a affirmé que «beaucoup de revendications ont été satisfaites», relevant toutefois que le dialogue se poursuit pour aboutir à des solutions tangibles aux revendications encore en suspens et qui nécessitent encore du temps. Elle, à cette occasion, a appelé les syndicats du secteur qui optent pour la grève comme moyen d'exprimer leurs revendications socioprofessionnelles, en dépit des séries de rencontres avec le ministère de tutelle, à adopter un comportement «rationnel» car il s'agit de l'avenir et de l'état d'âme des élèves ainsi que de leurs parents. Soulignant la nécessité d'arriver à une décision qui protège, en particulier, l'intérêt de l'élève,

Mme Benghebrit a ajouté, par ailleurs, que les P-V des rencontres tenues avec les sept syndicats autonomes qui ont appelé à une «grève d'avertissement» les 10 et 11 février, ont été rédigés et prêts à être récupérés à partir de demain (lundi) au niveau du ministère de l'Education nationale.

L'appel aux syndicats du secteur

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a insisté hier sur la nécessité de s'entendre avec les partenaires sociaux sur une position «qui protège, avant tout, l'intérêt de l'élève».

S'exprimant lors d'une conférence de presse au Lycée des mathématiques de Kouba (Algér), Mme Benghebrit a assuré œuvrer à trouver des solutions aux problèmes auxquels est confronté le secteur depuis une dizaine d'années, insistant sur la nécessité de s'entendre sur une position «qui protège, avant tout, l'intérêt de l'élève».

Après avoir souligné que le grand nombre de syndicats qui compte le secteur était un droit et un gage de démocratie, la ministre a insisté sur la nécessité pour chaque partie d'avoir confiance en l'autre «quant à la satisfaction des revendications socioprofessionnelles restantes». «C'est une question de temps», a-t-elle dit.

Pour parer à toute perturbation dans le secteur, la tutelle avait demandé, en septembre 2014, aux différents syndicats de soumettre leurs propositions concernant trois dossiers, à savoir «des cours particuliers, le renoncement à la grève comme moyen de protestation et l'élaboration d'une charte d'éthique professionnelle», a fait savoir la ministre, ajoutant que «le ministère attend toujours la réponse des syndicats».

La Coordination des syndicats de l'éducation (CSE), qui compte sept syndicats, avait appelé à deux journées de protestation les 10 et 11 février pour réclamer la révision des statuts des différents corps de l'éducation nationale «dans un souci d'équité et de justice» en matière de classement, de promotion et de réintroduction. La ministre a saisi cette occasion pour lancer un appel aux enseignants, aux parents d'élèves et aux médias à oeuvrer pour la «stabilité du secteur». Il s'agit de l'éducation de nos enfants et tout arrêt de travail, ne serait-ce qu'une journée, leur est préjudiciable», a-t-elle soutenu. Elle a appelé toutes les parties à faire preuve de responsabilité pour concrétiser le projet de réforme de l'école, soulignant que «l'enjeu, aujourd'hui, est de développer l'école».

APS

Rentrée le 6 septembre pour plus de 8 millions et demi d'élèves

La rentrée scolaire 2015-2016, prévue le 6 septembre 2015, comme annoncé hier par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, sera placée sous le signe de la poursuite de la mise en place des réformes pour une école rénovée et caractérisée par un soutien multiforme de la part de l'Etat. Une étude prospective indique que le secteur de l'éducation enregistrera une augmentation globale de l'ordre de 129.955 élèves par rapport à l'année écoulée, soit (+1,53%), tous cycles confondus. Le nombre d'élèves attendu à la rentrée scolaire 2015-2016 sera de 8.581.370 élèves, selon un document distribué aux représentants des médias présents à la conférence de presse qu'a animée Mme Benghebrit. De nouvelles structures seront réceptionnées, à savoir 263 nouvelles écoles primaires qui totaliseront 133.720 nouvelles places pédagogiques, 112 nouveaux collèges équivalant à 72.320 nouvelles places pédagogiques et 157 nouveaux lycées pour un potentiel de 132.000 nouvelles places pédagogiques. Ces nouvelles capacités permettront l'amélioration du taux d'occupation des locaux, notamment dans l'enseignement primaire où il passera de 32 à 29 élèves par salle de classe.

Le parc infrastructurel du secteur de l'éducation sera constitué de plus de 26.000 établissements scolaires, dont 18.722 écoles primaires, 5.265 CEM et 2.304 lycées, selon le document qui relève que 10 instituts de formation à travers le territoire national seront récupérés. De nouvelles infrastructures de soutien destinées à améliorer les conditions de scolarité des enfants seront également réceptionnées.

A ce propos, le nombre total des cantines scolaires pour l'an-

GHARDAÏA 218 projets d'investissement validés depuis 2012



Pas moins de 218 projets d'investissement pour la création de petites et moyennes entreprises (PME) ont été validés, depuis 2012, dans la wilaya de Ghardaïa, par le comité local d'assistance et de localisation de la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (CALPIREF), a-t-on indiqué à la direction de l'industrie, de la promotion de l'investissement.

Ces projets d'investissement, qui ont engagé un investissement global dépassant les 48 milliards DA, ont été localisés sur 175 hectares répartis entre sur les communes de la wilaya, Ghardaïa et permettant à terme de créer 13.800 emplois directs et autant d'emplois indirects, a-t-on indiqué.

Ces projets se répartissent notamment entre les secteurs de l'industrie (98 projets), le tourisme (46) et les matériaux de construction (28), a précisé le directeur de wilaya du secteur, Abdelkrim Miloud à l'APS.

Au moins dix dossiers de projets d'investissement sont quotidiennement

réceptionnés au niveau du secrétariat du CALPIREF, a-t-il révélé en soulignant que la priorité est donnée aux grands projets pourvoyeurs d'emplois, après étude de leur faisabilité et d'impact sur l'environnement. Cette dynamique d'investissement que connaît Ghardaïa est justifiée par le développement socio-économique local, à la faveur des divers chantiers et projets d'infrastructures de base lancés dans la région, ainsi que par les mesures de soutien, d'assistance et d'accompagnement de l'investissement prévus par les pouvoirs publics, a soutenu le même responsable.

Cet engouement pour l'investissement dans la région a amené les pouvoirs publics à déployer des efforts considérables pour répondre favorablement à la demande croissante en matière de foncier.

Près de 600 réserves foncières, par l'extension des zones industrielles et d'activités existantes, ont été mobilisées et mises à la disposition des investisseurs, a fait savoir M. Miloudi.

Pour renforcer cette dynamique d'investissement dans la région qui contribue à la création d'emplois et accompagner et aider les jeunes à intégrer la vie professionnelle, les pouvoirs publics ont lancé de nombreux projets de création de nouvelles zones industrielles et d'activités, telles les zones industrielles de Oued-Nechou (Ghardaïa) de 100 hectares et d'Oued Métillî (300 ha), dédiées exclusivement aux grandes Unités Industrielles.

Cinq nouvelles zones d'activité sont en cours de création à Métillî II (50 ha), et Métillî El-Djedida (60 ha), El-Menea (50 ha) , Berriane Madagh (17 ha) et Laroui (16ha), selon le même responsable. Actuellement, le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa compte 4.300 PME, dont 3.800 micro-entreprises (moins de trois personnes) et 500 moyennes entreprises, occupant une population de 18.000 travailleurs.

La wilaya de Ghardaïa dispose de deux zones industrielles de 230 hectares à Guerara et Boumoura, qui connaissent actuellement une opération de réhabilitation et d'extension, ainsi que huit zones d'activités totalisant 247 ha, dont quatre bénéficient d'une opération de réhabilitation et d'extension pour dégager de nouvelles assiettes foncières.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Augmentation continue des importations en 2014

Les importations des matériaux de construction ont poursuivi leur hausse en valeur et en quantité durant l'année 2014 en s'établissant à 3,65 milliards de dollars (mds usd) contre 3,43 mds usd en 2013, en augmentation de 6,41%, a appris hier l'APS auprès des services douaniers.



Les quantités importées des principaux matériaux de constructions (ciments, bois, fer, céramique, aluminium et articles de robinetterie) sont passées de 8,92 millions de tonnes en 2013 à 10,31 millions de tonnes en 2014, en hausse de 15,6%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Par catégorie des produits, la facture des importations des ciments (ciments Portland, ciments alumineux, ciments hydrauliques...) a atteint 513,67 millions usd l'année dernière contre 400,08 millions usd en 2013, en hausse de 28,4%.

La quantité des ciments importés a connu une augmentation de 29,11%, passant de 4.434 millions de tonnes en 2013 à 5.725 millions de tonnes en 2014. Cette hausse est due essentiellement au lancement des différents chantiers dans le secteur du BTPH dont les nouveaux programmes de logement toutes formules confondues.

Les pouvoirs publics ont entamé la réalisation de nouvelles cimenteries qui devraient permettre de combler un déficit de plus de trois (3) millions de tonnes/an dans un marché en pleine expansion.

Estimated à 18 millions de tonnes/an, la production nationale de ciment est dominée par le secteur public, notamment par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) qui produit plus de 11,5 millions de tonnes par an,

représentant 65% de la production nationale globale, le reste (35%) étant assuré par le secteur privé.

Les statistiques du Cnis montrent, par ailleurs, une hausse de près de 15% de la facture des importations du bois qui est passée de 731,77 millions usd pour une quantité de 1.394 million de tonnes en 2013 à 841,22 millions usd pour 2014 contre 1.524 million de tonnes en 2013.

Les quantités importées de ces deux produits ont connu une légère baisse à 2,965 millions de tonnes en 2014 contre près de 3 millions de tonnes une année auparavant, soit un recul de 1,16%.

Pour les importations des produits de céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont atteint 81,68 millions usd (53.376 tonnes) en 2014 contre 52,16 millions usd (59.713 tonnes) en 2013, en hausse de plus de 56% en valeur, précise le Cnis. Quant aux articles de robinetterie, ils ont connu une hausse de près de 15% en valeur à 345,98 millions usd (27.912 tonnes) en 2014 contre 300,88 millions usd (22.455 tonnes) en 2013. La facture des importations de l'aluminium a été, elle aussi, en aug-

mentation en 2014 à 34,57 millions usd (14.323 tonnes) contre 26,07 millions usd (11.104 tonnes) en 2013, soit une hausse de 32,6% en valeur, détaille la même source.

Des mesures pour contenir la hausse des importations

Afin de freiner l'accroissement de la facture des importations des matériaux de construction et de promouvoir la production nationale, le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a émis une circulaire en décembre dernier dans laquelle il interdit aux promoteurs chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. C'est dans ce sens que le ministère compte se réunir prochainement avec les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), qui détiennent la majorité des projets de logements publics afin d'affiner les modalités d'application de cette instruction.

En fait, les promoteurs publics seront tenus de stipuler, dans les marchés signés avec les entreprises de réalisation, l'utilisation des produits algériens avec l'obligation de joindre aux contrats les factures établies par les entreprises de fabrication des matériaux de construction activant en Algérie.

UNOP

Le taux de consommation de médicaments en Algérie sera de 5,7 milliards de dollars à l'horizon 2018

Le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop) le Dr Abdelwahid Kerrar, a affirmé hier à Alger que le taux de consommation de médicaments en Algérie atteindra 5,7 milliards de dollars à l'horizon 2018.

Le taux de consommation des médicaments en Algérie est appelé à augmenter d'année en année pour atteindre 5,7 milliards de dollars à l'horizon 2018, a indiqué le responsable dans une conférence de presse organisée pour soulever les problèmes de l'industrie pharmaceutique nationale.

Dr Kerrar qui s'est appuyé sur des données de l'institut américain des statistiques a estimé qu'il s'agissait d'une cette situation "est normale" invitant les médias à analyser le marché national du médicament en termes de production et d'importation plutôt que de se contenter de relayer les chiffres du centre national des statistiques relevant des douanes qui présente une facture englobant tous les aspects liés à ce domaine.

Pour lui, la hausse de la facture d'importation des médicaments est due à plusieurs facteurs notamment la croissance démographique, l'augmentation de l'espérance de vie et les variations de la situation épidémiologique de la société algérienne.

Il a rappelé que la facture d'importation avait atteint 2,3 milliards de dollars en 2013, la part de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) représentant 402 milliards de dollars

dont 60% pour l'acquisition de médicaments anticancéreux.

En 2014, la facture s'est élevée à 2,6 milliards avec 752 millions pour la PCH, a-t-il ajouté. Il a relevé une baisse de 5% de la facture d'importation de médicaments grâce au développement de l'industrie nationale qui, selon les données du ministère de l'Industrie, a enregistré une croissance de 17% en 2014.

Le secrétaire général de l'UNOP, Nabil Mellah a pour sa part évoqué les problèmes que rencontre le secteur depuis une dizaine d'années liées notamment à la bureaucratie.

Il a également regretté que les opérateurs de la pharmacie n'aient pas été associés au conseil ministériel dédié au secteur.

Le ministère de la Santé reçoit des représentants de certains laboratoires étrangers implantés en Algérie alors que les opérateurs nationaux ne sont reçus qu'après un parcours de combattant, a-t-il également déploré. En outre a-t-il dit, la tutelle ne reçoit que deux dossiers relatifs au médicaments soumettant les opérateurs à une longue attente et à une perte substantielle.

C'est d'après lui, sans parler de la problématique d'enregistrement du médicament soumis pourtant à un prix de référence.

APS

PÉTROLE**La chute des cours du brut est due aussi au poids des dettes dans le secteur pétrolier**

La forte chute des cours du pétrole ne s'explique pas seulement par l'offre et la demande mais aussi par le poids de la dette et des instruments de couverture utilisés sur le marché pétrolier, a expliqué la Banque des règlements internationaux (BRI) dans une analyse publiée samedi.

«Les changements dans la production et la consommation semblent loin de fournir une explication pleinement satisfaisante pour l'effondrement brutal dans les prix du pétrole», ont estimé les auteurs de l'étude préliminaire sur le pétrole réalisée par la BRI.

Après s'être maintenu pendant quatre ans aux environs de 100 dollars, le prix du baril a chuté d'environ 50% depuis le début du se-



cond semestre 2014, a rappelé la BRI basée à Bâle.

En 1996 et en 2008, les fortes corrections sur les cours de l'or noir s'expliquaient par une contraction importante de la consommation ou par une hausse significative de la production, ce qui n'est pas le cas dans le récent mouvement puisque la production est restée proche des attentes tandis que la consommation n'a été qu'un peu plus faible que prévu, ont-ils argumenté. La baisse des cours, compte tenu de son ampleur, n'est

pas sans rappeler les mouvements observés sur les actifs financiers, dont l'évolution dépend des anticipations quant aux conditions futures de marché. A cet égard, la décision de l'OPEP de ne pas réduire la production été un facteur clé de la baisse des cours, selon cette étude.

D'après les auteurs de cette étude, d'autres facteurs pourraient cependant avoir amplifié la correction, l'un d'entre eux étant la dette accumulée par les acteurs du secteur pétrolier qui ont multiplié les émissions

d'obligations ces dernières années. Toutefois, la baisse des cours réduit la valeur des actifs pétroliers utilisés pour garantir les emprunts, et a pour effet d'affaiblir leurs bilans, conduisant à un resserrement des conditions de crédit. De plus, la chute des cours pèse sur leurs flux de trésorerie, augmentant le risque de défaut pour le paiement des intérêts. De surcroît, de nombreuses sociétés domiciliées en dehors des Etats-Unis ont emprunté en dollar, alors que cette devise s'est fortement ré-appreciée.

Le second facteur tient à l'abondance de liquidités qui a facilité le recours aux instruments de couverture sur les marchés dérivés par le biais de «swap dealers», les opérateurs sur contrats d'échange.

Néanmoins, dans une phase de «volatilité accrue» et de «pression sur les bilans», ces derniers pourraient être «moins disposés» à vendre des instruments de couverture aux producteurs de pétrole, ont-ils pointé.

CHINE

Bond de 88% de l'excédent commercial sur un an

L'excédent commercial chinois a progressé de 88% sur un an, à 367 milliards de yuans, sous l'effet d'une baisse continue des importations, ont annoncé hier les Douanes chinoises. Les exportations de la deuxième économie mondiale ont reculé, en outre, de 3,2% sur un an le mois dernier, à 1.230 milliards de yuans, confirmant la tendance observée sur l'ensemble de l'année 2014 (-4,9%). Mais le gonflement de l'excédent commercial s'explique d'abord par l'affaiblissement de la demande intérieure qui a fait reculer les importations de 19,7% en janvier, à 860 milliards de yuans, selon les chiffres des douanes.

La Chine, numéro un des échanges de produits manufacturés, a enregistré sur l'année passée un excédent commercial historique de 2.350 milliards de yuans.

La croissance économique de la Chine a ralenti à 7,4% en 2014, au plus bas depuis près d'un quart de siècle, après 7,7% en 2013 et alors même que Pékin s'est fixé un objectif annuel d'«environ 7,5%».

Face à l'assombrissement de la conjoncture, renforcé par le marasme du marché immobilier, la banque centrale (PBOC) avait annoncé en novembre une baisse surprise de ses taux d'intérêt, pour la première fois en plus de deux ans.

L'euro finit en baisse face au dollar après un rapport sur l'emploi américain

L'euro a fini en baisse face à un dollar dopé par un rapport sur l'emploi américain salué par les investisseurs, qui rendait probable, selon eux, un resserrement de la politique monétaire américaine dès la mi-2015.

La monnaie unique européenne valait 1,1316 dollar, contre 1,1475 dollar jeudi.

La devise européenne reculait un peu face à la monnaie nippone, à 134,65 yens contre 134,89 yens jeudi.

Le dollar progressait face à la devise japonaise, à 119,00 yens contre 117,55 yens la veille.

L'économie américaine a créé plus d'emplois que prévu en janvier, avec 257.000 embauches, «ce qui marque le douzième mois d'affilée avec un chiffre au-dessus des 200.000, du jamais vu depuis 1994», estiment les analystes.

En outre, les embauches des deux mois précédents ont été nettement revues à la hausse, le mois de novembre voyant la création de plus de 400.000 emplois. Même si le taux de chômage a enregistré une petite hausse, à 5,7%, le salaire horaire, longtemps à la peine, a progressé de 0,5% sur un mois.

En zone euro, les regards restaient fixés sur la Grèce. L'agence de notation Standard & Poor's a abaissé d'un cran sa note vendredi soir, de «B» à «B-», poussée à la fois par la posture d'Athènes qui campe sur ses positions, et par le temps qui passe, alors que se présentent des échéances cruciales à honorer.

L'agence Moody's quant à elle menacé d'abaisser aussi la note du pays du fait de l'incertitude pesant sur «l'issue des négociations entre la Grèce et ses créanciers».

La livre britannique progres-

sait face à la monnaie unique eu-

ropéenne, à 74,21 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,2549 dollar pour une livre.

La devise suisse gagnait du terrain face à l'euro, à 1,0475 franc suisse pour un euro, mais baissait face au dollar, à 0,9255 franc suisse pour un dollar.

La devise chinoise a terminé à 6,2446 yuans pour un dollar, contre 6,2529 yuans la veille.

L'once d'or a fini à 1.241 dollars au fixing du soir en Europe - avant de tomber à 1.228,47 dollars, son niveau le plus faible depuis la mi-janvier - contre 1.259,25 dollars jeudi soir.

USA**Le taux de chômage aux Etats-Unis remonte malgré de fortes créations d'emplois**

Le taux de chômage aux Etats-Unis est légèrement remonté en janvier malgré de fortes créations d'emplois qui ont dépassé les attentes, selon les données publiées vendredi par le département du Travail.

Il a gagné 0,1 point par rapport à décembre pour s'établir à 5,7%, après être tombé en décembre à son plus bas niveau depuis près de six ans et alors que les analystes s'attendaient à une stagnation, selon l'étude du ministère réalisée auprès des ménages.

En un mois, le nombre de chômeurs aux Etats-Unis a augmenté de 3,3% pour s'établir à près de 9 millions. Près de 7 millions d'Américains sont par ailleurs contraints de travailler à temps partiel pour «raisons économiques».

Dans le même temps, les créations d'emplois, qui sont elles calculées en sondant les entreprises, ont confirmé leur dynamisme.

En janvier, l'économie américaine a créé 257.000 emplois de plus qu'elle n'en a détruit, surpassant de loin les prévisions des analystes (235.000).

Le ministère a également considérablement revu à la hausse les créations d'emplois des deux derniers mois qui s'établissent désormais à 329.000 en décembre et 423.000 en novembre, gagnant à chaque fois environ 70.000 par rapport aux estimations initiales.

La moyenne sur les trois derniers mois s'établit à présent à 336.000, dépassant de loin celle sur l'ensemble de l'année 2014 qui a été pourtant un grand cru pour l'économie américaine.

TURQUIE

La livre turque baisse à un nouveau plus bas face au dollar

La livre turque a chuté vendredi à un nouveau plus bas historique par rapport au dollar, plombée par la fermeture du billet vert stimulé par des créations d'emplois aux Etats-Unis plus fortes que prévu en janvier.

Dans l'après-midi, la livre turque (LT) a franchi la barre des 2,4740 LT pour un dollar, en baisse de 1,35% par rapport à la veille. Elle a ensuite retrouvé quelques couleurs pour s'échanger en fin de journée autour de 2,465 LT pour un dollar. La monnaie turque s'est aussi légèrement dépréciée face à l'euro, qui s'échangeait à 2,79 TL, contre 2,78 TL la veille.

Depuis plusieurs semaines, la livre est victime des conséquences du bras de fer qui oppose le gouvernement turc et la Banque centrale au sujet des taux d'intérêt. L'institution monétaire a procédé le 20 janvier, sous la pression du gouvernement, à une baisse modérée de son principal taux directeur de 8,25 à 7,75% qui a été vivement dénoncée par le président Recep Tayyip Erdogan. Le chef de l'Etat milite pour une baisse rapide et massive des taux d'intérêt afin de protéger la croissance dans la perspective des législatives de juin. La Banque centrale s'y est jusque-là refusée tant que l'inflation n'a pas retrouvé des niveaux acceptables.

L'institution monétaire avait décrété une forte hausse de ses taux il y a un an pour enrayer la dégringolade de la monnaie turque.

La Grèce ne souffrira pas d'un manque de liquidités jusqu'à l'été

Le ministre grec de l'Economie Georges Stathakis a estimé samedi que la Grèce ne souffrirait pas d'un manque de liquidités jusqu'à l'été, grâce à un plan gouvernemental de renforcement du système de la perception des impôts.

M. Stathakis réagissait à la publication d'une interview qu'il a donnée au Wall Street Journal, dans laquelle il est cité disant: «Nous aurons des problèmes de liquidité en mars si les impôts ne s'améliorent pas, et alors nous verrons à quel point l'Europe sera dure». «Je n'ai pas dit qu'il y aurait des problèmes de liquidité en mars» assure M. Stathakis sur Twitter, ajoutant que le discours

de politique générale que fera dimanche le Premier ministre Alexis Tsipras devant le gouvernement «comprend un plan d'augmentation des recettes provenant des impôts, assurant ainsi la trésorerie nécessaire».

«Il n'y aura pas de problème jusqu'à l'été et la conclusion d'un accord» avec les partenaires européens, affirme M. Stathakis.

Dans son interview au Wall Street Journal, M. Stathakis indique que la collecte d'impôts a baissé de 7% entre novembre et décembre 2014 (environ 1,5 milliard d'euros) et sans doute autant entre décembre et janvier. La Grèce souhaite obtenir de l'UE un financement-relais durant quelques mois,

pendant l'élaboration d'un vaste plan comprenant réformes et aménagement de sa dette, mais l'UE n'y semble pour l'instant pas disposée.

Le nouveau gouvernement de Syriza d'Alexis Tsipras a en effet décidé d'en finir avec les plans d'aide gérés depuis 2010 par la troïka de ses créanciers (UE, BCE, FMI) en échange de réformes drastiques dans le pays.

Il renonce ainsi à la dernière tranche d'aide de l'UE qui devait lui être versée fin février, ne réclamant qu'1,9 milliard d'euros issus d'obligations grecques détenues par la BCE, sur un total de 7,2 milliards d'euros qui

lui étaient destinés. Il a aussi demandé vendredi à pouvoir émettre des bons du Trésor au-delà de la limite autorisée.

Or, le temps semble presser car la Grèce a des engagements financiers à honorer, et déjà de nombreux Grecs ne payent plus leurs impôts, en attendant de voir comment va évoluer le pays.

Le gouvernement grec et l'UE font monter la pression, à quatre jours d'un Eurogroupe à Bruxelles réunissant les 19 ministres des Finances de la zone euro, et à 15 jours d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, le tout à Bruxelles.

APS

TIZI-OUZOU

Projet de sélection d'une souche d'abeilles locales, résistante et productive



L'association des apiculteurs professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou travaille sur un projet de sélection d'une souche d'abeilles locales (abeilles noires) résistante aux maladies et productive, a-t-on appris, hier, auprès de son président.

Selon Touati Salem, universitaire, fraîchement élu à la tête de cette association dans le cadre de ce projet, il est demandé aux apiculteurs qui disposent de ruches qui ont montré une résistance aux maladies, notamment le varroa, sur une période de quatre à cinq ans, de fournir à l'association une colonie.

Ce programme de sélection et de multiplication des abeilles de race locale commence par un travail de terrain à partir d'observation des ruches et des colonies qui présentent une meilleure résistance aux maladies. «Cette sélection porte aussi sur la productivité, puisque nous avons constaté que certaines ruches produisent plus de miel que d'autres», a ajouté M. Touati.

Il a précisé que l'amélioration de la filière apicole doit se faire à travers des solutions locales qui s'adaptent au territoire et à l'environnement naturel des abeilles de souche, «les solutions importées de l'étranger ne sont pas nécessairement efficaces et ne s'appliquent pas aux réalités du territoire et de l'environnement local», a-t-il observé.

Pour les besoins de ce projet, l'association dispose déjà d'une salle d'informatique mise à sa disposition par la coopérative agricole polyvalente et d'un rucher de trente unités, obtenu après quelques années de sélection d'abeilles productives. Un logiciel de biométrie sera mis en place dans le cadre de ce programme de sélection, a-t-on indiqué.

Les apiculteurs qui disposent d'une bonne colonie contribueront à ce projet par un rayon de couvain d'abeilles de leur meilleure colonie qui sera greffée et multipliée.

La multiplication des abeilles qui seront sélectionnées se fera par insémination artificielle des reines qui permet d'obtenir de meilleurs résultats comparativement au mode de fécondation naturelle, a expliqué M. Touati. A cet effet, ce dernier a déjà pris attachment avec des spécialistes étrangers pour une formation des apiculteurs de la wilaya sur l'insémination artificielle.

Des apiculteurs intéressés par ce projet qui leur permettra d'améliorer leur production, au plan qualitatif et quantitatif, ont déjà exprimé leur adhésion par notamment une participation financière à l'achat du matériel nécessaire pour l'insémination des reines, a-t-on relevé de même source.

LA SALLE ZÉNITH DE CONSTANTINE

Une prouesse architecturale pour un rayonnement culturel permanent

D'une architecture originale alliant beauté et fonctionnalité, truffée d'équipement de haute technicité, la salle Zénith de Constantine, actuellement en phase d'achèvement, est sans conteste la structure-phare de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».



Première du genre en Algérie, cette salle d'une capacité de 3.000 places, réalisée à la cité Zouaghi, sur les hauteurs d'Aïn El Bey, donne à admirer une silhouette imposante qui séduit au premier coup d'œil avec sa façade entièrement vitrée et sa couverture d'aluminium en pente.

Lancé en travaux il y a une année à peine, le Zénith de Constantine reflète, comme l'avait indiqué le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville lors d'une visite à Constantine, toute la puissance et le savoir-faire chinois avec la réalisation d'une structure de 43 000 m² en douze mois.

Un chantier où le dynamisme est à son... zénith

À l'entrée du bloc administratif de la salle, une pancarte indique qu'il reste 40 jours pour livrer le projet. La China State Construction Engineering Corporation (CSCEC), chargée de l'étude et de la réalisation du projet, «ne badine pas avec les délais et compte bien honorer ses engagements en livrant la salle le 15 mars prochain», précise d'emblée à l'APS, Sonia, la responsable chinoise du chantier.

Telle une fourmilière géante, le chantier «grouille» de monde. Des équipes s'affairent à placer les sièges dans la grande salle de spectacles et dans la salle mitoyenne de 150 places, des techniciens italiens mettent la dernière main à la sonorisation, tandis que d'autres équipes s'activent à installer les enseignes directionnelles et les divers autres équipements de ce mégachantier, le tout sur fond de musique malouf. A l'extérieur du chantier, des ouvriers finalisent les travaux sur l'esplanade, d'autres s'emploient à l'entretien des espaces verts tandis qu'une autre équipe boucle le goudronnage du parking Est de l'édifice. «Nous avons déjà procédé aux essais techniques de la climatisation, de la centrale de traitement d'air (CTA), de la sonorisation publique, des projecteurs et du dispositif de sé-

curité et les tests sont concluants», souligne l'ingénieur de la direction des équipements publics (DEP), chargé du suivi du chantier, Mourad Boutamine.

S'étendant sur une surface totale de 60 000 m², l'édifice à une emprise au sol de 13 800 m² et une prise totale de plancher bâti de l'ordre de 43 000 m². Sa charpente est tridimensionnelle avec des grandes portées allant jusqu'à 24 mètres de hauteur alors que sa couverture métallique totalise 14 500 m².

Les murs du bâtiment dont certains atteignent les 29 m de hauteur sont entièrement revêtus en aluminium. Le chantier, gigantesque, a nécessité, au plus fort de l'activité, la mobilisation de pas moins de 1.000 travailleurs.

«Depuis le lancement des travaux, 200 personnes au minimum occupent le chantier 7 jours sur 7», souligne M. Boutamine. En parallèle, près de soixante ingénieurs et architectes de l'entreprise chinoise, du bureau d'étude libanais Dar El Handassa, du bureau d'étude algérien BEREP (bureau d'étude réalisation engineering des projets) chargé de la génie climatique, et de cadres de la DEP supervisent d'un œil attentif les travaux.

La salle du Zénith a fait aussi l'objet, depuis le lancement du chantier, de visites d'architectes et d'ingénieurs experts dans le cadre du contrat liant le maître d'œuvre à Dar El Handassa. Une réunion bimensuelle regroupe également le maître d'œuvre (la DEP), la CSCEC et les différentes équipes du suivi du projet pour évaluer l'avancement des travaux, précise-t-on.

Un énorme acquis pour la ville

De ce tourbillon de chiffres, de normes et de statistiques surgit une structure d'une grande fluidité reflétant une impression de transparence et de légèreté grâce à la lumière qui inonde les lieux et des matériaux employés, le verre et l'acier notamment.

M. Boutamine soutient, qu'au-delà de sa légèreté de son esthétique, le Zénith répond aux critères techniques requis pour une salle de spectacle modulable. La salle de 3.000 places constitue l'élément central de cet édifice conçu en tant qu'espace souple, capable de modifier sa configuration pour accueillir différents spectacles.

Les sièges du parterre sont escamotables et 1.000 chaises amovibles y ont été prévues avec un espace réservé aux personnes à mobilité réduite. La scène s'étend sur 600 m². Dans cette salle qui offre des conditions de sécurité répondant aux normes les plus strictes, une attention toute particulière a été accordée aux «conforts visuel et auditif» grâce aux multiples combinaisons de scène et de gradins, et aux possibilités d'occultation d'une ou plusieurs parties de l'espace total», souligne M. Boutamine.

«La disposition des gradins sous forme d'amphithéâtre et leur pente permettent une visibilité maximale, tandis que l'absence d'écho et de réverbération garantit une acoustique parfaite», affirme-t-il encore.

De part et d'autre de la salle, se déploient deux autres salles de spectacle de 300 et de 150 places, un espace d'exposition de 2.400 m² et une galerie permanente, plus petite, de 1.400 m².

L'espace artiste comprend des «loges vedettes», des «loges de groupes», un espace catering, une salle de répétition modulable, une salle multimédia et deux studios d'enregistrement. L'édifice englobe également un espace de consommation et des comptoirs de vente pour les spectateurs, ainsi que des locaux de service, des bureaux administratifs, des locaux pour techniciens et des parkings.

Complétant les actuelles structures culturelles de la ville, le Zénith de Constantine vient confirmer et consolider le statut de capitale régionale de la cité des ponts, une ville qui a choisi de se tourner résolument vers modernité.

La 3^e édition des «stars de l'entrepreneuriat» réunit une quarantaine d'étudiants à Constantine

Une quarantaine d'étudiants de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université Constantine-1, porteurs de projets de création d'entreprises, ont pris part, dimanche, à la 3^e édition des «stars de l'entrepreneuriat», a-t-on constaté.

Initié par la maison de l'entrepreneuriat et l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), le concours de trois jours récompensera les dix (10) meilleurs projets innovants sur la cinquantaine présentée au jury, a indiqué à l'APS la chargée de

communication de l'ANSEJ, Nour El Houda Fisli. Elle a ajouté que cette compétition se veut une «démarche originale» mais qui reste «conforme au dispositif de soutien à l'innovation mis en place par les autorités publiques du pays».

Un jury, composé, entre autres, de représentants des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, d'universitaires, de responsables d'institutions bancaires et de la chambre de l'agriculture, désignera les meilleurs projets qui bénéficieront d'un accompagnement «jusqu'à leur

mise en œuvre sur le terrain», a-t-on indiqué. En parallèle, une formation, assurée par des cadres de l'ANSEJ et portant sur l'élaboration du «plan d'affaire», est dispensée aux étudiants participant à ce concours, a souligné M^{me} Fisli, ajoutant que cette formation vise à donner aux étudiants un «élan» à leur démarche entrepreneuriale et à les encourager à réaliser des «projets économiques fiables».

Le développement de la culture entrepreneuriale en milieu universitaire est un «des plans d'action majeurs» de l'antenne

locale de l'ANSEJ, a également soutenu la responsable de la communication, soulignant que diverses démarches ont été entreprises dans ce sens depuis 2004.

Des conventions de partenariat entre l'ANSEJ et l'université, et des protocoles d'accords destinés à la formation des étudiants aux différents aspects présidant à la création des entreprises ont déjà été signés entre les deux parties, a conclu la même source.

APS

EL-OUED

Raccordement de 34 antennes communales en fibre optique en 2014

Trente-quatre (34) antennes communales ont été raccordées au réseau de fibre optique, en 2014 dans la wilaya d'El-Oued, permettant à ces structures d'assurer

le rôle de «guichet unique» en matière de délivrance de documents administratifs, a-t-on appris hier des responsables de l'entreprise d'Algérie-Télécom (AT).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme national, tracé par les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant à raccorder les antennes communales au réseau de haut débit relevant du ministère, au titre de sa stratégie d'amélioration du service public, a indiqué le directeur local d'A.T, Bachir Laammarra.

Ainsi, 64 antennes ont été raccordées au réseau de fibre optique, sur les 100 se trouvant à travers les 30



communes de la wilaya d'El-Oued, et sont désormais prêtes à être raccordées au réseau de haut débit du ministère de l'intérieur et des collectivités locaux, le reste devant être raccordé au réseau dans le courant du premier semestre de l'année en cours, selon le même responsable.

La priorité a été donnée aux localités enclavées et les zones reculées, dans le cadre de ce programme qui va permettre d'offrir des services de téléphonie fixe et d'internet dans ces régions, a-t-il ajouté.

Le directeur d'AT d'El-Oued a fait savoir, en outre, qu'il a été procédé au raccordement de près de 24 villages aux réseaux de fibre optique durant l'année écoulée, sur un total de 29 villages concernés par ce programme.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme national tracé par la direction générale d'A.T visant à généraliser le réseau de fibre optique à travers l'ensemble des régions et villages enclavés du pays, dans le but d'y améliorer le service public.

SÉTIF

Session de formation sous le mot d'ordre : "Un secouriste dans chaque famille"

Une session de formation aux premiers secours a été lancée, hier, dans toutes les structures de jeunes de la wilaya de Sétif sous le mot d'ordre "un secouriste dans chaque famille", a appris l'APS auprès de l'Office des établissements de jeunesse.

Les secouristes volontaires recevront une formation de base aux gestes qui sauvent dispensée par des éléments de la Protection civile de Sétif, au titre de la " poursuite du partenariat entre la direction de ce corps constitué et celle en charge de la jeunesse et des sports ", a précisé M. Abdellah Boudissa, chargé de la communication de l'ODEJ, Abdellah Boudissa.

Il s'agit, selon ce responsable, d'une action "de première importance" dès lors qu'une personne "bien formée aux techniques des premiers secours et sachant accomplir les gestes justes", pourrait "sauver des vies lors

d'accidents domestiques, comme les asphyxies par les gaz brûlés qui sont légion ces derniers temps, ou participer efficacement aux secours en cas de catastrophe naturelle".

Les jeunes volontaires apprendront, grâce à cette formation encadrée par des spécialistes durant 26 jours, à raison de deux heures quotidiennement, à "réagir de la meilleure manière en cas d'inondation, de séisme, d'incendie et de sinistre domestique mettant en péril la vie des occupants d'un domicile", a encore précisé le représentant de l'ODEJ de Sétif.

Depuis 2010 dans la wilaya de Sétif, quelque 2.400 secouristes volontaires ont été formés par la protection civile au titre de la collaboration entre ce corps et les structures de jeunesse réparties à travers les différentes communes.

AÏN TÉMOUCHENT

Les capacités du port de pêche de Beni Saf vont doubler

Les capacités du port de pêche de Beni Saf (Aïn Témouchent) vont doubler à la faveur d'un projet d'extension dont l'étude se trouve en «phase finale», a-t-on appris, hier, du responsable de cette infrastructure portuaire.

Cette étude, confiée au laboratoire d'études maritimes (LEM) d'Alger, prévoit une extension de l'ordre de 17 ha du côté est du port, soit 10 ha en terre plein et 7 ha au niveau de son plan d'eau ou bassin. La superficie totale sera portée à 41 ha, a indiqué Soufi Mohamed.

Actuellement, le port s'étend sur une superficie de 24 ha, soit 15 ha en terre plein et 9 ha au niveau du bassin. En outre, la nouvelle superficie du bassin (16 ha) permettra à cette in-



frastructure de doubler ses capacités d'accueil fixée, actuellement, à 350 bateaux entre chalutiers, petits métiers et plaisanciers.

Ce projet d'extension pour lequel une enveloppe de 28 millions de dinars a été allouée, contribuera, également, au règlement du problème d'ensable-

ment auquel est confronté ce port, au niveau de son entrée ou «passe». «Le prolongement de la jetée sur 470 m du côté Nord-est, reprendra le sable», a-t-on précisé.

L'opération d'extension prendra en considération les besoins des utilisateurs en fonction des équipements projetés par le ministère de tutelle dans le schéma directeur du secteur pour l'horizon 2025. Les travaux de ce projet d'envergure qui seront lancés prochainement, après l'opération de soumission, contribuera, aussi, au désengorgement de l'entrée de cette infrastructure.

Le port de Beni Saf, édifié entre 1877 et 1880 pour être destiné au transport de minerai de fer, a été reconvertis en port de pêche en 1986. Les différents programmes injectés, entre 1986 et 2005, ont permis de réhabiliter, protéger et conforter ses installations. Des actions de dragage ont permis, également, d'enlever une grande quantité de sable qui entravait le mouvement des bateaux au niveau du plan d'eau.

TRANSPORTS

Mise en service de la ligne de tramway Café Chergui-Dergana en avril 2015

La ligne de tramway reliant Café Chergui à Dergana (Alger-est) sera mise en service en avril prochain, indique samedi un communiqué du ministère des Transports.

Les essais techniques lancés la semaine dernière au niveau de cette ligne devront, selon la même source, se poursuivre en février et mars prochains en prévision de la mise en service du projet en avril prochain.

Le ministre des Transports, Amar Ghoul qui a effectué jeudi dernier une visite d'inspection à ce projet a donné des «instructions strictes pour sécuriser ce moyen de transport», ajoute le communiqué. Par ailleurs, Ghoul a annoncé la mise en service de la ligne de métro Haï Al-Badr-El-Harrach durant le premier semestre 2015.

Les travaux du projet de la ligne reliant La Grande Poste à la Place des Martyrs jusqu'à Bab el Oued devraient être finalisés avant la fin du mois en cours, a poursuivi le ministre affirmant que les «travaux avancent bien du fait que les délais ont été respectés dans la réalisation de tous les chantiers».

Il a précisé, dans ce sens, que les travaux du génie civil ont été achevés qu'il s'agisse de l'extension de la ligne Haï Al-Badr-El-Harrach ou la Grande Poste-Place des Martyrs. Il ne reste que l'installation des rails et les travaux d'aménagement.

À cette occasion, le ministre a enjoint l'entreprise en charge des travaux du métro de finaliser le projet de la ligne Haï-el-Badr-Aïn Naadja dans les délais.

M. Ghoul a, d'autre part, souligné la nécessité d'une bonne préparation des travaux des chaînes lignes de métro qui devront relier Ain Naadja à Baraki, Bab el-Oued-Chevalley et Chérâga-Dély Ibrahim jusqu'au complexe du 5-Juillet.

JIJEL

Les jeunes promoteurs se tournent de plus en plus vers l'agriculture

Les jeunes promoteurs financés par les dispositifs de soutien à l'emploi se tournent de plus en plus, ces dernières années dans la wilaya de Jijel, vers l'agriculture, a affirmé hier à l'APS le secrétaire général de la chambre d'agriculture, Yacine Zeddam.

Cet engouement grandissant est notamment observé pour les élevages bovin et caprin laitiers, les cultures maraîchères sous serre et la location de matériels agricoles, créneaux les plus sollicités par de nombreux jeunes promoteurs de la région au cours de l'année écoulée, a fait savoir ce responsable. Durant 2014, pas moins de 534 dossiers ont été validés pour un montant de plus de 1,75 milliard de dinars dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et de la CNAC (Caisse nationale d'assurances chômage), a également précisé M. Zeddam.

De leur côté, les responsables de l'ANSEJ ont indiqué que le créneau de la location de matériels agricoles a attiré le plus grand nombre de jeunes promoteurs (179 dossiers validés), ce qui va induire une plus importante mécanisation des travaux de sols et de traitement. Cette activité de service est taillonnée par l'élevage bovin laitier (139 projets), avec une moyenne de huit (8) têtes par projet, permettant une augmentation du nombre de têtes bovines laitières de race améliorée de 1.112 bêtes, a encore indiqué M. Zeddam. Outre l'augmentation du cheptel, il est attendu une production moyenne de 20 litres par jour et par tête, pour une production totale de lait de 2,35 millions de litres/an à la faveur du dispositif de la CNAC, selon les responsables de cette caisse. Les responsables locaux du secteur agricole ont toutefois relevé, parmi les contraintes rencontrées, une «lenteur» entre la validation des projets par les différents comités de sélection et leur financement par les banques partenaires.

Une situation qui, souvent, conduit la Chambre de l'agriculture à intervenir auprès de l'ANSEJ et de la CNAC pour proroger la durée de validité des décisions dont ont bénéficié les jeunes pour la création d'une activité dans le secteur de l'agriculture, a-t-on signalé.

APS

NAÂMA : Six personnes sauvées d'une mort certaine par asphyxie au monoxyde de carbone

Six personnes de deux familles, ont été sauvées d'une mort certaine, la nuit de samedi à dimanche, à Naâma et Mécheria, suite à une inhalation de monoxyde de carbone dans leur domicile, a-t-on appris des services de la Protection civile (PC).

Une mère (47 ans) et ses trois enfants (5, 10 et 14 ans), habitant la cité des 78 logements à Naâma, ont été secourus à temps par les éléments de la PC, après avoir inhalé du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage sans aération, a-t-on précisé.

Les éléments de la PC sont intervenus pour sauver d'une mort certaine deux femmes (53 et 27 ans), retrouvées inconscientes et en difficulté respiratoire, dans leur domicile sis à la cité des 124 Logements à Mécheria, a-t-on ajouté.

Les victimes ont été évacuées vers les urgences des hôpitaux Ahmed-Kadri à Naâma et les frères Rahmani à Mécheria, pour recevoir les soins nécessaires, selon la même source.

Cinq (5) familles, regroupant 18 personnes, ont été sauvées de situations pareilles d'asphyxie au monoxyde de carbone, depuis le début de l'année en cours, rappelle la PC qui a, cependant, déploré un cas de décès.

Ces accidents sont fréquents, en raison du non-respect des conditions d'utilisation et de sécurité des appareils de chauffage à gaz, en dépit des campagnes de sensibilisation menées avec le concours de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), soulignent les services de la protection civile.

BLIDA : Saisie de plus de 17 quintaux de tabac à chiquer confectionné illégalement

Plus de 17 quintaux de tabac à chiquer, confectionné et vendu illégalement à travers le pays, ont été saisis par le groupement de la Gendarmerie nationale (GN) de Blida, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire.

Cette saisie a été réalisée, le week-end dernier, par la section d'investigation de la GN, qui a été alertée sur les agissements d'une personne résidant dans la ville d'Oued El Alleug et possédant un atelier clandestin de tabac à chiquer, qu'il vendait à travers tout le pays. Outre la quantité de tabac à chiquer saisie, les éléments de la GN ont découvert des matériaux rentrant dans la préparation et l'emballage de ce produit (petites boîtes en carton, sachets en plastique, scotch), quelque 13.546 sachets de tabac à chiquer portant les marques 'Solatana, Asfour, Amira, African', ainsi que des boîtes métalliques de la marque 'Maklate Hilal', destinées à la vente. Selon l'enquête diligentée par la GN, le propriétaire de cet atelier ne possède pas de registre de commerce et acquérirait ce produit (tabac à chiquer) sans factures. En outre, les marques utilisées pour écouter ce produit ne sont pas enregistrées auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). L'enquête se poursuit toujours en vue de la présentation des mis en cause dans cette affaire devant le procureur de la République près le tribunal de Blida, a-t-on ajouté de même source.

APS

BORDJ EL-KIFFAN 4 ans de prison pour viol

L'affaire qu'a jugée le tribunal d'Alger, s'est déroulée dans la région de Bordj El Kiffan. Le prévenu, Bachir âgé de 33 ans, est accusé du viol d'une jeune fille, Lamia âgée de 23 ans.

A.Ferrag

Lamia se retrouva entre les mains d'un homme sous la menace d'un couperet, un agresseur lui ordonne d'avancer devant lui, ce dernier la menace de son couteau avant de la violer, Lamia perd sa virginité.

Elle se rend au siège de la police et y raconte son affreux cauchemar.



Quelques jours plus tard, une judiciaire enquête permet de procéder à l'arrestation de Bachir qui nie les faits qui lui sont reprochés, mais pressé de question, il avoue finalement son ignoble acte.

Le jour du procès, il y eut d'abord lecture, par le président, des charges retenues contre le prévenu à savoir viol sur la personne de Lamia, laquelle raconte toute sa mésaventure.

Le représentant du ministère public, pour qui aucune circonstance atténuante ne doit être accordée, fit ressortir dans son réquisitoire la gravité des faits, et requiert une peine de 5 ans de prison ferme contre l'accusé.

L'avocat de la défense a, quant à lui plaidé les circonstances atténuantes.

A la fin des délibérations, le président prononce une peine de 4 ans d'emprisonnement à l'encontre de l'accusé.

Arrestation de 5 trafiquants de drogue à Alger

Cinq personnes ont été arrêtées et des quantités de drogues saisies à Alger dans deux affaires liées au trafic de stupéfiants traitées fin janvier 2015, a indiqué hier la sûreté de wilaya.

La première affaire a été traitée par la police judiciaire de Maqaria à la gare routière de Caroubier où un suspect a été arrêté avec un sac à dos contenant 346 grammes de cannabis, des psychotropes et une arme blanche, précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Après enquête, son fournisseur a été localisé à Blida et dont la perquisition du domicile a conduit à la découverte de 26 armes blanches, une bombe lacrymogène et une quantité de psychotropes, souligne la même source.

Concernant la



deuxième affaire et agissant sur informations, la sûreté de daira de Baraki a appréhendé fin janvier dernier un suspect en possession de 46 comprimés de Rivotrén, et qui s'adonnait au trafic de psychotropes. Ses deux fournisseurs ont été arrêtés et 242 comprimés ainsi que 49.150 DA ont été retrouvés dans le véhicule de l'un d'entre eux. Les cinq personnes ont été présentées aux parquets d'Hussein Dey et d'El Harrach, qui les ont placées sous mandat de dépôt, ajoute-t-on.

més ainsi que 49.150 DA ont été retrouvés dans le véhicule de l'un d'entre eux. Les cinq personnes ont été présentées aux parquets d'Hussein Dey et d'El Harrach, qui les ont placées sous mandat de dépôt, ajoute-t-on.

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA : 18 et 15 ans de prison pour trafic de drogue

Des peines de 18 et 15 ans de prison ont été prononcées hier par le tribunal criminel d'Ouargla, dans une affaire de trafic de drogue ayant porté sur plus de 30 quintaux, a-t-on constaté.

Les nommés Al.M (54 ans) et Am.M (61 ans) ont écopé chacun d'une peine de 18 ans de prison ferme, et B.N (31 ans) d'une peine de 15 ans, assortie d'une amende de 5 millions DA pour chacun des trois mis en cause.

G.A (52 ans) s'est vu infliger, quant à lui, une peine d'une année avec sursis et d'une amende de 100.000 DA, pour détention d'une arme de catégorie 5.

Le tribunal criminel a acquitté, dans cette même affaire, A.S (28 ans), A.K (30 ans), H.M (26 ans) et A.S (47 ans), des chefs d'inculpation

d'importation, exportation et transport illicites de stupéfiants, dans le cadre d'une bande criminelle organisée.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à juin 2013 lorsque les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Ouargla ont intercepté, sur la RN-3 entre Ouargla et Touggourt, un camion en provenance de Mostaganem, chargé de 30,27 quintaux de drogue, dissimulés sous une cargaison de pomme de terre, et avec à son bord les nommés Al.M et Am.M.

La poursuite des investigations a permis le démantèlement du reste de la bande.

Le ministère avait requis la peine à perpétuité pour l'ensemble des personnes impliquées dans cette affaire.

SETIF : Les propriétaires de taxis refusent le compteur

Azzedine Tiouri

Afin de protester contre l'installation et l'utilisation obligatoire du compteur dans une quinzaine de jours, un grand nombre de propriétaires de taxis, ont organisé un sit-in de protestation devant la direction des transports de la wilaya de Sétif. À travers cette manifestation, les protestataires ont voulu exprimer le rejet d'une telle décision, qui déclarent-ils, va à l'encontre de leur intérêt et celui de la corporation toute entière.

Selon le premier responsable du syndicat des taxieurs relevant de l'Union des commerçants et artisans algériens au niveau de la wilaya de Sétif, l'installation de tels appareils sur leur véhicule leur coûterait très chers et leur causerait des pertes matérielles importantes et ne pourrait couvrir les coûts quotidiens.

Selon le même porte-parole, au cours de certaines journées, du matin au soir, un taxieur fait à peine une recette de 800 dinars, ne couvrant même pas, dira-t-il, les nombreuses charges et taxes quotidiennes, tels que les impôts, les pièces détachées, le scanner, l'assurance, le carburant etc. Il a souligné et insisté, parlant au nom de l'ensemble de la corporation, pour le maintien de l'actuel système de tarification mise en application avec les 100 dinars pour une course à travers la ville de Sétif.

Un responsable de la Direction des transports a reçu une délégation des protestataires pour une réunion technique qui a conduit à remettre à une date ultérieure, cette initiative, très bénéfique, il faut le dire aussi, pour les citoyens utilisateurs de taxis qui parfois pour quelques mètres déboursent 100 dinars la course.

RDC: Facebook et Twitter restent bloqués...



Facebook et Twitter restent bloqués en République démocratique du Congo (RDC) en dépit du rétablissement dans la nuit de samedi à dimanche par les autorités de l'internet mobile, 20 jours après son interruption, suite à de violentes manifestations.

Selon le gouvernement, les réseaux sociaux avaient mis de l'huile sur le feu lors des troubles meurtriers du 19 janvier et qui avaient en trois jours une quarantaine de morts.

La contestation populaire qui se voulait pacifique avait éclaté à cause d'un projet de loi électoral qui aurait pu permettre au président Joseph Kabila de rester en poste au-delà de la fin de son mandat en 2016, alors que la Constitution lui interdit de se représenter. En effet, le 20 janvier, Kinshasa avait ordonné la coupure des SMS et d'internet afin d'affaiblir la contestation en empêchant les manifestants d'accéder aux réseaux sociaux et encore moins au services SMS qui reste le moyen le moins cher pour communiquer.

«Couper les réseaux sociaux avait permis à l'Etat

d'éviter une guerre civile», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende qui avait souligné que «le rétablissement de l'internet mobile et des SMS était une question d'heures voire de jours».

Dans la nuit de vendredi à samedi, le service de SMS avait été rétabli, quant aux réseaux sociaux, M. Mende a assuré à que «c'est une question d'heures» avant que ces réseaux soient accessibles.

Le retour à la normale intervient alors que le Parlement a voté, le 25 janvier, une loi électoral vidée de sa disposition la plus controversée mais qui pourrait entraîner un décalage des législatives, prévues en 2016 en même temps que la présidentielle, faisant craindre de nouvelles violences.

Vigilantes, une vingtaine d'associations a quand même appelé à manifester pacifiquement le 16 février à Kinshasa pour obtenir la libération du défenseur des droits de l'homme Christopher Ngoy, l'un des fers de lance des manifestations détenue depuis le 21 janvier par l'Agence nationale de renseignements.

...Internet mobile et SMS rétablis

après 20 jours de coupure

Les services Internet mobile et SMS ont été rétablis hier dans l'ensemble de la République démocratique du Congo (RDC), après 20 jours de coupure.

Les opérateurs des téléphones cellulaires ont envoyé des messages depuis vendredi pour informer leurs abonnés du rétablissement des services SMS et Internet mobile.

Le 19 janvier, le gouvernement avait ordonné de couper les services Internet, Internet mobile et SMS sur fond des

manifestations contre la nouvelle loi électoral, justifiant cette décision par le fait que certains utiliseraient ces moyens de communication pour inciter à la haine.

Le service Internet a été rétabli environ une semaine après les manifestations sanglantes.

Le retour à la normale intervient alors que le Parlement a voté, le 25 janvier, une loi électoral vidée de sa disposition la plus controversée mais qui pourrait entraîner un décalage des légis-

APS

Reprise dimanche à Genève des négociations sur le climat

Les négociations sur le climat reprennent dimanche à Genève, première réunion formelle depuis deux mois, destinée à préparer le texte du grand accord que doivent signer en décembre à Paris 195 Etats, toujours divisés sur plusieurs points clés.



Ces discussions intermédiaires, sous l'égide de l'ONU, visent à aboutir en fin d'année à l'accord le plus ambitieux jamais signé pour lutter contre le réchauffement climatique, entente universelle devant prendre le relais du protocole de Kyoto pour l'après-2020.

Elles doivent s'ouvrir par une séance plénière avant de laisser place aux sessions de travail à huis clos.

«La session de Genève étant la seule session de négociation d'ici mai, son objectif est de

produire le texte de négociation le 13 février» à l'issue des travaux, ont souligné dans une note les deux co-présidents des débats, l'Algérien Ahmed Djoghlaf et l'Américain Daniel Reifsnyder, appelant à des discussions «constructives».

L'objectif est connu: il faut limiter la hausse de la température mondiale à +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle, faute de quoi la science prévoit un dérèglement climatique lourd de conséquences sur les écosystèmes, les sociétés et les

économies, en particulier des régions les plus pauvres.

Or au rythme actuel, le monde file vers +4 à 5° à la fin du siècle si aucune mesure draconienne n'est prise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, liées notamment à l'usage massif d'énergies fossiles.

Lundi encore, l'Organisation météorologique mondiale confirmait que l'année 2014 avait été la plus chaude jamais enregistrée sur la terre, suivant une tendance de fond.

TURQUIE

7 morts dans un naufrage vers la Grèce



Au moins sept immigrants clandestins se sont noyés alors qu'ils essayaient de passer par bateau de Turquie en Grèce, a-t-on indiqué de source officielle turque samedi.

Six autres passagers de leur embarcation ont pu être sauvés, tandis que deux autres étaient portés disparus, a ajouté le

gouverneur de la province turque de Mugla (sud-ouest) à l'agence de presse Anatolie. Ces migrants étaient pour la plupart originaires d'Irak et d'Iran, a-t-il précisé.

Un porte-parole des gardes-côtes grecs, qui ont déplié sur place un hélicoptère et un bateau de secours, a indiqué que le

naufrage avait eu lieu vendredi soir. Selon lui, il y avait 18 personnes au total à bord, contre 15 selon le décompte turc.

La Turquie, qui abrite 1,7 million de réfugiés syriens, est devenue un des principaux pays de transit pour les migrants cherchant à se rendre dans l'Union européenne.

ETATS-UNIS : 5 personnes tuées dans une fusillade à Atlanta

Cinq personnes ont été tuées dans une fusillade dans le comté de Douglas, en banlieue d'Atlanta, dans l'Etat américain de la Géorgie, ont rapporté samedi des médias locaux.

Ces victimes, dont des enfants, ont été trouvées lorsque la police a été appelée sur les lieux samedi après-midi vers 15h00 heure locale (20h00 GMT), a indiqué WXIA-TV Atlanta, citant le shérif du comté de Douglas Glenn Daniel.

Le tireur a été retrouvé blessé et a été transporté à l'hôpital, a révélé la même source.

Certaines des victimes auraient été retrouvées étendues dans la rue alors que les autres se trouvaient à l'intérieur d'un domicile. Le motif de la fusillade n'a pas été déterminé pour le moment.

DÉPRESSION DE L'ADO : COMMENT LA REPÉRER ?

Près de 8% des adolescents entre 12 et 18 ans souffriraient d'une dépression. Or, à ce jeune âge, les symptômes passent souvent inaperçus. La Haute autorité de santé entend alerter les médecins généralistes à ce sujet.

Recueillir la confidence d'un adolescent en souffrance est difficile, car il n'accorde pas spontanément sa confiance. Or, près de 8% des jeunes entre 12 et 18 ans souffraient d'une dépression.

C'est pourquoi, pour la première fois, la Haute autorité de santé (HAS) publie des recommandations pour que les médecins généralistes puissent établir le bon diagnostic. "Nous voulons aider ces médecins de premier recours à repérer la souffrance dépressive de l'adolescent, diagnostiquer et évaluer l'intensité de la manifestation dépressive, repérer une crise suicidaire, instaurer une prise en charge adaptée et l'orienter vers des soins spécialisés si nécessaire" explique l'autorité de santé.

Ne pas confondre dépression et déprime

L'une des premières étapes du repérage de la dépression est de ne pas la confondre avec la déprime vécue par une majorité de jeunes durant l'adolescence. "La déprime est un état normal et transitoire durant lequel l'adolescent présente une série de symptômes comme la morosité ou l'instabilité émotionnelle. Mais cet état ne retient pas significativement sur le fonctionnement quotidien, relationnel ou scolaire de l'adolescent, même s'il doit quand même être surveillé car il constitue un facteur de risque vers une véritable dépression. En revanche, la dépression (ou épisode dépressif caractérisé) se traduit par des symptômes réellement dépressifs : troubles de l'humeur, du cours de la pensée, troubles phy-

siques et instinctuels, cognitions négatives et idées suicidaires. Ces symptômes s'inscrivent dans la durée et entraînent une souffrance cliniquement significative et un retentissement sur le quotidien de l'adolescent" insiste la HAS.

Etablir le bon diagnostic

A court terme, l'objectif de la prise en charge de la dépression est de gérer la crise suicidaire et de protéger l'adolescent. A long terme, il faut l'aider à dépasser ses vulnérabilités et à retrouver une estime de soi. "Pour établir le diagnostic de dépression, les symptômes doivent durer au moins 15 jours et être au minimum au nombre de cinq, comprenant un des deux symptômes cardinaux : humeur dépressive (ou irritable) ou perte d'intérêt (ou de plaisir). Le médecin évaluera l'intensité de la dépression (légère, modérée ou sévère) et ses caractéristiques symptomatiques (mélancolique, atypique, anxieuse, mixte, psychotique)" explique la Haute autorité de santé qui recommande de diriger l'ado en souffrance d'abord vers une thérapie avant d'éventuellement songer à lui prescrire des médicaments. "Si après 4 à 8 semaines de psychothérapie, les symptômes persistent, la prise en charge médicamenteuse pourra être envisagée. Mais uniquement en association avec une psychothérapie".

Enfin, l'hospitalisation est réservée à certaines situations graves, lorsque le risque de passage à l'acte suicidaire est imminent ou si le contexte familial est défavorable.



SOMMEIL : LES ADOS NE DORMENT PAS ASSEZ

Les rythmes scolaires ne sont pas adaptés à l'horloge interne des enfants et des adolescents, selon les résultats d'une étude scientifique américaine publiée dans la revue médicale *PlosOne*. En conséquence, la majorité des élèves ne dort pas assez.

Les chercheurs de l'université Rush de Chicago ont étudié les rythmes biologiques et les habitudes de sommeil de 94 enfants et adolescents pendant 2 ans.

Les résultats de cette étude révèlent que les enfants de moins de 9 ans se couchent vers 21h30 en semaine pour un réveil à 6h40. A 11 ans, les élèves vont au lit vers 22h et commencent leur journée à 6h40. A 15 ans, les adolescents ne sont pas couchés avant 22h35, alors qu'ils se lèvent à 6h20. Au fil des ans, ils vont dormir de moins en moins. A 17 ans, ils ne sont pas au lit avant 23h05, pour se réveiller à 6h35.

Le week-end, les enfants et les adolescents ont tendance à faire des grassettes matinées pour rattraper ce manque de sommeil. En revanche, ils ne se couchent pas plus tôt. Alors, que « faire une sieste, dormir plus le week-end, ou consommer de la caféine



peut temporairement contrer la somnolence, mais ne peut pas restaurer la vigilance optimale et ne sont pas des substituts

efficaces pour un manque régulier de sommeil » rappelle le Dr Stephanie Crowley, professeur en sciences du comportement et

co-auteur de l'étude. Cette nouvelle étude confirme les inquiétudes et les recommandations de l'American Academy of Pediatrics (AAP) publiées en août 2014. En effet, elle dévoile que les cours commençaient trop tôt aux collèges et aux lycées, et que ces horaires trop matinaux n'étaient pas adaptés aux besoins de sommeil des adolescents. En conséquent la perte de sommeil chez les enfants et les adolescents devenait un problème de plus en plus récurrent. Or, les adolescents qui ne dorment pas assez souffrent souvent de problèmes de santé physique et mentale, d'obésité, d'un risque accru d'accidents de la route et d'une baisse de la performance scolaire.

En France aussi, les adolescents dorment moins. Un déficit de sommeil important a été constaté par les deux dernières enquêtes de l'Institut national de prévention de la santé (Inpes) sur la santé des jeunes: près de 30 % des 15-19 ans sont en dette de sommeil et à 15 ans, 25 % des adolescents dorment moins de 7 heures par nuit. Dans l'idéal, ils devraient en moyenne dormir 9h30 pour être en forme.

Ados : les garçons aussi souffrent de troubles alimentaires



A l'adolescence, 1 garçon sur 5 se préoccupe de son poids et de son physique. Au prétexte de gagner du muscle, certains prennent des risques alimentaires. Mais ils se font moins repérer que les filles.

On associe souvent les troubles alimentaires (anorexie, boulimie...) à un comportement typiquement féminin. Pourtant, il semble que de plus en plus de garçons soient atteints par un de ces troubles à l'adolescence. C'est en tous cas ce qui ressort d'une étude américaine menée par les chercheurs de l'hôpital pédiatrique de Boston. Ces derniers ont étudié les dossiers de 5500 jeunes patients, et ils se sont aperçus que 17,5% d'entre eux, soit près de 1 sur 5, étaient concernés par leur poids et leur physique au point de tomber dans des dérives alimentaires.

« Garçons et filles ne présentent pas les mêmes signes extérieurs de troubles alimentaires » explique le Dr Alison Field, qui a dirigé cette étude. « On a l'habitude de prendre en compte les préoccupations d'extrême minceur des jeunes filles mais nous sommes moins habitués à tenir compte des préoccupations musculaires des garçons. Or, en voulant à tout prix prendre du muscle, ils tombent eux aussi dans des dérives, comme prendre des laxatifs ou des vomitifs dans l'espoir de faire fondre la graisse. D'autres perdent tout repère nutritionnel et tombent dans le binge drinking (la consommation d'une forte quantité d'alcool en peu de temps, ndlr) » insiste le médecin.

Cette dernière souhaite alerter les parents mais aussi les médecins généralistes sur le fait que ces comportements sont de plus en plus fréquents. Pour cette étude, elle a suivi les adolescents de 1999 à 2010, et a constaté que les troubles alimentaires chez les garçons étaient plus fréquents aujourd'hui qu'il y a onze ans.

DES ADOS ENCORE TRÈS SENSIBLES AU SOLEIL

Le soleil n'est pas seulement un danger pour les enfants. Les adolescents ont aussi besoin d'être protégés. A vous de les convaincre de faire attention. On vous aide à trouver les bons arguments.

Leur peau est toujours fragile

Elles, elles font bronzette ou lisent sur la plage. Eux, ils se débouillent dans l'eau ou jouent au volley torse nu. Et vous, vous avez bien du mal à les faire se protéger du soleil. Ce n'est plus comme quand ils étaient encore petits et que vous pouviez les tartiner de crème ou les obliger à porter un tee-shirt sans qu'ils ne ronchonnent trop. La peau des adolescents est pourtant encore très fragile et exige une protection maximale. Jusqu'à la puberté, elle n'est pas encore totalement formée. "C'est pourquoi les coups de soleil et les expositions répétées avant l'âge de 15 ans sont une cause majeure du développement de mélanomes à l'âge adulte", explique l'Institut national du cancer (Inca) en pleine campagne à l'approche des vacances d'été contre la "toast attitude".

Les règles qui valent pour les enfants sont donc les mêmes pour les ados. Les vêtements, légers bien sûr, sont la meilleure des protections contre les ultraviolets. Autres équipements précieux : les lunettes de soleil avec filtres anti-UV (vérifiez qu'elles portent la mention CE) et le couvre-chef (chapeau à large bord pour les filles, casquette pour les garçons...). Pour les parties du corps non couvertes, appliquer une crème solaire adaptée. D'un indice de protection élevé, efficace contre les UVA et les UVB, son application doit être renouvelée au moins toutes les deux heures et systématiquement après chaque baignade. Choisir l'ombre le plus souvent possible, surtout entre midi et 16 heures où les UV sont les plus intenses. Le parasol est utile sur la plage mais il n'écarte pas totalement le danger car les rayons réverbèrent sur le sable.

Quand ils grandissent, les adolescents comme les adultes doivent toujours rester aussi vigilants. Au début des vacances, l'exposition est très progressive "pour acquérir le bronzage sans traumatiser la peau car vous l'handicapez pour l'avenir", insiste Françoise Roudil, secrétaire générale du syndicat national des dermatologues (1). Un indice élevé est conseillé les premiers jours. Une fois bronzé, les règles de protection ci-dessus ne doivent pas non plus être oubliées car le bronzage est



une "barrière superficielle" qui ne "filtre qu'une partie des UV", précise l'Inca.

Des arguments pour les convaincre

Vos mises en garde ne sont pas suivies d'effets ? Si vos ados ne vous écoutent pas et continuent à lézarder sur la plage pendant des heures, certains arguments feront peut-être mouche. Expliquez-leur qu'en se protégeant et en privilégiant l'ombre autant que possible, ils vont pouvoir garder une belle peau plus longtemps. Si le soleil est responsable de la grande majorité des cancers de la peau, il accélère également le vieillissement cutané. A force de su-rexposition aux rayons ultraviolets et aux infrarouges, la peau perd de son élasticité, les rides se creusent, le teint prend une couleur jaunâtre et des tâches pigmentées apparaissent.

S'ils pensent faire disparaître leurs boutons grâce au bronze, expliquez-leur que le soleil

est en réalité un faux ami. Il assèche les boutons mais "quand ils vont perdre leur bronzage, ils vont faire une vraie poussée d'acné", prévient la dermatologue Françoise Roudil. Après une amélioration très passagère l'été, les rechutes sont souvent fréquentes à la rentrée en effet. "Le soleil épaisse la couche superficielle de la peau, appelée couche cornée, expliquent les Pr Olivier Chosidow et Brigitte Dréno. Ceci peut boucher l'orifice du canal de la glande sébacée et donc induire la formation du comédon ou du point noir."

Si votre ado recherche une jolie peau dorée, l'autobronzant peut être une bonne solution, que conseille d'ailleurs Françoise Roudil. "En sachant bien que l'autobronzant ne protège pas du soleil." Donc encore une fois, dans ses bagages, on n'oublie surtout pas ses tubes de crème solaire !

(1) Françoise Roudil est également présidente de l'Association des dermatologues de l'étang de Berre. L'Adeb a participé à la réalisation d'un jeu multimédia interactif distribué un peu partout en France lors de la tournée de la Cité de la peau, une campagne de prévention contre les méfaits du soleil organisée par les laboratoires Vichy en collaboration avec le Syndicat national des dermatologues. Ce jeu s'intitule "Les aventures de Tête-Brûlée", il est destiné aux 7-12 ans.

ADOLESCENTS : TROP DE SPORT TUE LE SPORT

Des chercheurs suisses et canadiens ont évalué le bien-être de 1 200 adolescents pratiquant plus ou moins d'heures de sport par semaine. Les spécialistes recommandent de pratiquer une activité physique de façon modérée pour garder le moral sans tomber dans l'excès.

Accro au sport, vous en pratiquez tous les jours ? Attention à ne pas dépasser 14 heures par semaine, car l'effet d'une telle quantité d'exercice devient néfaste pour la santé. Selon une étude menée par des chercheurs suisses et canadiens, publiée dans la revue *British medical journal*, trop de sport est mauvais pour le bien-être physique et moral.

Les scientifiques ont interrogé 1 200 adolescents de Suisse francophone, âgés de 16 à 20 ans, pendant un an. Parmi ces jeunes, plus d'un tiers pratiquait une activité sportive entre 0 et 3,5 heures par semaine et 41% entre 3,6 et 10,5 heures par semaine. Environ 5% des adolescents interrogés avaient l'habitude de pratiquer plus de 17,5 heures de sport par semaine.

Un pic de bien-être à 14 heures par semaine

Leur état de santé mental et physique a été mesuré et évalué selon l'échelle de l'Organisation mondiale de la santé, allant de 0 à 25, dont le niveau 13 correspond à un

faible bien-être. Résultat : les jeunes pratiquant trop peu ou beaucoup trop de sport se situent sous la barre des 13 points, alors que ceux dont la pratique est raisonnable risquent deux fois moins d'avoir un score inférieur à 13. Ces chiffrent concernent aussi bien les garçons que les filles.

Les chercheurs en concluent qu'une faible pratique du sport nuit à la santé tout comme une pratique excessive. Ils ont calculé que le pic du bien-être se situe vers les 14 heures de pratique hebdomadaire. Entre autres, les sports d'équipe semblent avoir un effet particulièrement bénéfique, plus que les sports individuels.



PRISE EN CHARGE DES INSUFFISANTS RÉNAUX: Défaillance de certaines cliniques privées

La Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR) a relevé des défaillances dans la prise en charge des séances d'hémodialyse dans certaines cliniques relevant du secteur privé, selon son porte-parole, Mohamed Boukours.

Ces cliniques «ne donnent pas les doses d'hormones antianémiques» en fonction des besoins du malade, a affirmé M. Boukours à l'APS, attribuant le fait à la convention signée entre ces dernières et la caisse nationale de sécurité sociale (CNAS) qui ne fixe pas le dosage à prescrire.

Il a déploré à ce propos le calvaire que vivent les insuffisants rénaux qualifiant leur situation de «catastrophique» d'autant que les cas d'anémie augmentent de plus en plus chez ces malades. Il a par ailleurs dit ne pas comprendre l'exigence de la CNAS que les séances d'hémodialyse soient supervisées par un néphrologue au niveau des cliniques privées conventionnées.

L'opération peut être effectuée par un réanimateur ou un anesthésiste, a-t-il soutenu précisant que le néphrologue ne fait que prescrire le traitement et suivre le malade avant de l'orienter vers l'hémodialyse lorsqu'il arrive à un stade avancé de la maladie. Il s'est par ailleurs interrogé pourquoi la CNAS ne prend elle pas en charge la dialyse péritonéale au domicile du malade assuré. Parmi les problèmes auxquels font face les insuffisants rénaux, le porte-parole de la FNIR a cité la pose de la fistule pour faciliter la dialyse qui nécessite le transfert des malades vers les cliniques privées les obligeant à assumer le coût de l'opération estimé à 20.000 dinars pour les adultes et 30.000 dinars pour les enfants. Cette opération peut se faire en milieu hospitalier pour alléger les dépenses du malade, a précisé M. Boukours. Le même constat a été fait par le porte-parole de la FNIR concernant la pose du cathéter, déplorant que «plusieurs malades soient contraints de payer 8.000 dinars pour cette opération et 12.000 DA lorsqu'il s'agit d'un sujet jeune», a-t-il ajouté.

M. Boukours regrette que la prise en charge de ces dispositifs par la sécurité sociale ne concerne que trois cliniques seulement au niveau national (Alger et Annaba). Le malade ne peut les acquérir qu'au bout de 15 jours malgré l'urgence. Après l'accord de la CNAS il doit se déplacer vers ces cliniques privées (Alger, Annaba) ou des examens supplémentaires et coûteux lui sont prescrits. Le porte-parole de la Fédération a indiqué avoir adressé plusieurs correspondances au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale concernant l'état de l'hémodialyse et les pratiques des cliniques privées à l'insu de la CNAS. Aucune suite ne m'a été donnée, a-t-il affirmé. Il a également demandé au ministère de la solidarité nationale de lui remettre une copie de la convention conclue avec la CNAS mais le ministère a refusé, a-t-il ajouté.

GRIFFE SAISONNIÈRE

Recul des cas de grippe à l'hôpital Mustapha-Pacha

Le nombre des cas de grippe saisonnière aiguë a «nettement» reculé ces derniers jours au niveau du service des urgences de l'hôpital universitaire Mustapha-Pacha (Alger), a-t-on appris dimanche auprès du professeur Selmi Amine, responsable de l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD).

Le professeur Selmi a précisé que les cas de grippe saisonnière ont nettement reculé par rapport au début du mois de janvier dernier, soulignant que les dernières personnes ma-



lades et qui étaient sous surveillance médicale ont quitté l'unité ce jour. Il a affirmé à ce propos, que la panique qu'il avait saisi les citoyens après les décès recensés parmi les personnes atteintes de la grippe saison-

nière s'était, elle aussi, estompée ces derniers jours, ajoutant qu'il est envisagé la fermeture de la salle d'isolement des malades atteints de la grippe. Cependant, le citoyen est appelé à rester vigilant pour éviter toute

contamination et empêcher toute complication éventuelle notamment chez les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes et les personnes à haut risque, selon la même source. De son côté, le coordonnateur médical au service des urgences, Rouciche Riadh, a souligné un recul de l'affluence remarquable des personnes malades en comparaison avec la période d'apparition des premiers cas durant le mois de janvier dernier.

Nous y reviendrons

Les cliniques privées dans l'obligation de préparer deux dialysés par an au moins à une greffe

Le responsable de la cellule de conventionnement de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), Mustapha Ghalmi a indiqué que les cliniques privées d'hémodialyse étaient désormais contraintes, de préparer à la greffe deux dialysés par an au moins.

Dans une déclaration à l'APS, le spécialiste a précisé que la CNAS a procédé à la révision d'une convention conclue avec les cliniques privées d'hémodialyse, en introduisant des clauses faisant obligation à ces établissements de préparer deux malades dialysés par an pour une transplantation rénale.

Adopté par le gouvernement, le nouveau texte prévoit la facilitation des opérations d'hémodialyse dans les cliniques en introduisant l'utilisation de la carte Chifa, a indiqué le Dr Ghalmi.

Les cliniques privées, a-t-il ajouté, sont désormais contraintes de faire un bilan pré-greffe d'au moins deux malades par an, et ce en coordination avec le ministère de la Santé et les centres de référence spécialisés en la matière.

500 opérations qui viendront s'ajouter à celles programmées par les centres de référence relevant du secteur public seront pratiquées dans le cadre de cette convention, ce qui va réduire, a-t-il estimé, le nombre d'insuffisants rénaux soumis à l'hémodialyse, un procédé aux complications lourdes sur le long terme.

Selon le responsable, une conjugaison des efforts s'impose pour la prise en charge du nombre croissant d'insuffisants rénaux en Algérie, estimé à près de 20000 cas, un chiffre appelé à passer à 30000 à l'horizon 2020.

Les patients souffrant d'insuffisance rénale ont bénéficié jusqu'à présent d'une bonne prise en charge, la situation financière des caisses d'assurances aidant, a soutenu le responsable qui a toutefois mis en avant la nécessité de passer au prélèvement d'organes sur les cadavres comme c'est le cas dans certains pays occidentaux et musulmans.

Il a cité l'exemple de la France où 3000 transplantations d'organes prélevés à partir de cadavres sont pratiquées ou l'Es-



pagne avec 6000 greffes formant le souhait que l'Algérie puisse réaliser autant d'opérations à l'avenir.

M. Ghalmi a salué à cet égard la dernière décision du ministère de la Santé pour la relance de la greffe d'organes, l'encouragement du prélèvement à partir de cadavres et la création de l'Agence nationale des greffes.

Concernant la décision de conventionnement entre la CNAS et les cliniques privées, le spécialiste a estimé que cette décision faisait suite à l'incapacité du secteur public à répondre aux attentes des insuffisants rénaux dont le nombre ne cesse d'accroître.

Pour ce qui est du nombre de cas pris en charge par la CNAS au niveau des cliniques privées durant les dernières années, le Dr Ghalmi a souligné quelle nombre était en constante évolution passant de 6449 cas en 2010, pour un coût estimé

à 5371 920 669 DA, à 7836 cas en 2012 (6 879 233 358 DA) puis à 9000 cas en 2014 (2 000 000 000 DA).

La prise en charge d'un malade coûte à la CNAS 156 millions de centimes outre les frais de transport et des traitements antianémiques, a détaillé M. Ghalmi pour qui ces dépenses n'incluent pas les remboursements des journées d'arrêt de travail du malade ni les tarifs des repas dispensés par les cliniques privées. Le nombre de cliniques privées conventionnées avec la CNAS est passé de 118 en 2010 à 126 en 2012 et 129 en 2014, a encore fait savoir M. Ghalmi. S'agissant de la répartition des cliniques d'hémodialyse à travers le territoire national, le spécialiste a déploré l'absence de ces établissements dans certaines régions du Sud et des Hauts-Plateaux, plaidant pour l'élaboration d'une carte sanitaire pour définir les besoins réels de chaque région en matière de soins.

POSE D'IMPLANTS COCHLÉAIRES À OUARGLA :

36 opérations au profit d'enfants atteints de surdité prévues en 2015

Trente-six (36) opérations de pose d'implants cochléaires au profit d'enfants atteints de surdité sont au programme 2015 de l'établissement hospitalier public (EHP) Mohamed Bouddaf d'Ouargla, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Entamées au mois de janvier dernier, ces interventions ayant permis jusque-là la pose, avec succès, de 11 implants cochléaires au profit d'enfants atteints de surdité, ont été effectuées sous la conduite d'une équipe de spécialistes du Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha d'Alger dans le cadre du programme de jumelage entre les deux établissements

hospitaliers, a précisé le DSPRH.

Relevant que cette opération devra profiter prochainement à un nombre similaire d'enfants, suivie d'autres interventions du même genre jusqu'à atteindre le nombre ciblé (36 opérations), M. Abdelbaki Bouhafs a précisé que 64 demandes relatives à la pose de pareilles prothèses ont été déposées au

niveau des services du secteur de la santé d'Ouargla. Lancée pour la première fois en 2009, l'opération d'implants cochléaires a donné lieu, jusqu'à fin 2014, à l'initiation, avec succès, de pas moins de 36 interventions chirurgicales, a rappelé, de son côté, le directeur de l'EHP de Ouargla, Fadel Mousadek.

APS

LIBYE

Reprise des discussions de paix demain

Les protagonistes libyens ont accepté de reprendre, demain en Libye, leurs négociations sous l'égide des Nations unies afin de trouver une issue à la crise politique dans le pays qui compte deux gouvernements et deux parlements concurrents, ont indiqué des membres des deux camps samedi.

«Les discussions de paix sous l'égide de l'ONU auront lieu en Libye demain à moins que ne survienne un événement imprévisible», a indiqué à la presse, Emhemed Choaïb, vice-président de la Chambre des représentants instance issue des élections et reconnue par la communauté internationale, qui a trouvé refuge à Tripoli, dans l'est du pays.

Abdoul Kader Houaili, membre du Congrès général national (CGN), concurrent du parlement légitimement élu et qui est installé à Tripoli, a confirmé la tenue de ces pourparlers dont le lieu exact n'a pas été dévoilé.

Le mois dernier (les 26 et 27 janvier), l'ONU avait réussi à réunir à Genève une partie des factions rivales pour des discussions mais le parlement dissident, le CGN, avait exigé que les pourparlers aient lieu en Libye.



Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission d'appui de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a affirmé lundi dernier au cours d'une conférence de presse, après avoir rencontré à Tripoli des responsables du CGN, qu'il a été convenu de tenir la prochaine session de discussions de paix dans quelques jours en Libye. Il a ajouté que «la réunion avec le groupe de dialogue représentant le CGN a abouti à des décisions importantes, dont la reprise des pourparlers entre les parties libyennes dans un contexte important et crucial pour arrêter les combats en Libye et relancer le processus politique sur des fondations saines».

«Avant le début des pourparlers, l'ONU va contacter les différents chefs militaires pour obtenir un cessez-le-

feu», a précisé M. Leon, soulignant que «ce dialogue continuera d'inclure des représentants de toutes les composantes du peuple libyen et les forces sur le terrain, les tribus et les représentants des municipalités».

Cette annonce intervient alors que de nouveaux affrontements ont opposé samedi les forces pro-gouvernementales et les milices armées à Benghazi, grande ville de l'est du pays, entraînant la mort de sept soldats. Au total, près de 700 militaires ont été tués au cours des combats qui durent depuis quatre mois dans cette ville, indiquent des sources médicales.

Depuis la chute en 2011 du régime de Mâammar El Gueddafi, les autorités de transition ont échoué à assurer leur emprise sur un nombre de milices, qui font la loi dans le pays.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le Polisario déterminé à coopérer avec la Minurso

Le Front Polisario a réaffirmé sa détermination à coopérer avec la Représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU et chef de la Minurso, Mme Kim Bolduc, a rapporté hier l'agence Sahara presse service (SPS).

La position du Polisario a été exprimée par le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, au terme d'un entretien, à Smara, avec Mme Bolduc, qui a succédé à l'Allemand, Wolfgang Weisbrod-Weber, dont le mandat a pris fin le 31 juillet 2014. Selon la même source, M. Taleb Omar a exprimé l'engagement de la partie sahraouie à aider la responsable onusienne dans le cadre de sa mission qui consiste en l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec la Représentante spéciale du SG de l'ONU, M. Taleb Omar a indiqué qu'il a fait part à la responsable onusienne, au nom

du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, du «rejet par la partie sahraouie de la politique d'aterrissage adoptée par les forces d'occupation marocaines», constatant qu'il était temps pour l'ONU de faire pression sur le Maroc.

Le même responsable, a ajouté SPS, a appelé l'ONU à prendre des mesures concrètes pour préserver les droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et mettre un terme à la spoliation des richesses du Sahara occidental par le Maroc, une pratique contraire au droit international.

La visite de la responsable de la Minurso s'inscrit dans le cadre d'une tournée dans la région qu'elle a entamée vendredi dernier en se rendant au Maroc et dans la ville sahraouie occupée d'El Ayoun, a précisé SPS.

A la faveur de cette visite, Mme Bolduc s'est également entretenue avec le responsable de la centrale poli-

tique du Front Polisario, Salem Lebaya, le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, le ministre de la Défense, Mohamed Laamine Elbouhalia, le président du Conseil national, Khatri Addouh, la secrétaire générale de l'UNFS, Fatma El Mehdi et le coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhammed Khadad.

«La nécessité d'organiser, par l'ONU, le référendum d'autodétermination au Sahara occidental dans les plus brefs délais», a été souligné lors de différentes rencontres qu'a eues Mme Bolduc avec ses interlocuteurs sahraouis.

A ce titre, le gouverneur de la wilaya de Smara, Adda Ibrahim, a souligné que le Conseil de sécurité de l'ONU doit fixer, au cours de sa réunion en avril prochain autour de la question sahraouie, une date permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, a, en outre, indiqué l'agence de presse sahraouie.

LÉGISLATIVES AU BÉNIN Ouverture de déclaration des candidatures du 20 au 24 février

La Commission électorale nationale autonome du Bénin (CENA) a rappelé aux partis et alliances de partis politique que l'ouverture de déclarations des candidatures s'effectuera du 20 au 24 février 2015 au siège de l'institution, annonce un communiqué publié samedi à Cotonou.

Selon ce communiqué, la déclaration de candidature doit comporter les nom, prénoms, profession, date et lieu de naissance et adresse com-

plète du ou des candidats.

En outre, précise la même source, la candidature doit mentionner, la couleur, l'emblème, le signe et/ou le sigle choisis pour l'impression des bulletins uniques, à l'exception des attributs de l'Etat, notamment hymne national, drapeau, sceau, armoiries, devise.

Quelques 4 541 097 citoyennes et citoyens béninois en âge de voter sont répartis dans 7 914 bureaux de vote couvrant toute l'étendue du ter-

ritoire national, en vue d'exprimer leurs suffrages pour les prochaines consultations élections.

Selon la récente décision de la Cour constitutionnelle du Bénin, la plus haute juridiction en matière de la constitutionnalité des lois, les Béninois seront aux urnes le 26 avril prochain, pour élire les 83 députés devant siéger à la septième mandature de l'Assemblée nationale du Bénin depuis l'avènement du renouveau démocratique de février 1990.

NIGERIA

Report des élections présidentielle et parlementaires au 28 mars

Les élections présidentielle et parlementaires au Nigeria, initialement prévues le 14 février, ont été reportées au 28 mars, soit un report de six semaines, a annoncé tard samedi la commission électorale à Abuja.

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (INEC), Attahiru Jega, a expliqué devant la presse avoir donné suite à une demande des responsables de la sécurité, qui ont jugé «déraisonnable» de maintenir la date des scrutins au 14 février alors que les forces de défense ne seraient pas disponibles pour assurer la sécurité du vote sur l'ensemble du territoire.

Les troupes seront engagées dans des opérations militaires contre le groupe armé Boko Haram, qui mène depuis six ans des attaques et enlèvements sanglants dans le nord-est du pays.

Le conseiller national à la sécurité du Nigeria, Sambo Dasuki, a demandé un report des élections «de six semaines au moins».

«Il y a un certain nombre de questions qui sont cruciales pour les élections, comme la sécurité qui n'est pas sous le contrôle de l'INEC», a affirmé M. Jega à l'issue de plusieurs rencontres à huis clos avec la classe politique, la société civile et les membres de l'organe électoral.

«Si la sécurité du personnel, des électeurs, des observateurs électoraux et du matériel électoral ne peut pas être garantie, la vie d'innocents jeunes hommes et femmes ainsi que la perspective d'élections libres, justes et crédibles seraient grandement compromises», a-t-il affirmé.

«Par conséquent, la commission a décidé de reporter les élections présidentielle, législatives et sénatoriales au 28 mars», a-t-il déclaré.

Les élections des gouverneurs ont également été repoussées de six semaines, au 11 avril.

Attahiru Jega a assuré que la commission électorale demeurait engagée à organiser «des élections libres, transparentes et crédibles». Il a invité les responsables de la sécurité «à tenir leur promesses et engagements pris envers l'INEC».

GUINÉE Le président ordonne l'ouverture d'une enquête suite à l'assassinat de l'ancien ministre de la Jeunesse

Le président guinéen Alpha Condé a ordonné l'ouverture d'une enquête suite à l'assassinat vendredi soir de Thierino Aliou Ddaoune, ancien ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

Dans un communiqué publié samedi, le gouvernement guinéen a indiqué que l'enquête vise à traquer «les criminels pour qu'ils soient punis conformément à la réglementation en vigueur en la matière».

Le communiqué indique que M. Diaoune a rendu l'âme au Centre hospitalier sino-guinéen où il fut admis pour «des soins intenses après l'attaque dont il a été victime» de la part d'une bande d'assaillants armés de fusils.

Le défunt, outre son poste ministériel, a été un acteur majeur dans la promotion de la société civile guinéenne.

Il a aussi dirigé d'importants projets de développement dans le pays. A sa mort, il était coordonnateur national du Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix (PBF).

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN



Deuxième rencontre Kerry/Zarif à Munich...

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a rencontré hier matin, pour la 2e fois à Munich, son homologue iranien Mohammad Javad Zarif pour des discussions sur le programme nucléaire de l'Iran. Cette nouvelle rencontre entre les deux responsables a eu lieu en marge de la conférence sur la sécurité qui se tient dans la ville du sud de l'Allemagne alors que le groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) tente de boucler avec l'Iran un accord politique sur son programme nucléaire.

La première rencontre entre les deux responsables a eu lieu vendredi à Munich. Peu de détails ont filtré sur les discussions avec Téhéran mais les grandes puissances espèrent trouver un accord politique avant le 31 mars, pour ensuite conclure un accord global final incluant tous les aspects techniques le 30 juin au plus tard.

M. Kerry a rencontré M. Zarif à de nombreuses occasions ces derniers mois, souvent en Europe. Les équipes ont également négocié au niveau politique.

Les grandes puissances exigent que l'Iran réduise ses capacités nucléaires afin d'empêcher qu'il puisse disposer un jour de la bombe atomique. Téhéran, qui dément tout caractère militaire de son programme, revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée totale des sanctions économiques occidentales.

...Une prolongation des négociations «n'est dans l'intérêt de personne»

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a déclaré hier qu'un nouveau report de la date butoir pour aboutir à un accord sur le programme nucléaire de Téhéran n'était «dans l'intérêt de personne».

«Je crois qu'une nouvelle extension n'est dans l'intérêt de personnes», a déclaré M. Zarif après avoir rencontré à deux reprises son homologue américain John Kerry depuis vendredi, en marge de la Conférence sur la sécurité de Munich.

Les grandes puissances espèrent trouver un accord politique avant le 31 mars avec l'Iran, pour ensuite conclure un accord global final incluant tous les aspects techniques le 30 juin au plus tard. Mais les négociations pétinent, laissant craindre une nouvelle prolongation des discussions, déjà prolongées à deux reprises.

M. Zarif, qui était interrogé sur la date butoir de mars, a estimé que la précédente extension n'avait déjà pas été très «utile».

«Si nous n'arrivons pas à un accord, ce ne sera pas la fin du monde. On aura essayé, on aura échoué (...) on trouvera d'autres procédures», a-t-il poursuivi.

Un nouvel entretien hier matin entre MM. Kerry et Zarif a duré environ 90 minutes, a-t-on précisé dans l'entourage du secrétaire d'Etat américain. Les grandes puissances exigent que l'Iran réduise ses capacités nucléaires afin d'empêcher qu'il puisse disposer un jour de la bombe atomique. Téhéran, qui dément tout caractère militaire de son programme, revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée totale des sanctions économiques occidentales.

UKRAINE

Poursuite des efforts diplomatiques pour mettre fin à la crise ukrainienne

- «Poutine est capable de mettre fin à la crise ukrainienne»
- Quatre chefs d'Etat attendus à Minsk mercredi pour une solution au conflit ukrainien
- Kerry plaide pour une aide supplémentaire et une solution «politique» en Ukraine
- Le président ukrainien demande des armes défensives de l'étranger

Les efforts diplomatiques se poursuivaient hier pour trouver une solution politique à la crise ukrainienne, avec la tenue d'une conférence téléphonique avec pour objectif la tenue mercredi à Minsk d'un sommet dans le but de mettre fin aux violences dans ce pays notamment dans l'est séparatiste.

Le président russe Vladimir Poutine, le président ukrainien Petro Porochenko, le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel ont conduit «une longue conférence téléphonique» dans la matinée d'hier, selon un communiqué publié à l'issue de cette conférence, et «continué à travailler à un paquet de mesures dans le cadre de leurs efforts pour un règlement global du conflit dans l'est de l'Ukraine».

Les travaux se poursuivront aujourd'hui à Berlin, «avec pour objectif de tenir mercredi à Minsk un sommet dans le +format Normandie+» réunissant les quatre puissances. Le communiqué ne précise pas qui seront les participants aux réunions de Berlin lundi.

«Les signataires des accords de Minsk», première tentative en septembre dernier d'un règlement aux conflits, «vont également se retrouver à Minsk d'ici mercredi», selon la chancellerie. Il s'agit de représentants de l'OSCE, de la Russie et de l'Ukraine, ainsi que des séparatistes pro-russes actifs dans l'est de l'Ukraine.

Ces discussions se tiennent au lendemain de l'initiative de paix présentée à Moscou par Angela Merkel et François Hollande, dont elle pourrait être «une des dernières chances» de ramener la paix en Ukraine, selon les deux dirigeants qui soulignent qu'il n'est pas «certain» qu'elle aboutisse.



Kiev réclame des armes, les occidentaux privilégient une solution politique

Dans le cadre des discussions de la 51e Conférence de Munich sur la sécurité, le président ukrainien a déclaré samedi, que son gouvernement était prêt pour un «cesser-le-feu global et immédiat», mais réclame des soutiens dont des «armes défensives» de l'étranger.

En réponse à cette demande, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a indiqué que les Etats-Unis réfléchissaient à une aide «supplémentaire» à l'Ukraine dans sa lutte contre les séparatistes pro-russes dans l'est du pays et privilégieraient une solution «politique».

«Je ne doute absolument pas qu'une aide supplémentaire, de type économique et sous d'autres formes ira à l'Ukraine», a indiqué M. Kerry dans une interview à la chaîne NBC depuis Munich où il assistait à la Conférence de sécurité.

«Et nous voulons donc dire ainsi qu'il n'y pas de solution militaire. La solution est politique, diplomatique», a-t-il ajouté.

Samedi toujours, la chancelière allemande a indiqué qu'il n'est pas certain que ces discussions aboutissent (...mais cela vaut le coup d'essayer). M. Hollande a, de son côté, souligné que «c'est une des dernières chances», estimant que si elles ne parviennent pas à trouver un accord durable de paix, «nous connaissons parfaitement le scé-

nario: il a un nom, il s'appelle la guerre».

Pour sa part, Vladimir Poutine a affirmé que la Russie «ne comptait faire la guerre à personne». «Mais il y a, c'est certain, une tentative de freiner notre développement par différents moyens», a-t-il pointé en allusion aux sanctions occidentales qui étranglent son économie.

Région de violences dans l'Est

La situation en Ukraine a dégénéré à nouveau ces derniers jours après plusieurs mois d'accalmie. Au moins cinq soldats ukrainiens et sept civils ont péri au cours des dernières 24 heures dans l'est du pays.

Les tirs de roquettes ont aussi repris depuis Debaltseve, l'un des points chauds du front, au lendemain d'une courte trêve. L'armée ukrainienne a par ailleurs affirmé que les troupes séparatistes et «russes» étaient en train de «masser des forces pour une offensive vers Debaltseve et Marioupol», deux villes stratégiques sous contrôle de l'armée ukrainienne.

Selon les données du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, les affrontements entre troupes ukrainiennes et brigades indépendantistes du sud-est ont fait 5.358 morts et 12.235 blessés, tandis que près d'un million d'Ukrainiens ont dû quitter leurs foyers. Au total, cinq millions de personnes ont été touchées par le conflit.

CRISE UKRAINIENNE

Plus de 50.000 morts selon le renseignement allemand

Le conflit dans le sud-est de l'Ukraine aurait fait jusqu'à 50.000 morts, selon les estimations des services spéciaux allemands, a rapporté hier le *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*.

«Les services spéciaux allemands évaluent à 50.000 le nombre des victimes parmi les militaires et civils ukrainiens. Ce chiffre est dix fois supérieur aux informations officielles, qui ne sont pas crédibles», écrit le journal se référant à une source au sein des renseignements allemands. Intervenant samedi dans le cadre de la 51e confé-

rence de Munich sur la sécurité, le président ukrainien Piotr Porochenko a déclaré que 1.200 militaires et 5.400 civils avaient trouvé la mort dans les hostilités qui se poursuivent dans le Donbass.

Selon les données du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, les affrontements entre troupes ukrainiennes et brigades indépendantistes du sud-est ont fait 5.358 morts et 12.235 blessés, tandis que près d'un million d'Ukrainiens ont dû quitter leurs foyers. Au total, cinq millions de personnes ont été touchées par le conflit.

AFGHANISTAN

89 insurgés talibans tués en une semaine

Près de 90 insurgés talibans ont été tués en une semaine lors de plusieurs opérations militaires menées par les forces de sécurité afghanes, a annoncé hier le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Sediq Sediqi.

«Un total de 89 terroristes ont été tués et 90 autres capturés au cours de plusieurs opérations militaires menées la semaine passée», a indiqué M. Sediqi. Les forces de sécurité, dont la police,

ont mené 79 opérations conjointes cette semaine, au cours desquelles 154 mines antipersonnel et anti-véhicules ont été découvertes et désamorcées, selon la même source.

Il a ajouté que le personnel de sécurité avait aussi saisi 65 fusils d'assaut des mains des militants durant les opérations.

Mardi, le ministère afghan de la Défense avait indiqué qu'au moins 16 talibans

bans ont été tués au cours des opérations menées par l'armée afghane depuis lundi matin, alors que ces opérations ainsi que des attentats perpétrés par les rebelles ont coûté la vie à sept soldats de l'armée. Les forces de sécurité afghanes, qui ont pris le relais des troupes de l'OTAN pour assurer la sécurité, cherchent à éliminer les insurgés des provinces agitées.

CRISE AU YÉMEN

Les Houthis s'emparent du pouvoir, la communauté internationale dénonce

La milice chiite houthie a annoncé samedi, la formation d'une Haute commission de sécurité pour diriger les affaires du pays jusqu'à la mise en place d'un Conseil présidentiel, après avoir dissous le Parlement vendredi, un acte fortement contesté et dénoncé par la communauté internationale.

Les Houthis ont nommé une commission de sécurité qui "dirigera les affaires du pays jusqu'à la mise en place du Conseil présidentiel" de cinq membres, qui sera lui chargé de former un gouvernement pour une période de transition de deux ans.

Sans gouvernement depuis plus de deux semaines, les Houthis ont pris cette mesure au lendemain de l'échec des discussions de sortie de crise par la ONU.

Entrée dans la capitale Sanaa en septembre, cette milice armée issue de la minorité zaïdite a pris fin janvier le contrôle du palais présidentiel et les autres institutions de l'Etat, poussant à la démission les chefs de l'Etat et du gouvernement placés en résidence surveillée.

Les monarchies pétrolières du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont dénoncé samedi un "coup d'Etat" des miliciens chiites au Yémen, et ont prévenu qu'elles "prendront toutes les mesures nécessaires pour défendre leurs intérêts", sans donner de précisions.

Elles appellent le Conseil de sécurité de l'ONU à agir rapidement pour faire



appliquer ses résolutions sur le Yémen et pour "mettre fin à ce coup d'Etat qui place le Yémen et son peuple dans une période sombre".

La communauté internationale inquiète, condamne et appelle à la retenue

Face à cette situation de crise au Yémen, le Conseil de sécurité, s'est dit "très inquiet", et a brandi la menace de sanctions si les négociations ne reprenaient pas pour sortir le pays de la crise, appelant "le plus fermement possible toutes les parties prenantes, en particulier les Houthis, de respecter" les accords qui avaient été conclus pour régler la crise comme l'initiative du Conseil de coopération du Golfe ou la conférence de dialogue national.

Le Conseil réclame aussi "la libération immédiate" du président, du Premier ministre et des membres du gouvernement yéménite qui se trouvent en résidence surveillée.

Les Etats-Unis, alliés du Yémen dans la lutte antiterroriste, ont désapprouvé l'initiative des Houthis qui, selon responsable américain, suscite une grande inquiétude et "un sentiment que la communauté internationale doit prendre une position plus forte".

Préoccupée, Ankara a appelé les protagonistes yéménites, dont en premier lieu les Houthis, à faire preuve de sagesse, de retenue et à agir avec responsabilité, en vue de préserver l'intérêt supérieur de leur pays.

La Turquie s'est dit disposée à fournir l'aide nécessaire au peuple yéménite en vue de transcender sa crise, dans une atmosphère de paix, d'unité et de fraternité, assure le ministère.

L'objectif est de parvenir à approuver la nouvelle constitution, à former un gouvernement légitime à travers un référendum et des élections transparentes dans les plus brefs délais.

JORDANIE-IRAK-SYRIE

L'armée jordanienne effectue des frappes aériennes contre des cibles de l'EI pour le troisième jour consécutif

La Jordanie a effectué de nouvelles séries de frappes aériennes contre les éléments du groupe autoproposé «Etat islamique» (Daech/EI) pour le troisième jour consécutif après que son pilote eut été brûlé vif par le groupe terroriste, ont annoncé samedi les forces armées jordanienes.

Dans un communiqué publié sur son site Internet, l'armée a indiqué que des avions de chasse avaient bombardé plusieurs cibles de l'EI, et avaient regagné leur base en sécurité.

Vendredi, des avions de chasse jor-

daniens ont également participé à un raid contre les membres de l'EI en Irak.

Jeudi, des avions de l'armée de l'air jordanienne ont procédé à des frappes sur plusieurs cibles de l'EI en Syrie, a rapporté la Télévision publique jordanienne.

Plus tôt cette semaine, l'EI a diffusé une vidéo montrant le pilote jordanien capturé en train d'être brûlé vif.

A la suite de la diffusion de cette vidéo, le roi Abdallah II de Jordanie a déclaré mercredi que la réponse de

son pays à l'assassinat du pilote serait sévère, il a indiqué que la Jordanie était engagée dans cette guerre pour protéger l'Islam et ses valeurs.

Le pilote jordanien Maaz Al-Kassabeh, âgé de 26 ans, était l'un des pilotes engagés dans la coalition internationale formée sous la houlette des Etats-Unis pour lutter contre le terrorisme.

Il était prisonnier de l'EI depuis le 24 décembre dernier après le crash de son F-16 alors qu'il menait un raid sur des positions de l'EI dans le cadre de la coalition internationale.

IRAK

Levée du couvre-feu de Bagdad

Le couvre-feu nocturne, imposé depuis des années dans la capitale irakienne, a été levé samedi à minuit (21h00 GMT) alors qu'au moins 32 personnes ont trouvé la mort au cours des heures précédentes dans des attentats perpétrés à Bagdad.

Malgré les attaques régulières visant Bagdad, le couvre-feu nocturne a été levé samedi à minuit (21h00 GMT) à la demande du Premier ministre Haider al-Abadi qui a ordonné cette mesure afin que «la vie soit aussi normale que possible bien que (le gouvernement) soit engagé dans une guerre».

Les cafés et restaurants, qui pourront rester ouverts après minuit, espé-



raient une hausse de leur activité avec la fin du couvre-feu. Symboliquement, l'attaque de samedi a visé l'un d'eux.

Selon un communiqué de son bureau, M. Abadi a en outre demandé que les

rues importantes de la capitale soient rouvertes «afin de faciliter le mouvement des citoyens et que les quartiers d'Azamiyah et Kazimiyah, dans le nord de Bagdad, soient des «zones démilitarisées». Samedi, des attentats à la bombe ont fait au moins 32 morts et plus de 70 blessés dans la capitale.

L'institution du couvre-feu visait à mettre un frein aux violences qui ont été particulièrement meurtrières au milieu des années 2000. Les heures pendant lesquelles le couvre-feu a été en vigueur ont varié au cours des années et il a même été levé complètement avant d'être de nouveau imposé.

PALESTINE

Deux enfants palestiniens arrêtés par l'armée d'occupation israélienne à El-Khalil

Deux enfants palestiniens ont été arrêtés par les soldats de l'armée d'occupation israélienne près de la ville d'El-Khalil en Cisjordanie, a-t-on affirmé de source palestinienne hier. Les enfants palestiniens ont été blessés et tabassés par les soldats d'occupation avant leur arrestation, selon des témoins.

Le coordonnateur du Comité populaire contre le mur et les colonies à El-Khalil, Rateb al-Jebour, a précisé que les deux enfants ont été identifiés comme Qusai Ash-Shawaheen, 12 ans, et Hamza Ash-Shawaheen, 12 ans aussi.

Ils gardaient les moutons de la famille dans les environs Khirbet Al-Jaway, près de la colonie israélienne illégale de Ma'on, construite sur des terres palestiniennes dans Mosafer Yatta, selon la même source. L'armée d'occupation et des extrémistes israéliens continuent leurs violations et agressions délibérées en Cisjordanie, particulièrement à El-Khalil.

Quelque 120 Palestiniens ont été arrêtés par l'armée d'occupation en janvier dans la province d'El-Khalil, selon des sources palestiniennes, qui précisent que la plupart de ces arrestations ont eu lieu durant la nuit et ont été suivies d'actes de vandalisme.

ARABIE SAOUDITE-ONU
Ban Ki-moon à Ryad pour rencontrer le nouveau roi saoudien

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, est arrivé samedi à Ryad pour sa première visite en Arabie saoudite depuis l'accession du roi Salmane au trône à la mort de son demi-frère Abdallah en janvier, indique l'agence officielle Spa.

Au cours de son séjour de deux jours, M. Ban doit présenter ses condoléances pour la mort du roi Abdallah et évoquer avec le nouveau monarque saoudien plusieurs questions régionales, selon le représentant du royaume aux Nations unies, Abdallah al-Mouallami, cité samedi par le quotidien Asharq Al-Awsat. Au menu des entretiens, figurent la question palestinienne, la crise syrienne et la situation au Yémen, ainsi que les développements en Irak et la lutte antiterroriste, a ajouté le diplomate. Après l'Arabie saoudite, le secrétaire général de l'ONU est attendu aux Emirats arabes unis où il doit participer lundi à la 3e édition du «Sommet du gouvernement», un forum dédié à l'adaptation des développements technologiques aux services publics.

BAHREÏN
3 policiers blessés dans une attaque

Trois policiers ont été blessés, dont l'un grièvement, lors de heurts avec «un groupe de terroristes» qui leur lâchaient des cocktails Molotov dans un quartier de la capitale Manama, a annoncé samedi la police bahreïnie.

Dans un bref communiqué publié par l'agence officielle BNA, la police précise que les policiers ont été blessés alors qu'ils tentaient de rouvrir à la circulation des routes, bloquées par des pneus enflammés à Al-Makharraq, un quartier de Manama.

Une enquête a été ouverte pour retrouver les personnes impliquées dans cet «acte terroriste» et les présenter à la justice, selon BNA.

Les attaques contre les forces de sécurité se sont multipliées ces derniers mois à Bahreïn. La dernière attaque en date avait fait deux blessés parmi les policiers le 1er février. En décembre, des attaques avaient tué un policier jordanien, qui se trouvait à Bahreïn dans le cadre de la coopération bilatérale, et un Bahreïni. Trois autres policiers avaient été également blessés, selon les autorités.

Trois policiers, dont un officier des Emirats arabes unis, avaient été tués en mars 2014 dans un attentat à la bombe dans une localité chiite. Le mois précédent, un autre policier avait été tué également dans une attaque à la bombe dans un village chiite lors de protestations marquant le troisième anniversaire de la contestation.

APS

Le Président sahraoui rend hommage à «l'appui constant» de feu Assia Djebbar à la cause de son peuple

Le Président de la République arabe et démocratique sahraoui, Mohamed Abdellaziz, a rendu hommage à la «solidarité chaleureuse et à l'appui constant» de feu la romancière algérienne Assia Djebbar à la cause du peuple sahraoui. Dans un message de condoléances diffusé dimanche, le Président Mohamed Abdellaziz, a salué le «grand talent» de l'auteure, de la réalisateur et de l'académicienne, décédée à Paris dans la nuit de vendredi à samedi, et qui était, rappelle-t-il, une «amie du peuple sahraoui et une militante infatigable des droits de l'homme». Evoquant sa rencontre avec la défunte il y a quelques décennies, dans des circonstances particulières de la lutte du peuple sahraoui, M. Abdellaziz a souligné que celle-ci n'avait «jamais ménagé ni son temps ni ses énergies ni ses efforts» pour «faire triompher la juste cause» de l'indépendance et de la liberté de son pays. Né le 30 juin 1936 à Chercell, Assia Djebbar, Fatma-Zohra Imalayène de son vrai nom, est considérée comme une des auteures les plus célèbres et plus influentes du Maghreb et du monde francophone. Également cinéaste et auteur de théâtre, elle laisse derrière une œuvre riche et variée, engagée pour la défense de la cause de la liberté, en général, et l'émancipation de la femme en particulier. La défunte sera inhumée dans sa ville natale, conformément à ses dernières volontés.

De Paris à Kuala Lumpur en passant par Genève et Madrid, la presse étrangère d'hier a rendu hommage à l'œuvre de la grande romancière algérienne Assia Djebbar, décédée vendredi, ainsi qu'à son engagement pour l'émancipation des femmes. En France, où la défunte était membre de l'Académie depuis 2005, la disparition de l'auteure est rapportée par plusieurs titres qui ont salué la «grande voix de l'émancipation des femmes», tout en évoquant son parcours d'écrivaine, de cinéaste et d'historienne.

«L'Humanité» écrit que «toute son œuvre était habilitée par un engagement en faveur de l'émancipation et des droits de femmes», en particulier les femmes algériennes qui étaient «au cœur» de ses nombreux ouvrages. Dans son supplément littéraire, «Le nouvel observateur» préfère rappeler que la défunte n'était pas seulement la «première personnalité du Maghreb à avoir été élue à l'Académie Française» mais aussi la «première Algérienne, première musulmane et somme toute première Africaine à entrer à l'Ecole normale supérieure en 1955», et surtout, une «pionnière de la littérature féminine» avec la parution en 1957 de son premier roman «La Soif». Cet engagement pour la cause féminine est également souligné dans l'édition de dimanche du quotidien espagnol «El Mundo» et sur le site de la première chaîne européenne d'information «Euro News».

En Suisse, le journal «New Zürcher Zeitung» estime, pour sa part, qu'avec la mort d'Assia Djebbar, «l'Algérie a perdu une de ses voix les plus célèbres», un avis également partagé par le rédacteur du site d'information «The Malay Online» en Malaisie. La presse arabe a, elle aussi, rendu hommage à l'écrivaine, à l'exemple du journal «Acharq Al-Awsat» (édité à Londres) qui regrette que la défunte n'ait



Jamais reçue le Prix Nobel de Littérature, une distinction qu'elle aurait «méritée» du fait de la «richesse» et de la «diversité» de son œuvre. D'autres titres arabophones, paraissant à Londres sont également revenus sur le parcours d'Assia Djebbar, tandis que le journal égyptien «Al Yawm Assabah» cite l'hommage du Président français à la «femme de conviction aux identités multiples et fertiles...».

Ala «Une» des principaux titres en Algérie

La nouvelle de la disparition de la romancière, cinéaste et académicienne occupait la «Une» de plusieurs titres en Algérie qui ont choisi de saluer la mémoire de l'icône, de «la grande plume» et de «l'intellectuelle à l'itinéraire exemplaire» à travers des articles, des entretiens et des réactions d'hommes de lettres.

«Noblesse qui meurt» titrait poétiquement, sur fond d'un portrait célèbre en noir et blanc d'Assia

Djebbar, le quotidien francophone «Reporters» qui a consacré deux pages à la «vie littéraire foisonnante» de celle qu'il désigne par «Immortelle de Chercell», en double référence à sa ville natale et à son élection en 2005 à l'Académie Française. Plus sobre avec «Assia Djebbar est morte», «Le Quotidien d'Oran» a choisi, de son côté, de revenir sur le riche parcours littéraire, cinématographique et universitaire de la «défenderesse des droits humains et particulièrement ceux des femmes». Le rapport particulier à la mémoire dans l'œuvre d'Assia Djebbar qui n'a jamais renoncé à son algérianité, la portant «autant dans ses romans que dans sa vie et sa beauté» est analysée dans le journal «El Watan» dans un article intitulé «La maison de son père», en référence à l'ultime ouvrage de la défunte, «Nulle part dans la maison de mon père» paru en 2007. L'auteur de l'article revient également sur le discours prononcé par la défunte à l'Académie Française où elle avait, note-t-il, «lâché

des mots qui sans doute, n'y avaient jamais été prononcés, sinon du bout des lèvres, revendiquant (Assia Djebbar) pleinement ses origines, dénonçant le colonialisme et son entreprise de négation de la culture algérienne». Il note, par ailleurs, que son pays qu'elle a aimé «avec une constance filiale» ne le lui a pas toujours rendu», en évoquant ce qu'il considère comme un manque de reconnaissance et de visibilité d'Assia Djebbar en Algérie, un avis aussi développé par le chroniqueur du journal «Liberté» où la disparition de la romancière est également en «Une». Le journal arabe «El Khabar» évoque, pour sa part, la disparition d'un auteur «universelle» dont le nom, écrit-il, pouvait être inscrit dans les listes des plus hautes distinctions littéraires internationales», comme le Prix Nobel pour lequel elle avait été présente à de nombreuses reprises. Ce regret est également exprimé dans les colonnes d'autres titres arabophones comme «Echâab» ou encore «Sawt Al Ahram» qui ont, en outre, publié des hommages à la défunte reçus auprès d'écrivaines et d'intellectuels de tous horizons. Le décès à 78 ans de ce grand esprit qui fut sans conteste Assia Djebbar a également inondé les réseaux sociaux où l'on ne s'est pas contenté des traditionnels hommages de circonstance mais on y a aussi ouvert un vrai débat sur la pensée et l'engagement de l'écrivaine disparue.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA COMMUNE DE REGHAIA

NIF 41 000 20 000 16 08 50 10 38

AVIS MODIFICATIF D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 31 /SPCM/2015

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la commune de réghaïa informe l'ensemble des soumissionnaires que cet avis modifie et remplace l'avis d'attribution provisoire N°06/SPCM/2015 du marché : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE CENIMA-REGHAIA, attribuer l'entreprise EGTPHBF GAHAR OMAR NIF 197635150172033

Note Technique Supérieure ou égale à 30 points au lieu de 60 selon le cahier des charges et la note attribuer à l'entreprise est 35,58/60 au lieu de 35,58/100

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Villeya de Aïn Defla

Direction des équipements publics

Numéro d'identification d'auc (NIF) 0959440 199 61117

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /2015

La direction des équipements publics de la villeya de Aïn Defla dont le siège social est au 10 rue de KALOUAZ Mousa - Aïn Defla, lance un appel d'offres national ouvert CONSTRUCTION DE HUIT (8) CANTINES SCOLAIRES TYPE 100 REPAS A TRAVERS LES COMMUNES : 01 A KHÉMIS MILANA, 01 A MELIANA, 01 A SIDI LAKHIER, 01 A BOUMEDFAA, 01 A HAMMAM-RIGHA, 01 A AIN TOURKI, 01 A DJENDEL, ET 01 A AIN LECHKEH.

Lot 01 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire SIDI ELMAKCHEFI A KHÉMIS MILANA. (Destinée uniquement aux micros entreprises).

Lot 02 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire NEGADI EL-DJELLALI A MILANA.

Lot 03 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire AÏSEHOUINE A SIDI LAKHIER.

Lot 04 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire IBEN KHALDOUN A BOUMADFAA.

Lot 05 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire AÏN EL-TOLBA A HAMAM RIGHA.

Lot 06 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire MOHAMED BEN SADA A EN TOURKI.

Lot 07 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire SAID ELRAHIMANI A DJENDEL.

Lot 08 : Construction en T.C.E (y compris VRD) D'une Cantine Scolaire De 100 Repas A L'école Primaire BOUKATA BOUDAOUD A AÏN LECHKEH.

NB : Les entreprises ordinaires peuvent soumissionner pour un (H) ou plusieurs lots.

- Les micro-entreprises peuvent soumissionner uniquement pour le lot n° 01.

Seules les entreprises qualifiées dans le domaine BTPh et qui possède un certificat de qualification et de classification professionnelle **activité principal** ou **secondaire** bâtiment, pour les lots N° 02, 03, 04, 05, 06, 07 et 08 et les micro-entreprises critères dans cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ayant obtenu un certificat de qualification professionnelle **activité principale ou secondaire bâtiment**, pour le lot N° 01 peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics -Service administration et moyen, Bureau de retrait des cahiers des charges (N°01 au RDC), Rue de KALOUAZ Mousa - Aïn Defla. A titre gratuit.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, seraient ouvertes par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant «folle technique» et une enveloppe contenant «fondées financières».

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 10 page 20 et 09 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :

A-Offre Technique :
1-Demande d'attribution à soumissionner
2-Déclaration de probité délivrée remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

3-Registre de commerce

4-une copie légalisée de certificat de qualification et de classification professionnelle demandée et décision de création de la micro entreprise (décision d'éligibilité à l'acte de l'état).

5-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux valide pour les sociétés dotée de la personne morale .

6-Recouvrement des taxes Mises à jour CHNS, CASNOV et CACOBATPH valides.

7-Extrait du cahier des charges du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ou personne morale.

8-les moyens matériels et humains (encadrement) pour chaque lot à part.

B- Offre Financière Complémentaire :
1-Lettre de soumission (besoin modèle ci-joint),
2-Liste des demandes des prix,
3-Le devis quantitatifs - estimatifs

Les deux enveloppes (technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

A
Monsieur le Directeur des Équipements Publics
à soumissionner à ne pas ouvrir et

Avis d'appel d'offres national ouvert N° 06 / 2015

CONSTRUCTION DE HUIT (8) CANTINES SCOLAIRES TYPE 100 REPAS A TRAVERS LES COMMUNES : 01 A KHÉMIS MILANA, 01 A MELIANA, 01 A SIDI LAKHIER, 01 A BOUMEDFAA, 01 A HAMMAM-RIGHA, 01 A AIN TOURKI, 01 A DJENDEL, ET 01 A AIN LECHKEH. Lot N°.....

(à préciser le lot concerné)

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le journal officiel des décrets et arrêtés ou dans l'avis d'appel d'offres.

La date de dépôt des offres est fixée au 21 février 2015 à minuit correspondant au dernier jour de la date de préparation des offres au plus tard à 12h 00 mn et déposée auprès de la direction des équipements publics bureau n°01 au 1^{er} étage, site Rue de KALOUAZ Mousa -Aïn Defla.

La période de validité des offres est égale à la durée de dépôt des offres augmentée de trois (3) mois à compter de la date de dépôt des offres et à révoluer jusqu'au 1^{er} étage au siège de la direction des équipements publics bureau n°01 au 1^{er} étage , Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même horaire.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAÏRA DE ZEBOUDJA
COMMUNE DE BOUZGHAÏA
N° D'IMMATRICULATION FISCAL 098402315022731

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics complété et modifié, le président de l'assemblée populaire communale de Bouzghaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint paru dans les quotidiens nationaux «DK News» et «El Hayat» ainsi que le BOMOP le : 14/12/2014 ; qu'à l'issu de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire des opérations comme suit :

N°	Intitulé du projet	Entreprises	Montant de l'offre corrigé	Délai	Note technique obtenue	Critère de choix de l'entreprise retenue
01	Lot N°01 : Bloc 06 classes	Boutebel Djillali Chlef NIF N°197202010044449	16.156.764,00 DA	12 mois	85	Entreprise pré-qualifiée techniquement
02	Lot N°02 : cantine 200 repas + sanitaires	ETP Guendez Mohammed Islam Chlef NIF N°199502010124151	9.098.879,48 DA	09 mois	52,22	Entreprise pré-qualifiée techniquement moins disante financièrement
03	Lot N°03 : administration +2 bureau + salle polyvalente	Infructueuse				La réception d'une offre unique
04	Lot N°04 : logement de fonction	Infructueuse				Aucun offres n'a été pré-qualifiée techniquement
05	Lot N°05 : mur de soutènement et préparation de l'aciérie	Dahmane Abdelkader Chettia NIF N°195902310016150	25.466.320,00 DA	04 mois	57	Entreprise pré-qualifiée techniquement
06	Mur de clôture + vrd + aménagement ext + aep + éclairage ext	Infructueuse				Aucun offres n'a été pré-qualifiée techniquement

L'ensemble des soumissionnaires intéressées par les résultats de l'évaluation des offres sont invité à se rapprocher du bureau des marchés du service contractant au plus tard dans un délai de trois jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics d'APC de Bouzghaïa dans un délai de dix (10) jours à compter de la première de l'avis d'attribution provisoire conformément aux dispositions de l'article 114 et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié.

DK NEWS

Anep : 306 762 du 09/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla
 Direction des équipements publics
 Numéro d'Identification Fiscale (NIF) 0999440 190 61117

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04 /2015

La direction des équipements publics de la wilaya de Ain Defla dont le siège social sis à Rue Kolouaz Moussa Ain-Defla, lance un appel d'offres national restreint pour la réalisation d'une résidence universitaire 3000 lits à Ain Soltane répartis en Quatre (04) Lots :

Lot N°01 : Bloc hébergement 1800 lits avec ses VRD.

Lot N°02 : Bloc hébergement 1160 lits (barre A+D+E) + Bloc Restaurant + Bloc Administratif + Locaux techniques + Mur de clôture avec ses VRD.

Lot N°03 : Bloc hébergement 840 lits (barre B+C) +Salle de sport et ses annexes + logement + salle polyvalente avec ses VRD.

Lot N°04 : Terrain de jeu (destiné au micro entreprise).

Seules les entreprises possédant une licence N°04 et qui possède un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégories quatre (04) et plus comme activité principale bâtiment, pour le lot N°01 Lot N°02, et Lot N°03 et les micro-entreprises créées dans cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes pour le Lot N°04 peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics -Service administration et moyen, Bureau de dépôt des cahiers des charges (N°01 RDC), Rue Kolouaz Moussa, Ain-Defla.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant « l'offre technique » et une enveloppe contenant « l'offre financière ».

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 13 pages 09 et 10 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :

A- Offre Technique :

- Déclaration d'accordure
- Déclaration de probité
- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelle demandée
- Attestation de dépôt legal des comptes sociaux du dernier exercice, pour les sociétés dotée de la personne morale (copie légalisée).
- Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société dotée de la personne morale (copie légalisée).
- Les moyens matériels pour chaque lot à part et moyens humains (encadrement).

B- Offre Financière Comprendra :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint),
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatifs - estimatifs

Les deux enveloppes (techniques et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

A

Monsieur le Directeur des Equipements Publics

Souscription à ne pas ouvrir

Avise d'Appel d'Offres national restreint N°04 / 2015

Portant la réalisation d'une résidence universitaire 3000 lits à Ain Soltane; ... (à préciser le lot concerné)

Appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP

La date de dépôt des offres est fixée au 30ème jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres ou plus tard à 12h 00 mn et déposée auprès de la direction des équipements publics bureau N°08,1 ler étage sis Rue Kolouaz Moussa, Ain-Defla.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offre tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la date de dépôt des offres à treize heures (13h00) au siège de la direction des équipements publics bureau N°08,1 ler étage sis Rue Kolouaz Moussa, Ain-Defla.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit.

DK NEWS

Anep : 306 863 du 09/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
 DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
 CITE ADMINISTRATIVE – TIPAZA-
 NIF099842019001622

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

N°/2015

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tipasa, lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation des :

- LOTN°1: TRAVAUX DE VIABILISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE 510 LOGTS LPL MESSELMOUN
- LOT N° 2: TRAVAUX DE VIABILISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE 300 LOGTS LPL LARHAT
- LOT N°3: TRAVAUX DE VIABILISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE 410 LOGTS LPL DAMOUS

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre et titulaires d'un certificat de qualification et de classification de catégorie « 05 » et plus, spécialisées en travaux publics comme activité principale

Soumissionnaire d'avoir réalisé

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction sis à la administrative wilaya de Tipaza.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné, sauf contrevenance dans la convention de groupement.

Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

La durée de préparation des offres est fixée à 22 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le premier journal ou le BOMOP à 12 h00

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les offres doivent être déposées au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction de la wilaya de Tipasa sis à la administrative - Tipaza, et devront comprendre séparément l'enveloppe de l'offre technique et l'offre financière sous enveloppe grand modèle, anonyme, portant la mention suivante :

« A MADAME LA DIRECTRICE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
 DE LA WILAYA DE TIPASA »
 AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT N°.....CONCERNANT
 TRAVAUX DE VIABILISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE
 DENOMINATION DU LOT ET LE SITE CONCERNÉ

-00- SOUMISSION A NE PAS OUVRIR -00-

L'OFFRE TECHNIQUE DOIT COMPRENDRE :

- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire
- Le cahier des prescriptions générales
- Le cahier des prescriptions spéciales
- Une copie légalisée du certificat de qualification classification professionnelle 05 et plus
- Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales)
- La déclaration à soucrire selon modèle ci-joint
- Une copie légalisée du registre de commerce
- Les trois derniers bilans comptables et ses annexes indiquent les différents résultats financiers de l'année précédente (visés par les services des impôts)
- Copies légalisées des attestations des organismes de sécurité (CNASAT, CASNOS, CACOBATH)
- Le casier judiciaire du directeur ou gérant datant de moins de trois mois
- Planning de réalisation des travaux détaillé
- La liste personnelle (moyens humains) pour le présent projet avec pièces justificatives : diplôme, attestation de travail et le curriculum vitae tel qu'il est indiqué dans le tableau et annexe 02 du cahier des charges (liste nominative visé par la CNAS)
- La liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives.
- Expérience de l'entreprise
- Attestation de bonne exécution et références professionnelles
- Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas d'une (EURL, SARL, SNC, SPA)
- La déclaration de probité (remplie et signée)
- Le Numéro D'identification Fiscale (NIF) Pour Les Soumissionnaires
- Chiffre d'affaires des trois dernières années justifié le C 20 délivré par les services des impôts
- Copies légalisées des attestations fiscales (extrait de rôle, carte d'identification fiscale)

L'OFFRE FINANCIERE DOIT COMPRENDRE :

- la lettre de soumission signée et cachetée
- le bordereau des prix unitaires signé et cacheté.
- le devis quantitatif et estimatif signé et cacheté.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction de la wilaya de TIPAZA qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : les offres doivent être obligatoirement accompagnées des documents du présent cahier des charges signés et cachés du soumissionnaire.

DK NEWS

Anep : 306 806 du 09/02/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : TélésShopping
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Le profil de la honte
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Autre : C'est Canteloup
20:55 Divertissement : Joséphine, ange gardien
22:50 Série TV : New York Unité Spéciale
23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

08:37 : Les lapins créatifs : invasion
08:45 Jeunesse : Peanuts
09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:50 Culture Infos : L'ombre d'un doute
22:50 Autre : Météo
22:55 Autre : Grand Soir 3
23:45 Culture Infos : Le visage réparé

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Non-Stop
15:55 Cinéma : L'éclipse
16:00 Autre : Les Guignols : l'intégrale
16:40 Cinéma : Mea Culpa
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : Le grand journal
20:05 Autre : Le grand journal, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
21:00 Série TV : Gomorra
21:45 Série TV : Gomorra
22:35 : Spécial investigation
23:30 Culture Infos : L'œil de Links
23:55 Cinéma : La voleuse de livres

M6

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
14:20 Culture Infos : Maison à vendre
15:45 : Avec les yeux du cœur
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Tous les couples sont permis
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Autre : Top chef
23:35 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 : Les lapins créatifs : invasion

La sélection

20h55

Joséphine, ange gardien**TF1****Résumé**

Deux clients, une fois n'est pas coutume, pour Joséphine qui va devoir aider une jeune femme à retrouver confiance en elle et un lion déprimé à retrouver sa place de dominant.

2

20h45

Rizzoli & Isles**Résumé**

Erica Humphrey Miller, sénatrice, a été assassinée d'une balle en plein front au cours d'une parade. Jane et son équipe se consacrent à cette enquête prioritaire. La victime était une militante écologiste. Des bouteilles contenant de l'eau de puits sont retrouvées dans son bureau. Mais l'analyse effectuée à partir de leur contenu ne révèle rien d'inquiétant.

Le liquide provient de Rickville, une agglomération où le taux de cancer atteint un niveau très élevé chez les enfants. Maura est persuadée que la sénatrice avait découvert une anomalie qu'elle entendait faire connaître. Maura n'est plus tout à fait la même depuis qu'elle a donné un rein à sa soeur et Jane voit quant à elle le retour surprise de Casey...

**3**

20h45

L'ombre d'un doute**Résumé**

Le 11 mars 1944, à Paris, des pompiers tombent par hasard sur une scène macabre. Dans la cave d'un hôtel particulier du XVI^e arrondissement où ils sont entrés pour trouver l'origine d'odeurs pestilentielle qui incommodent le voisinage, se trouvent des corps dépecés, prêts à être incinérés. Le propriétaire des lieux est Marcel Petiot, un médecin au parcours trouble. A partir de 1942, il proposait à des personnes menacées par la Gestapo de les faire passer en Argentine. Cependant, aucun d'entre eux n'est jamais arrivé en Amérique du Sud. Jugé lors d'un procès très médiatisé après la guerre, Petiot est condamné à mort et guillotiné le 25 mai 1946. Pourtant, de nombreuses ombres subsistent autour de la personnalité et des actions du sinistre docteur.

CANAL+

20h55

Gomorra**Résumé**

Parti en mission en Amérique du Sud, Genni a laissé la direction du clan à Imma, qui décide d'écartier Ciro des affaires importantes. Un choix qui déplaît profondément à celui qui était jusque-là l'homme de confiance de Don Pietro, chargé des missions les plus sensibles. Pour bien lui faire comprendre qu'il n'a plus désormais le même statut, Imma demande à Ciro de s'occuper de trouver de nouveaux lieux où l'organisation pourrait étendre son trafic, une fonction habituellement assignée aux débutants. S'il accepte tout de même la tâche qui lui est confiée, l'«Immortel» nourrit plus que jamais une aversion pour la matriarche du clan Savastano. Lorsque Genni revient de son périple, il présente de nombreux stigmates de tortures...

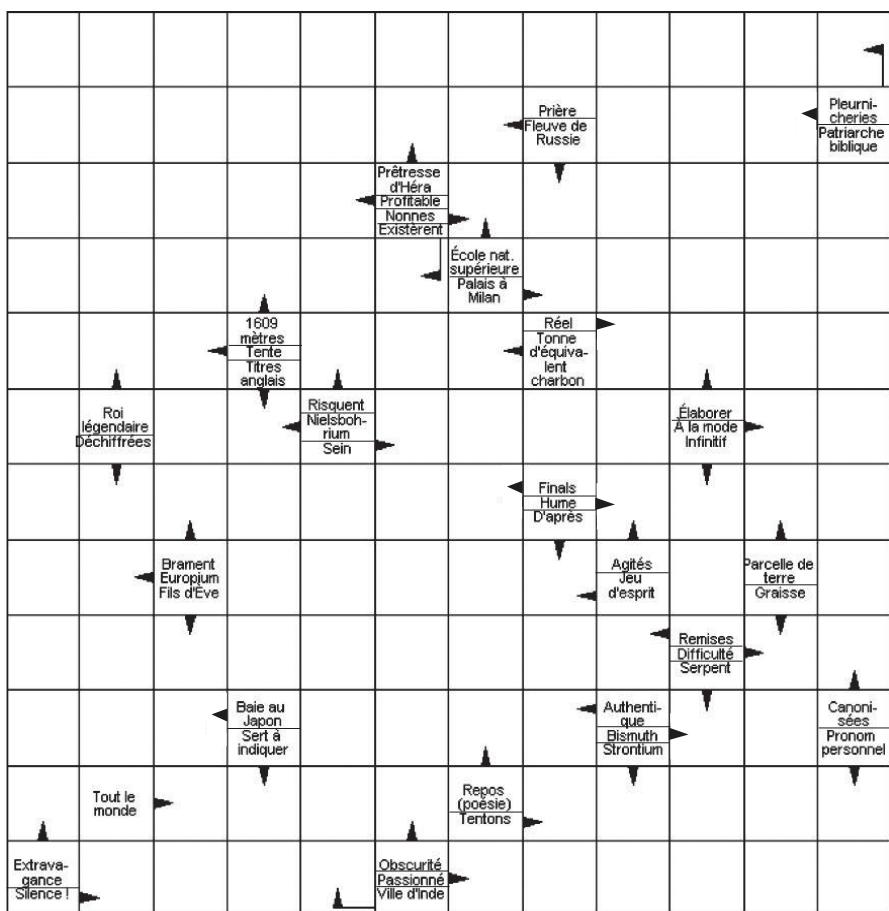
**1**

20h50

Top chef**Résumé**

Hélène Darroze propose aux onze candidats encore en lice une épreuve inspirée de «Ratatouille», le célèbre film d'animation signé Disney : transformer une simple ratatouille en plat extraordinaire, sous l'oeil averti d'un critique gastronomique redouté par la profession, François Simon. Lors d'une deuxième épreuve, Pierre Gagnaire, chef triplement étoilé, charge les cinq candidats restants de réaliser de belles assiettes avec des produits modestes : oignon, fromage râpé, sardines en boîte, citron et lardons. Les candidats non-qualifiés tenteront le tout pour le tout lors d'une épreuve de la dernière chance. Au terme de l'émission, l'un d'entre eux sera définitivement éliminé du concours.

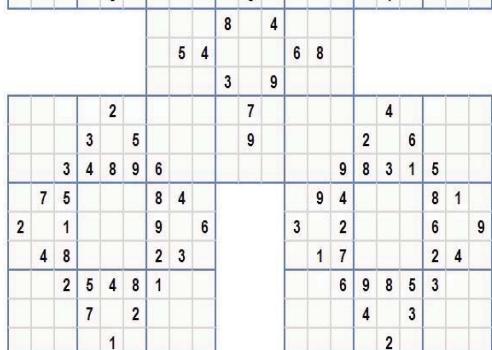
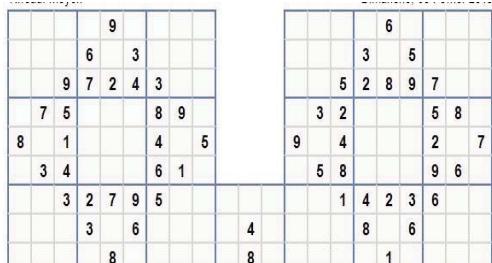
Mots fléchés n°858



Samouraï-Sudoku n°858

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°858

► Horizontalement:

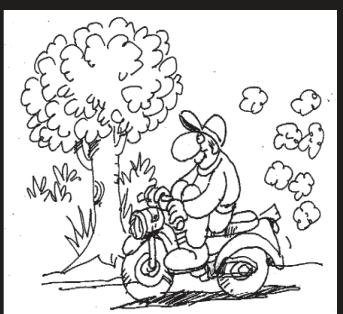
- Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
- Spumescient - Habitants
- Tumeurs graisseuses benignes - Nielsbohrum
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Fillet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
- Rive de France
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des

► Verticalement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des
- Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
- Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
- Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
- Brisa les dents - Propriétaire
- Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Américium - Radio-Canada - Attachées
- Actions aimables
- Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 9 Février

2004 - Une série d'attaques meurtrières perpétrées par des insurgés chiites irakiens contre les forces de coalition tuent au moins 66 Irakiens et 13 soldats américains dans le «triangle sunnite» et les villes du sud de l'Irak.

2003 - Le bilan de la pneumopathie atypique (SRAS) atteint les 100 morts dans le monde avec le décès à Hong-Kong d'une femme âgée de 78 ans.

1994 - Les présidents du Rwanda, Juvenal Habyarimana, et du Burundi, Cyprien Ntaryamira, périssent dans un attentat contre leur avion; ce sera le point de départ du génocide.

1948 - Sous l'égide de l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé est créée à Genève.

1941 - L'Allemagne nazie lance son invasion de la Yougoslavie et de la Grèce.

1917 - Les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne.

1910 - Mort du roi d'Angleterre, Edouard VII.

1909 - Les Américains Robert Peary et Matthew Henson et quatre Inuits atteignent le pôle Nord.

1896 - Les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne s'ouvrent à Athènes.

MONDIAL-2015 FLEURET DAMES (ETAPE D'ALGER/FINALE)

Victoire de l'Américaine Lee Kiefer

L'escrimeuse américaine Kiefer Lee a été sacrée championne du monde de fleuret dames (étape d'Alger) après sa victoire en finale du tournoi, disputée samedi soir à l'Hôtel Hilton, contre la n°1 mondiale, l'Italienne Ariana Errigo (15-10).

Lee (20 ans) a pourtant commencé par être dominée (10-7) avant de revenir progressivement dans le match, jusqu'à prendre le dessus sur l'Italienne (14-11). Quoique, grâce à son expérience, Errigo a réussi à égaliser (14-14) avant de s'incliner in extremis (15-10).

En demi-finale, l'Américaine avait battu la championne russe Aida Chanaïeva (28 ans) sur le score de (15-10) au moment où l'Italienne Errigo s'était qualifiée (15-12) aux dépens d'Inna Deriglazova, une autre concurrente russe (24 ans). «Cette finale a été loin d'être une simple partie de plaisir et c'est logique, car j'ai eu affaire à la n°1 mondiale, qui m'a posé de

très gros problèmes. D'ailleurs, j'ai été longuement menée aux points, avant de revenir, et de l'emporter au finish», a déclaré Kiefer à l'APS juste après le combat final.

L'Américaine s'est dite «très heureuse» de remporter l'étape d'Alger, en ajoutant qu'elle est «encore jeune, et que le meilleur est encore à venir».

Anissa Khelafaoui, la seule escrimeuse algérienne à avoir accédé au tour préliminaire, après avoir remporté deux combats, avait fini par s'incliner, elle aussi, devant la Canadienne Ryan Kel-leigh.

sur trois jours à Alger (vendredi, samedi et hier).

La première journée de la compétition a été dévastatrice pour la quasi-totalité des concurrentes maghrébines engagées dans ce Mondial, n'épargnant aucune des huit Algériennes, qui pourtant bénéficiaient de l'avantage du terrain.

Anissa Khelafaoui, la seule escrimeuse algérienne à avoir accédé au tour préliminaire, après avoir remporté deux combats, avait fini par s'incliner, elle aussi, devant la Canadienne Ryan Kel-leigh.

Les autres concurrentes algériennes, à savoir : Khadija Zerabia, Narimén El Houari, Yasmina Yemmi, Feriel Adjabi, Leila Ghazi, Amira Rouibet et Feriel Yemmi étaient tombées, quant à elles, sur des adversaires de haut niveau. Elles leur ont donc inclinées dès leur entrée en lice.

Pour leur part, les 32 escrimeuses bien positionnées au classement mondial ont été exemptées du tour préliminaire, qui compte 11 poules, et n'ont fait



leur entrée en lice dans la compétition que samedi matin.

En dépit d'une élimination précoce de toutes les athlètes algériennes, le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abderraouf Bernaoui, s'est dit «satisfait» du rendement fourni.

«Nos jeunes escrimeuses continuent à gagner en expérience, et c'est le plus important dans ce genre de compétitions de haut niveau», a déclaré à l'APS le

premier responsable de la FAE. Bernaoui a affirmé que cette compétition permettra de faire connaître notre patrimoine et notre produit touristique et culturel. A partir de l'année prochaine, l'étape d'Alger prendra la dénomination de «Grand prix», ce qui devrait lui donner plus d'ampleur et un plus grand impact. Huit arbitres algériens et autant d'étrangers dirigent les combats de cette compétition qui précède l'étape de Varsovie (Pologne).

Coopération algéro-portugaise dans la lutte contre le dopage

La coopération algéro-portugaise en matière de lutte anti-dopage a été au centre des entretiens entre le ministre des Sports Mohamed Tahmi et l'ambassadeur du Portugal à Alger Gamito Antonio da Camara Pestana de Noronha, hier à Alger. Les discussions ont tourné autour du «développement continu des relations bilatérales dans le domaine du sport, notamment l'accompagnement du laboratoire algérien anti-dopage par celui du Portugal», indique un communiqué du ministère. La nouvelle loi sur le sport, dont les textes d'application sont en phase finale de promulgation, a consacré un large espace à la lutte et le contrôle antidopage qui devrait se faire à travers l'agence nationale antidopage. Tahmi et Gamito Antonio ont également évoqué «l'apport des techniciens portugais dans certaines disciplines notamment le canoe-kayak».

TAEKWONDO - CHAMPIONNAT NATIONAL «JUNIORS»

Alger domine chez les garçons et Tizi-Ouzou chez les filles

Les clubs de la wilaya d'Alger, chez les garçons, et ceux de la wilaya de Tizi-Ouzou, chez les filles, ont dominé le Championnat national de Taekwondo «juniors», disputé vendredi à la salle Harcha-Hacène (Alger), en même temps que le Championnat national «senior».

Les athlètes représentant les clubs de la capitale ont raflé deux médailles d'or, quatre en argent et autant en bronze, au moment où leurs homologues constantinois (2e) se sont contentés de deux médailles d'or, une en argent et deux en bronze. La 3e place est revenue aux clubs de Bordj Bou-Arréridj, avec une seule médaille d'or, une en argent et quatre en bronze.

Chez les filles, la wilaya de Tizi-Ouzou a surclassé ses rivaux en raflant cinq médailles d'or, cinq en argent et deux en bronze, au moment où la wilaya d'Alger (2e) s'était contentée d'une seule médaille d'or, trois en argent et une en bronze. La 3e place

est revenue à la wilaya de Bouira, qui a moissonné une médaille d'or et quatre en bronze.

«Le niveau technique des juniors/filles a été relativement moyen, ce qui est probablement dû au fait que ce sport de combat est peu pratiqué par la gent féminine», a déclaré l'ancien sélectionneur national, Fayçal Belkadi à l'APS.

«Chez les garçons, le niveau a été plus appréciable. Les athlètes avaient pour la plupart une bonne stature ainsi qu'une bonne condition physique, ce représente un gros avantage dans la pratique du Taekwondo. Tout ce qui leur manque, c'est de gagner un peu en expérience», a ajouté la même source, reconverte en arbitre.

Plus de 220 athlètes (garçons/filles) avaient participé aux Championnats national junior, au moment la compétition chez leurs aînés avait drainé environ 330 athlètes, entre messieurs et dames.

OLYMPISME

Le président du Comité olympique espagnol en visite à Alger

Le président du Comité olympique espagnol, Alejandro Blanco Bravo, sera en visite de trois jours à Alger à partir d'aujourd'hui pour évoquer les opportunités de coopération et d'échanges avec les instances sportives algériennes, a indiqué dimanche le Comité olympique et sportif algérien (COA).

Le président du Comité olympique espagnol sera reçu aujourd'hui à 16h00 par le ministre des Sports Mohamed Tahmi au siège du département ministériel. Au cours de son deuxième jour de visite, demain, Blanco Bravo signera un accord de coopération et d'échanges avec la partie algérienne, puis animera à partir de 10h00 une conférence de presse au Cercle sportif militaire à Beni Messous.

Le responsable espagnol rencontrera mercredi (10h00) au siège du COA, les Fédérations sportives algériennes «en vue d'identifier les voies et moyens d'une coopération gagnant-gagnant permettant aux athlètes des deux pays de se préparer conjointement en prévision des prochaines échéances», a précisé le COA dans un communiqué.

FESTIVAL DES JEUNES TALENTS

Illustration des joueurs de Tébessa, Sétif et Mostaganem

Les joueurs des wilayas de Tébessa, Sétif et Mostaganem se sont illustrés lors du festival national des jeunes talents de billard (garçons et filles), qui a pris fin samedi à la salle omnisports de l'OPOW «commandant Ferradj» de Mostaganem.

Dans la catégorie de moins de 21 ans, la première place est revenue à Guettou Haithem de Tébessa (garçons) et Benmerbi Sabrina de Sétif (filles). Chez les moins de 14 ans, Affoune Hamida Younes de Mostaganem a été couronnée. Le vice-président de la Fédération algérienne de rafle et de billard, M. Affoune Rachid a indiqué à l'APS, que le niveau de la compétition a été au-dessus de la moyenne avec l'émergence de jeunes talents des wilayas de Tébessa, Sétif et Mostaganem.

Cette manifestation de deux jours a réuni quelque 80 sportifs âgés entre 13 et 18 ans représentant neuf wilayas du pays, avec comme objectifs de détecter des talents pour renforcer l'élite nationale et de vulgariser ce sport au niveau des établissements de jeunes dans les wilayas du pays.

Le festival national a été initié par la Fédération algérienne de rafle et de billard en collaboration avec la ligue de wilaya et de la direction de la Jeunesse et des sports de Mostaganem.

Sudoku N°857

1	3	6	2	7	4	8	9	5
2	9	8	6	3	5	1	4	7
5	4	7	8	9	1	6	3	2
4	6	3	5	1	9	7	2	8
8	1	5	7	2	3	4	6	9
7	2	9	4	6	8	5	1	3
9	6	2	1	4	7	3	8	5
3	8	4	9	5	6	2	7	1
6	7	1	3	8	2	9	5	4

2	5	9	3	7	6	4	1	8
7	8	1	9	4	2	6	3	5
3	4	6	5	8	1	9	7	2
1	3	8	6	5	4	7	2	9
6	9	2	7	3	8	5	4	1
4	7	5	1	2	9	3	8	6
9	2	4	8	6	3	1	5	7
5	6	3	2	1	7	8	9	4
8	1	7	4	9	5	2	6	3

4	9	2	6	7	5	1	3	8
8	3	5	9	1	2	7	4	6
1	6	7	4	3	8	2	9	5
5	2	1	8	6	9	3	7	4
7	9	6	3	4	5	8	1	2
3	8	4	7	1	5	6	9	2
6	5	7	2	9	8	4	3	1
9	1	3	6	8	5	7	2	4
2	7	4	5	3	6	9	8	1

Solution

Mots Croisés N°857

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVOUR
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°857

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
TEDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADIN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
RI■ISERE■ISNA

LE CALME ET LE SANG-FROID ARMES FATALES CONTRE LA VIOLENCE

Alors que chacun assure ce minimum de civisme !

Saïd Ben

Si on propose d'arrêter le football en Algérie pour redémarrer sur de bonnes bases du professionnalisme, on nous traitera certainement d'«amateurs» de la balle ronde ! Et si on propose d'arrêter le football en Algérie pour redémarrer sur de bonnes bases en éradiquant la violence, on nous traitera certainement de fous !

Mais que faire ?

C'est la grande question. Que faire au moment où notre football n'a de «professionnel» que de nom et que la violence sévit chaque week-end. Les dernières scènes sont celles du stade du 20 Août de Béchar où les responsables du MC Alger accusent leurs homologues de la Saoura d'être derrière les actes de violence dont ils ont été victimes. Le rapport de l'arbitre est même cité comme exemple.

Il est temps de se réveiller sérieusement de notre «sommeil» à propos surtout de cette violence dans les stades. N'avons-nous pas déjà mort d'homme en la personne du joueur Camerounais Al-

bert Ebossé ? Mais apparemment, ce fait «inédit» dans l'histoire de notre football ne semble pas toucher les concernés puisqu'on retrouve toujours de la violence dans nos stades. Et qui plus est, cela se passe au moment où la phase décisive retour n'est pas à ses derniers matchs. A ce train-là, il faut craindre le pire pour ne pas dire d'autres morts d'hommes à cause d'une simple position dans un classement de Ligue 1 dite professionnelle soit-il !

La situation est vraiment grave d'autant qu'elle oppose actuellement des «responsables» à cause d'un match de championnat !

La lanterne rouge du championnat professionnel de Mobilis-Ligue 1, le MC Alger a concédé une défaite à Béchar face à la JS Saoura (2-1) pour le compte de la 19e journée de la Ligue 1.

Mais le nouveau président du club algérois, Abdelkrim Raïssi estime que son équipe a été victime d'«intimidations» au stade du 20 Août 1955 de Béchar. «Notre équipe a subi de graves agressions. Notre secrétaire général Abdénour Hamidouche a été touché à la tête par un projectile, nécessitant la pose de quatre points de suture. Idem pour le joueur Karaoui, lui aussi agressé.

Nos supporters n'ont pu accéder aux tribunes que 20 minutes après le début du match. Le climat hostile dans lequel s'est déroulé le

match a influé négativement sur le rendement de nos joueurs. En dépit de la défaite, l'équipe s'est bien comportée mais ce n'est pas de cette manière qu'on va développer notre football», a-t-il déclaré vendredi à l'APS.

Contacté par TSA, le président du JS Saoura, Mohamed Djebbara a tenu à répondre à son homologue mouloudien en déclarant que «les dirigeants du MCA essaient seulement de justifier la défaite par tous les moyens. On n'a agressé aucun membre du club adverse. Pourtant, les joueurs du Mouloudia n'ont pas cessé de provoquer les joueurs et les supporters de Saoura, ils ont tout cassé à l'intérieur du vestiaire.

En plus, Amir Karaoui s'en est pris physiquement à notre joueur Mahfoud Amri, lui causant plusieurs fractures. Concernant les supporters, ils n'ont pas accepté de payer leurs tickets d'entrée. Alors, ils n'avaient pas le droit d'accéder au stade», a-t-il conclu. Voilà où on n'en est au moment où on cite un rapport de l'arbitre du match défavorable aux responsables locaux, responsable de la sécurité selon les règlements.

Sans «sécurité» aucune ville au monde ne pourrait s'épanouir.



Sans «sécurité» a aucun stade ne pourrait devenir

un lieu de fête et de sportivité. Il est temps de non pas réfléchir, mais d'agir concrètement et sans relâche, tous les jours, tous les week-end dans et en dehors des enceintes sportives, pour combattre cette violence qui ne rapporte que haine et surtout nuisance. Les faits sont là, les exemples, les mauvais bien évidemment, sont légion et défilent régulièrement dans nos esprits lorsqu'on est «calme» alors faites de garder votre calme quelles que soient les

circumstances et mettre dans son esprit qu'un match de football reste uniquement un match de football et un classement toujours un classement.

La preuve, qu'il y a-t-il comme facteur commun dans tous les paliers du football mondial : les matchs, les résultats et les classements. On sera donc toujours classé et si on s'amuse à utiliser la violence chaque fois qu'on est mal classé, il n'y a qu'à voir combien de clubs doivent «descendre» au palier inférieur chaque saison pour se rendre compte de l'urgence de garder son sang-froid, son calme et sa sagesse en se rendant dans un stade.

S.B.

LIGUE 1 MOBILIS (19^e JOURNÉE) Le MC Oran s'installe sur le podium



Le MC Oran, difficile vainqueur de l'USM El Harrach (1-0) samedi en clôture de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, s'est installé sur la troisième marche du podium à cinq longueurs du leader le MO Bejaïa qui a battu la veille, l'ASM Oran (1-0), tandis que le MC Alger reste bon dernier après sa défaite devant la JS Saoura (2-1).

Les Hamaraoua ont souffert pour s'imposer à domicile contre l'USMHD dans un match pour la troisième place. Les hommes de Jean-Michel Cavalli ont fait la différence grâce à un but de Nekkache juste avant la pause. Grâce à cette précieuse victoire, le MCO monte sur le podium tandis que son adversaire du jour recule à la cinquième place.

Dans l'autre rencontre de la journée, le CR Belouizdad qui restait sur un probant succès contre l'USM Alger (2-1) dans le derby de la capitale, a obtenu une nouvelle victoire en déplacement contre l'USM Bel-Abbès (1-0) grâce à sa nouvelle recrue le Bosnien Galin dès la deuxième minute. Une victoire qui permet aux Belouizdadien de se hisser à la cinquième place.

Le leader, le MO Bejaïa avait consolidé la veille sa place de leader en dispossant de l'ASM Oran (1-0). Un but de Hamzaoui à la 11e minute permettait

aux protégés de Abdelkader Amrani de porter à trois unités leur avance sur leur dauphin l'ES Sétif, qui s'est contentée d'un nul vierge face au NA Hussein-dey (0-0). Les Sétifains ont souffert durant cette partie face à une équipe des «Sang et Or» qui lutte pour son maintien. Les locaux ont même raté un penalty par Ouznadjji à la 37e minute.

La bonne opération de cette journée est réalisée par l'USM Alger qui est au pied du podium après son large succès contre le RC Arbaâ (5-1).

Les Usmistes qui restaient sur trois contre performances dont deux défaites, ont atomisé leur hôte grâce à un Belaïli des grands jours. Dirigés par le duo Aksouh-Dziri suite à la démission de Hubert Velud, les Rouge et Noir ont signé leur plus grand score de la saison grâce notamment à deux penalties de Meftah et Ferhat et un premier but de la nouvelle recrue l'Ivoirien Manucho.

La journée est marquée également par la retentissante victoire du MC El Eulma face au CS Constantine (3-0). Les protégés de Azzedine Aït Djoudi qui restaient sur un bon nul face à l'ES Sétif (1-1) ont attendu la seconde période pour faire la différence grâce entre autres à une nouvelle réalisation de Derardja, meilleur artilleur du club.

Dans le bas du classement, le match à six points entre la JS Saoura et le MC Alger disputé devant un public nombreux est revenu aux «Sudistes» grâce à Tiouli (8') et Aoudou (55').

A la faveur de cette précieuse victoire, la JSS sans entraîneur après le départ de Gouavé, se hisse à la 10e place avec 24 points tandis que le MC Alger qui restait sur trois résultats positifs reste scotché à la dernière place à un point de l'avant dernier l'ASO Chlef contraint au nul par la JS Kabylie (1-1). L'USMBA piégée à domicile par le CRB a laissé passer une bonne occasion de sortir de la zone rouge.

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue de la 19e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football disputée vendredi et samedi.

JS Saoura - MC Alger	2-1
USM Alger - RC Arbaâ	5-1
NA Hussein Dey - ES Sétif	0-0
ASO Chlef - JS Kabylie	1-1
MC El Eulma - CS Constantine	3-0
MO Béjaïa - ASM Oran	1-0
USM Bel Abbès - CR Belouizdad	0-1
MC Oran - USM El Harrach	1-0

Classement :	Pts	J
1. MO Béjaïa	35	19
2. ES Sétif	32	19
3. MC Oran	30	19
4. USM Alger	29	19
5. USM El Harrach	28	19
- CR Belouizdad	28	19
7. ASM Oran	27	19
8. CS Constantine	26	19
- RC Arbaâ	26	19
10. JS Saoura	24	19
-- MC El-Eulma	24	19
12. JS Kabylie	23	19
13. USM Bel-Abbès	22	19
14. NA Hussein Dey	21	19
15. ASO Chlef	19	19
16. MC Alger	18	19

USM ALGER Les blessés de nouveau opérationnels

La séance d'entraînement effectuée par l'USM Alger samedi, au lendemain de sa large victoire (5-1) face au RC Arbaâ pour le compte de la 19e journée de Ligue 1, a été marquée par le retour de la totalité des blessés, permettant au staff technique de travailler désormais avec un effectif au grand complet. Le gardien Mohamed Lamine Zemmamouche, le défenseur Brahim Boudeboda, le milieu de terrain Karim Baïthcha et les meneurs de jeu Kaddour Beldjilali et Feham Bouazza, jusque-là indisponibles pour cause de blessure ont, en effet, tous repris du service. «Ces joueurs sont de nouveau opérationnels et pourraient reprendre la compétition dès la prochaine journée de championnat» a encore révélé le club algérois dans un communiqué. Lors de la 20e journée, prévue demain 10 février, les Rouge et noir se déplaceront chez leurs voisins Harrachis, qui restent sur une courte défaite (1-0) concédée à Oran face au MCO.

La belle série du «Chabab» continue

Le CR Belouizdad, sur une courbe ascendante depuis l'arrivée de l'entraîneur français Alain Michel, a confirmé tout le bien qu'on pensait de lui depuis un mois, en remportant une précieuse victoire en déplacement, grâce à laquelle il se hisse à la 5e place au classement général de la Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Les Rouge et Blanc, en déplacement à Sidi-Bel Abbès à l'occasion de cette 19e journée, avaient réussi à surprendre l'USMBA (0-1) grâce à leur nouvelle recrue, le Bosnien Milos Galin, dès la 2e minute de jeu. «Cette victoire nous fait énormément plaisir, surtout qu'elle est intervenue en déplacement et face à un adversaire respectable» a déclaré le président Réda Malek juste après la fin du match. Le premier responsable administratif du «Chabab» a considéré que «cela fait plus d'un mois» que son équipe «se porte bien» et que ce nouveau bon résultat en déplacement «ne fait que confirmer la bonne santé qu'elle affiche en ce moment». «J'espère que nous enchaînerons par une autre victoire, mardi au stade 20-Août, pour monter un peu plus au classement» a souhaité le boss belouizdadi, dont l'équipe accueillera le MC El Eulma, pour le compte de la 20e journée. Invaincu depuis cinq matches, le Chabab reste sur une belle série de trois victoires et deux nuls.

Les Fédérations nationales entament la tenue des AG ordinaires



LIGUE 1 FRANÇAISE (24^e J)

Boudebouz auteur d'un but décisif

Le meneur de jeu du Sporting Club Bastia, Ryad Boudebouz, auteur d'un but décisif samedi au stade Armand-Cesari, a permis à son équipe de remporter une importante victoire (2-0) face au FC Metz dans le cadre de la 24^e journée de Ligue 1 française de football.

Après l'ou-

verture du score par François Kamano à la 65^e minute, les Lorrains ont joué l'attaque à outrance avec l'espoir d'égaliser. Il a fallu que l'international Algérien, Boudebouz, ajoute un 2e but, sur penalty à la 79^e minute, pour mettre les Bleu et Blanc définitivement à l'abri.

Une importante victoire pour le club corse, qui se hisse à la 15^e place du classement général, au moment où le FC Metz reste lanterne rouge, avec 21 points.

Décisif en club, Boudebouz (25 ans) n'a pas été sélectionné pour la CAN-2015 qui prend fin dimanche en Guinée équatoriale, avec le déroulement de la finale Côte d'Ivoire-Ghana.



CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (24^e JOURNÉE) / TOTTENHAM

Bentaleb passeur décisif contre Arsenal

L'international algérien de Tottenham Nabil Bentaleb, auteur d'une passe décisive, a largement contribué à la victoire de son équipe contre Arsenal (2-1) samedi à White Hart Lane en match comptant pour la 24^e journée du championnat d'Angleterre de première division de football. Le meneur de jeu algérien qui venait juste de rentrer de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale, a déposé une balle sur la tête de son coéquipier Kane qui trompa le gardien Ospina à quatre minutes de la fin de la partie. Pourtant les débats avaient mal débuté pour les Spurs avec un but précoce de l'Allemand Ozil (11^e), mais c'était sans compter sur l'abnégation et le courage des partenaires de l'Algérien Bentaleb qui réussit à égaliser par le même Kane à la 56^e minute. Au four et au moulin, Bentaleb a défendu à l'instant de tous ses partenaires, bec et ongles leur avantage, écopant au passage d'un carton jaune dans les dernières minutes de la partie. L'entraîneur de Tottenham Mauricio Pochettino s'était réjoui jeudi

du retour de l'international algérien Nabil Bentaleb en prévision du derby du nord de Londres contre Arsenal. A la faveur de ce précieux, Tottenham se hisse provisoirement à la quatrième place avec 43 points devançant d'un point son adversaire du jour Arsenal (42 pts).



MONDIAL-2015 FLEURET DAMES (ETAPE D'ALGER)

Italie-Allemagne et Etats-Unis-Russie affiches des 1/2 finales

Les affiches des demi-finales de l'épreuve par équipes de la Coupe du monde de fleuret dames (étape d'Alger) sont mis aux prises l'Italie à l'Allemagne et les Etats-Unis à la Russie, hier à l'Hôtel Hilton d'Alger.

Les Italiennes ont arraché leur qualification en s'imposant en quart de finale devant les Hongroises (45-32), alors que les Allemandes ont éliminé les Polonoises (29-22).

De son côté, la Russie s'est qualifiée au dernier carré aux dépens du Canada (45-26), tandis que les

Etats-Unis ont dominé la Chine (45-19).

Les demi-finales par équipes de la coupe du monde de fleuret se déroulent actuellement à l'Hôtel Hilton d'Alger, alors que les finales auront lieu à partir de 17h00.

L'équipe algérienne a été éliminée au stade des 1/8 de finale en s'inclinant devant son homologue canadienne (45-24), avant de s'incliner à nouveau, en match de classement devant le Japon sur le score de (45-19). Quatre-vingt-neuf (89) esri-

Les Fédérations sportives algériennes ont commencé à tenir leurs assemblées générales (AGO), février courant, consacrées à la présentation et à l'adoption des bilans moraux et financiers de l'année 2014 et des plans d'action de 2015.

Les instances fédérales de cyclisme, tennis et basket-ball ont été les premières à tenir leur AGO, début février.

La journée du jeudi 12 février a été retenue pour l'organisation des AGO des Fédérations d'haltérophilie, lutte, escrime, sports aériens et sports scolaires. Le lendemain (vendredi 13 février) ça sera au tour des Fédérations d'échecs, karaté-do, sports de boules et sourds d'Algérie d'examiner leurs bilans. Pour la boxe, les sports universitaires, la gymnastique, l'aviron, les sports

équestres, les arts martiaux et le handisport, les assemblées générales ordinaires auront lieu le samedi 14 février. Quant au judo, l'AGO se tiendra le 21 février au Cercle de l'ANP à Beni Messous.

Les autres Fédérations n'ont pas encore communiqué les dates d'organisation de leurs assemblées générales. Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a programmé son AGO pour le 4 avril au siège de l'opérateur de téléphonie Mobilis à Bab Ezzouar.

La FIFA et la CAF signent un accord de coopération

La Fédération internationale de football (FIFA) et la Confédération africaine de football (CAF) ont procédé samedi, à Malabo, en Guinée équatoriale, en marge de la CAN 2015, à la signature d'un important accord de coopération qui tend à renforcer le travail en commun pour le développement du football en Afrique, indique un communiqué de la CAF.

Il existait déjà de multiples partenariats entre les deux parties, comme il en existe entre la FIFA et les autres continents, mais cette fois un certain nombre de priorités ont été énoncées, notamment la technique et l'éduca-

tion (formation des entraîneurs/octroi de licences, développement de l'arbitrage, football de base, juniors, garçons et filles), l'octroi de licences de clubs, enregistrement des joueurs dès leur première licence dans un club, la gestion et administration (expertise administrative et promotion de la bonne gouvernance au niveau des clubs et des Ligues) et le développement de la médecine du sport.

A travers leur collaboration, la FIFA et la CAF entendent créer une synergie et renforcer leurs liens entre leurs programmes et activités de développement respectifs afin d'en maximiser les

bienfaits et de fournir aux associations africaines des solutions locales sur mesure.

Le président de la FIFA, Joseph Blatter en définissant l'esprit de la coopération a rappelé que «parfois il est bien de signer des documents quand bien même ils ne paraissent pas nécessaire» et s'est félicité des très bonnes relations entre la FIFA et la CAF et entre lui-même et le président Hayatou.

Il a ensuite rappelé que l'article 2 des statuts de la FIFA a pour premier point le développement du football, pour la jeunesse, pour les vertus humanistes qu'il doit recréer. Et que l'organisation des

compétitions n'arrivait qu'en deuxième position.

À la conférence de presse à l'issue de la signature d'accord de coopération, le président de la FIFA a souligné que les événements qui s'étaient produits lors de la demi-finale entre la Guinée équatoriale et le Ghana était «du seul ressort de la CAF».

À la question de savoir si le nombre de représentants de la CAF (4 actuellement) au Comité exécutif de la FIFA pourrait être augmenté, le président Blatter a répondu que cela ferait partie des dossiers en discussion à partir du mois de juin 2015.

FORMULE 1 Le Qatar sur le point d'accueillir un Grand Prix

Le Qatar est sur le point de signer les contrats pour accueillir un Grand Prix de Formule 1, a annoncé hier le président de la Fédération nationale de sport automobile et vice-président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), Nasser ben Khalifa al-Attiyah.

«Nous sommes sur le point de signer les contrats pour organiser l'un des Grands Prix de Formule 1», a déclaré à l'AFP Nasser ben Khalifa al-Attiyah. Selon lui, le Qatar pourrait accueillir



son premier Grand Prix en 2016 ou 2017.

«Nous avons achevé toutes les démarches et il ne reste que quelques détails avant la signature officielle», a-t-il ajouté.

Il a indiqué que son pays proposait deux circuits: celui de Losail, où se déroule déjà le Grand Prix MotoGP, et le second sur la Corniche de Doha. Deux voisins du Qatar accueilleront des courses de Formule 1: Bahreïn sur le circuit de Sakhir et Abou Dhabi sur celui de Yas Marina.



DIEGO COSTA (CHELSEA) EN TÊTE DES BUTEURS

Diego Costa (Chelsea) est en tête du Classement des buteurs à l'issue de la 24e journée du Championnat d'Angleterre, avec 17 buts. Il devance Agüero (Manchester City), 14 buts, et Austin (Queens Park R.), 13 buts.



SIMEONE «IL FAUT FÉLICITER LES JOUEURS»

Diego Simeone (entraîneur de l'Atletico vainqueur à domicile du Real Madrid 4 à 0 en 22e journée du championnat d'Espagne) : "Il faut féliciter les joueurs, qui ont fait le plus important aujourd'hui."

Nous avons pu refléter le match que nous souhaitions faire sur le terrain. Il faut remercier les joueurs pour l'après-midi qu'ils nous ont permis de vivre, c'était un bonne après-midi, ils ont été solides. J'espère que nous pourrons continuer dans cette voie."

LE PIRE MATCH D'ANCELOTTI

"Nous devons garder la tête froide et assumer notre responsabilité dans ce match. C'est le pire match du Real Madrid depuis que je suis sur le banc. Même si nous allons rester en tête du classement de Liga ce soir, le match a été très mauvais. L'Atletico a mérité de gagner, parce qu'il a dominé dans tous les aspects du jeu, la lutte, le pressing, les deuxièmes ballons... Nous avons tout raté, nous arrivions toujours en retard. Nous n'avons pas un joueur qui ait fait un bon match", a déclaré le technicien italien après la rencontre.

Godin a joué avec un nez cassé

Le défenseur uruguayen s'était blessé dès la 10e minute de jeu mais a tout de même terminé la rencontre. L'Atlético Madrid est parvenu àachever le derby madrilène face au Real Madrid sans encaisser le moindre but. Diego Godin y est, comme souvent, pour beaucoup. Pourtant, le défenseur uruguayen a joué la quasi-totalité du match blessé. Dès la 10e minute, l'ancien joueur de Villarreal s'est fait mal au nez, il a d'ailleurs beaucoup saigné. Selon la radio espagnole COPE, Godin s'était cassé le nez sur le coup mais a tout de même terminé le match. A voir désormais si ce risque pris aura des conséquences.



ANGEL DI MARIA POURRAIT VITE PLIER BAGAGES

Les fans de Manchester United peuvent avoir peur. Recrue star du club, où il est arrivé cet été provenant du Real Madrid, Angel Di Maria pourrait toutefois vite plier bagages.

En plus de connaître quelques difficultés d'adaptation sur le terrain, le joueur argentin traverse une épreuve délicate en dehors. Victime d'une violente tentative de cambriolage il y a peu, son épouse Jorgelina ne veut plus retourner dans leur maison de

Manchester...

Angel Di Maria et Jorgelina sont bien partis pour rester un bout de temps à l'hôtel. La raison ? L'épouse du joueur de Manchester United est traumatisée, selon *The Sun*.



LLORIS : «UNE BELLE PERFORMANCE COLLECTIVE»

Tottenham a remporté samedi le derby contre Arsenal (2-1), lors de la 24e journée de Premier League. Un succès qui permet aux Spurs de doubler les Gunners au classement. "Cette victoire, elle est belle et méritée, a souligné Hugo Lloris dans Le Parisien. C'est une belle performance collective et l'équipe a donné une bonne image. La sensation est bonne. On savoure sur le moment mais dès demain (aujourd'hui), il faut se remettre au travail, se concentrer sur la récupération parce qu'un autre gros match nous attend dès mardi à Liverpool."



RIBÉRY ABSENT COMBIEN DE TEMPS ?

Le Bayern Munich devrait être privé de Franck Ribéry pour ses prochains matches. En effet, le milieu de terrain français souffre d'une déchirure musculaire à la cuisse droite contractée à l'entraînement la semaine passée. Si l'on en croit le quotidien *L'Equipe*, en plus du déplacement de samedi à Stuttgart, "Kaiser Franck" devrait être indisponible pour la venue de Hambourg programmée le 14 février. Par ailleurs, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille n'aurait pas la certitude de tenir sa place pour le huitième de finale aller de la Ligue des champions contre le Shakhtar Donetsk, trois jours plus tard en Ukraine.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82**EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITÉ** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /**FAX** : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Lundi 9 Février 2015 - 19 Rabie El-Thani 1436 - N° 866 - Troisième année

ALGÉRIE - BURKINA FASO

M. Lamamra s'entretient avec le ministre délégué burkinabé chargé de la Coopération régionale

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre délégué burkinabé chargé de la Coopération régionale, Nebie Bedializoun Moussa.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience, le ministre burkinabé a indiqué qu'il était venu à Alger «dans le cadre du lancement de la cinquième phase du processus de dialogue intermalien».

«Nous sommes ici pour nous impliquer davantage dans ce processus que nous soutenons et que nous saluons et qui est conduit avec beaucoup de sagesse et de professionnalisme par l'Algérie», a-t-il affirmé.

«Nous sommes venus soutenir nos frères du Mali et soutenir le processus d'Alger», a-t-il ajouté.

ALGÉRIE - FRANCE

La promotion de la coopération parlementaire au centre d'un entretien entre M^{me} Bitat et une délégation du Sénat français

La promotion de la coopération parlementaire algéro-française a été au centre d'un entretien hier entre M^{me} Zohra Drif Bitat, membre du Conseil de la nation et présidente du groupe parlementaire d'amitié Algérie-France, et une délégation du Sénat français, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Lors de la rencontre qui a regroupé M^{me} Bitat et une délégation de membres du Sénat français et d'élus français d'origine algérienne conduite par le sénateur et maire d'Alfortville, Luc Carvounas, les deux parties ont souligné «la nécessité de consolider les relations de coopération et la concertation au niveau des collectivités locales et de promouvoir le développement local».

La visite de la délégation parlementaire française en Algérie s'inscrit dans le cadre d'un jumelage entre les communes d'El Biar et d'Alfortville.

DIPLOMATIE

M. Nacerdine Sai nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Zimbabwe

Le gouvernement de la République du Zimbabwe a donné son agrément à la nomination de M. Nacerdine Sai, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Zimbabwe, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

ALGÉRIE-TUNISIE

57^e ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

Le Président Bouteflika exprime à son homologue tunisien sa satisfaction quant au niveau des relations bilatérales

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de voeux à son homologue tunisien Beji Caid Essebsi, à l'occasion du 57^e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef, dans lequel il lui a exprimé sa grande satisfaction quant au niveau des relations privilégiées existant entre les deux pays.

«Les peuples algérien et tunisien s'apprêtent à célébrer avec fierté le 57^e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef. En cette occasion mémorable, il m'est agréable de vous présenter, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations, tout en priant Dieu le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité», écrit le



Président Bouteflika dans son message. «Nous glorifions la mémoire de nos valeureux martyrs qui se sont sacrifiés dans cette ville au nom de la liberté, de la dignité et de l'indépendance et saluons le courage héroïque de nos deux peuples frères face aux colonisateurs en cette journée historique qui restera, pour les générations futures, le symbole suprême de la solidarité et de la fraternité algéro-tunisienne», souligne le mes-

sage. «Je tiens à vous exprimer, par ailleurs, ma grande satisfaction quant au niveau des relations privilégiées existant entre nos deux pays, ainsi que ma volonté d'œuvrer, de concert avec vous, au renforcement de celles-ci et à la réalisation d'un partenariat global par fidélité à nos martyrs et en consécration des aspirations de nos deux peuples frères», conclut le message du président de la République.

L'Algérie et la Chine satisfaites du développement de leurs relations dans différents domaines

Le Conseiller d'Etat de la République populaire de Chine, Yang Jiechi a affirmé samedi à Alger que son pays et l'Algérie étaient satisfaits du développement de leurs relations dans différents domaines souhaitant les hisser davantage dans les domaines économique et commercial.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qui lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le responsable chinois a précisé que «les deux parties (l'Algérie et la Chine) sont satisfaites du développement de leurs relations bilatérales dans les domaines politique, économique, commercial, scientifique et culturel».

«Nous pensons que les perspectives dans ces domaines sont très portantes», a-t-il ajouté soulignant avoir affirmé au président Bouteflika que la Chine est «dispo-



sée pour une coopération globale et positive en matière d'infrastructures notamment dans les secteurs des télécommunications, l'électricité et les routes».

Il a également exprimé le vœu de son pays de hisser le niveau des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

S'agissant de sa visite en

Algérie, le responsable chinois a dit qu'elle «vise à traduire la convergence importante entre les présidents des deux pays sur la promotion des relations de partenariat stratégique global entre l'Algérie et la Chine».

Rappelant les relations d'amitié entre les peuples des deux pays, le Conseiller d'Etat chinois a souligné

que les parties compétentes dans son pays «appliquent scrupuleusement la convergence entre les deux présidents et veilleront à un développement plus profond et élargi du partenariat stratégique et global entre les deux pays».

Les deux parties «vont consentir des efforts communs pour booster la coopération sino-africaine en vue de préserver les intérêts communs», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le responsable chinois a salué les «nouvelles réalisations du peuple algérien accomplies sous la direction du président Bouteflika en matière de développement socio-économique». Il a, en outre, exprimé le «plein soutien de son pays au rôle de l'Algérie dans la préservation de la stabilité et le développement dans la région et dans le monde».

M. Sellal reçoit M. Yang Jiechi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu samedi à Alger, le Conseiller d'Etat au gouvernement de la République populaire de Chine, chargé de la politique extérieure, Yang Jiechi, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Les deux parties ont souligné, au cours de leur entretien, «l'excellence des relations bilatérales et de la coopé-

ration multiforme qu'entretennent les deux pays et leur volonté de les consolider davantage».

«L'évolution de la situation prévalant dans la sous-région et au sujet de laquelle l'hôte du Premier ministre a tenu à saluer les efforts déployés par l'Algérie en vue de rétablir la paix et la stabilité a été également abordée», ajoute la même source.

La question de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU a, par ailleurs, fait l'objet d'un échange de vues entre les deux responsables. La rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et de plusieurs vice-ministres chinois, a enfin permis d'évoquer plusieurs questions internationales d'intérêt commun.